



Nexans Maroc

**PROGRAMME D'EMISSION DE BILLETS
DE TRESORERIE
MISE A JOUR ANNUELLE DU DOSSIER
D'INFORMATION RELATIVE A L'EXERCICE 2012**

Plafond du programme : 300 000 000 MAD

Valeur Nominale : 100 000 MAD



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé sous la référence n° **VI/EM/001/2014** en date du **11/02/2014**.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ABREVIATIONS

ADM	Autoroutes du Maroc
ADSL	Asymmetric Digital Subscriber Line
BT	Billets de Trésorerie
CA	Chiffre d'affaires à métal courant
CA STD	Chiffre d'affaires à prix métal standard
CCV	Composite ciment et verre
CDM	Crédit Du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGF	Compagnie Générale de Fabrication (Pirelli)
COFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
COMEX	Commodities Exchange (New York)
CP	Capitaux propres
EBE	Excédent brut d'exploitation
ERAC	Etablissements Régionaux d'Aménagement et de Construction
ERP	Enterprise Resource Planning ; système d'information intégré
FENELEC	Fédération Nationale de l'Electricité et de l'Electronique
F CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
GMAO	Gestion de la maintenance assistée par ordinateur
HT	Hors Taxes
HTA	Moyenne tension
IAM	Maroc Telecom
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K€	Milliers d'euros
KMAD	Milliers de dirhams
LME	London Metal Exchange
M€	Millions d'euros
MMAD	Millions de dirhams
OCF	Office Chérifien des Phosphates
ONCF	Office National des Chemins de Fer
ONE	Office National d'Electricité

ONEP	Office National de l'Eau Potable
PERG	Programme d'électrification rurale global
PVC	Polychlorure de vinyle (matière plastique)
RN	Résultat net
SHFE	Shangai Futures Exchange
SCI	Société civile immobilière
SDT	Standard
T	Tonne
TCN	Titres de créances négociables
TPPRF	Taxe sur les produits de placement à revenu fixe
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VA	Valeur ajoutée

DEFINITIONS

Almélec

Alliage d'aluminium avec du magnésium et du silicium. Il est principalement utilisé pour la réalisation des lignes aériennes. Ses caractéristiques mécaniques lui permettent de résister aux contraintes liées à l'environnement (vent, gel, neige, variations de température).

Câbles

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium et sont utilisés dans différents secteurs comme le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), les télécommunications (câbles téléphoniques), le secteur automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels), l'aéronautique...

Cellules électriques

Les cellules électriques sont des composants utilisés comme protection des transformateurs en cas de surtension.

Conversion A/N ou N/A

Dans une conversion Analogique / Numérique, on dispose d'un signal analogique, dont on voudrait convertir la valeur en un mot numérique, codé en binaire. Et inversement pour une conversion N/A.

Lusophones

Pays qui ont le portugais comme langue officielle

Systèmes de transmission optique

Les systèmes de transmission optique permettent de transmettre des flux d'information sur de grandes distances et pour de hauts débits. Ils ont trois fonctions vitales :

- La conversion des signaux électriques en signaux optiques et vice versa.
- L'adaptation des signaux en fonction des conditions d'application (interfaçage électrique), avec ou sans conversion A/N ou N/A.
- Le multiplexage temporel ou fréquentiel, lequel permet de faire passer deux ou plusieurs signaux sur le même canal optique.

Prix métal constant / Prix métal standard

Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant » ou « prix métal standard ». On parle alors de « chiffre d'affaires standard » ou de « marges à prix métal standard ».

Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.

Ces prix de référence correspondent à l'indice d'évolution retenu par le London Metal Exchange, marché sur lequel les métaux sont cotés.

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle « chiffre d'affaires courant » ou « marges à prix métal courant ».

Les seuils fixés pour estimer le prix métal standard : (1500 €/T pour le cuivre et 1300 €/T pour l'aluminium).

Transformateurs

On distingue les transformateurs de distribution des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	2
DEFINITIONS.....	4
SOMMAIRE.....	6
AVERTISSEMENT.....	8
PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	12
III. L'ORGANISME CONSEIL.....	24
IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	25
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION	26
I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	27
II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE	27
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION	28
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMEDIAIRES FINANCIERS	30
V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE.....	30
PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC	33
I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	34
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC	37
III. MARCHÉ DES TITRES NEXANS MAROC	38
IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	38
PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHÉ ET CONCURRENCE	46
I. INTRODUCTION	47
II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE.....	47
III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.....	50
IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.....	75
V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.....	78
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE NEXANS MAROC.....	80
I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC.....	81
II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	82

III.	ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	92
III.	ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	100
PARTIE VI :	STRATEGIE ET PERSPECTIVES	102
I.	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC	103
II.	PERSPECTIVES	104
PARTIE VII :	FACTEURS DE RISQUE	105
I.	RISQUES LIES AUX RESPONSABILITES CONTRACTUELLES	106
II.	RISQUES LIES A LA DEPENDANCE CLIENTS	106
III.	RISQUES DE CREDIT CLIENTS	107
IV.	RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT	107
V.	RISQUES LIES A LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS	108
VI.	RISQUES DE MARCHE LIES A LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES METAUX	108
VII.	RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE	109
VIII.	COUVERTURE DES RISQUES	109
PARTIE VIII :	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	110
PARTIE VIII :	DONNEES COMPTABLES	112
I.	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC	113
II.	ETATS DE SYNTHESE	117
PARTIE IX :	ANNEXES	181

AVERTISSEMENT

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en Billets de Trésorerie est soumis au risque de non-remboursement. Ce programme d'émission de Billets de Trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par Nexans Maroc.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de Billets de Trésorerie objet du présent dossier d'information ni sur la qualité de la situation de Nexans Maroc. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non-remboursement des Billets de trésorerie.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription des Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles, ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Nexans Maroc n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

PREAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le Dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs N° 2560-95 du 9 octobre 1995 relatives au Titre de Créances Négociables, la présente mise à jour du dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de Nexans Maroc SA, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet du programme d'émission envisagé.

Ladite mise à jour a été préparée par Crédit du Maroc (CDM), agissant en sa qualité de conseiller financier dans le cadre d'un programme d'émission de Billets de trésorerie d'un plafond de 300.000.000 de Dirhams.

En application de l'article 17 de la même loi, tant que les BT sont en circulation, le dossier d'information fait l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

Les personnes en la possession desquelles le présent dossier d'information viendrait à se trouver sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Le contenu de ce dossier a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- des comptes sociaux de la société Nexans Maroc pour les exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- des comptes consolidés du groupe Nexans Maroc pour les exercices 2010, 2011 et 2012;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2010, 2011 et 2012;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des exercices 2010, 2011 et 2012;
- des rapports annuels de la société Nexans Maroc relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012;
- des rapports de gestion relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012;
- des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2010, 2011 et 2012 et exercice en cours ;
- ainsi que des différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, ce dossier d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public à tout moment dans les lieux suivants :
 - Siège de Nexans Maroc SA : Boulevard Ahl Loughlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
 - Crédit du Maroc : 48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca

Le présent dossier d'information est disponible sur le site web du CDVM : (www.cdvm.gov.ma).

PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Identité

Dénomination/raison sociale	Nexans Maroc	
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca	
Numéro de téléphone	(212) 0522 76 63 00	
Numéro de fax	(212) 0522 76 65 22 / 0522 76 62 91	
Représentants légaux	Karim BENNIS	Roland PICHOT
Fonctions	Directeur Général	Directeur Administratif et Financier
Adresse e-mail	karim.bennis@nexans.com	roland.pichot@nexans.com

Attestation

Le Conseil d'Administration représenté par le Directeur Général de Nexans Maroc, Monsieur Karim BENNIS et le Directeur Administratif et Financier de Nexans Maroc M. Roland PICHOT, attestent qu'à leur connaissance, les données du présent dossier d'information dont ils assument la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Nexans Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le 20 décembre 2013

Karim BENNIS
Directeur Général

Roland PICHOT
Directeur Administratif et Financier

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Identité des commissaires aux comptes

Prénom, Nom	Mohamed TOUHLALI Associé Gérant	Leila SIJELMASSI Associé
Dénomination/raison sociale	FIDUMAC	PwC Maroc (anciennement JPC Audit SARL)
Adresse	89, Rue Chaouia, Casablanca	35, rue Aziz Billal, 20330, Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 26 37 41 / 43	(212) 0522 99 98 00
Numéro de fax	(212) 0522 26 16 79	(212) 0522 23 88 70
Adresse e-mail	mtouhlali@fidumac.com	leila.sijelmassi@ma.pwc.com
Premier exercice soumis au contrôle	2001	2008
Expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

2. Comptes sociaux

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux des exercices clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités de Nexans Maroc S.A.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2010, 2011, et 2012.

Le 22 janvier 2014

PwC Maroc
Mme. Leila SIJELMASSI
Associée

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de Nexans Maroc S.A contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes semestriels au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013, objet d'examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières données dans le présent dossier d'information, avec les comptes semestriels sociaux au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013 objet de notre examen limité.

Le 22 janvier 2014

PwC Maroc
Mme. Leila SIJELMASSI
Associée

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire au 30 juin 2012

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Nexans Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et de charges relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 604 790, dont un bénéfice net de KMAD 18 486 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé des faits qui laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Nexans Maroc arrêtés au 30 juin 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 17 septembre 2012

PwC Maroc
M. ARFAOUI
Associée

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire au 30 juin 2013

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Nexans Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et de charges relatifs à la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 583 674, dont un bénéfice net de KMAD 2 625 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé des faits qui laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Nexans Maroc arrêtés au 30 juin 2013, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 18 septembre 2013

PwC Maroc

Mme. Leila SIJELMASSI
Associée

FIDUMAC

M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC S.A au 31 décembre 2012, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 593.029 dont un bénéfice net de KMAD 6.725.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi sur les Sociétés Anonymes, nous vous informons que la société Nexans Maroc SA a procédé au cours de l'exercice 2012 à la cession de sa participation de 20% au capital de société ALMA BAT dont le prix d'acquisition s'élevait à KMAD 7 000.

Casablanca, le 22 mars 2013

PwC Maroc
Mme Leila Sijelmassi
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2011, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KDH 642 392 dont un bénéfice net de KDH 41 438.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mai 2012

PwC Maroc
M. Fouad ARFAOUI
Associé-Gérant

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2010, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 627 875 642 dont un bénéfice net de DH 38 014 996.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2010 à KDH 524 333. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KDH 13 453 dont l'impact sur le résultat de l'exercice 2010 s'est élevé à environ KDH 2 000. Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment, à l'exception de la situation décrite ci-dessus, de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société. Conformément à l'article 172 de la loi sur les Sociétés Anonymes, nous vous informons que la société Nexans Maroc S.A a procédé au cours du premier semestre 2010 à l'acquisition de 20% des titres de la société ALMA BAT S.A pour un montant de KDH 7 000.

Casablanca, le 18 mai 2011

PwC Maroc
M. BOURAQADI SAADANI
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

3. Comptes consolidés

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse consolidés tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2010, 2011 et 2012.

Le 22 janvier 2014

PwC Maroc
Mme Leila SIJELMASSI
Associée

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse semestriels consolidés, objet de notre examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse semestriels consolidés du Groupe Nexans Maroc au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013 objet de notre examen limité précité.

Le 22 janvier 2014

PwC Maroc
Mme Leila SIJELMASSI
Associée

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2012

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Groupe Nexans Maroc, comprenant le bilan et le compte de produits et de charges consolidés au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 663 024, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 15 425.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états de synthèse consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les comptes de la société TEM (filiale à hauteur de 100% de Nexans Maroc) ont fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2010 pour l'exercice 2006. La société a contesté les deux notifications reçues et demandé le recours à l'arbitrage de la Commission Locale de Taxation. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact éventuel sur les comptes de la société qui pourrait résulter du dénouement définitif de cette situation.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé des faits qui laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Nexans Maroc arrêtés au 30 juin 2012, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 17 septembre 2012

PwC Maroc
M. ARFAOUI
Associée- Gérant

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2013

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Groupe Nexans Maroc, comprenant le bilan et le compte de produits et de charges consolidés au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 651 499, dont une perte nette consolidée de KMAD 3 300.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états de synthèse consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

La société COPREMA (filiale de Nexans Maroc) a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2010. La société conteste la totalité des redressements notifiés. Aucune provision pour risques n'a été constatée au 30 juin 2013. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact éventuel sur les comptes consolidés du Groupe Nexans Maroc qui pourrait résulter du dénouement de cette situation.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé des faits qui laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Nexans Maroc arrêtés au 30 juin 2013, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note relative au périmètre de consolidation et décrivant l'impact de la 1^{ère} consolidation à compter de la clôture de l'exercice 2012 de la filiale SIRMEL Sénégal, dont le capital social est détenu à 51% par la filiale Sirmel Maroc.

Casablanca, le 18 septembre 2013

PwC Maroc

Mme. Leila SIJELMASSI

Associée

FIDUMAC

M. TOUHLALI

Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Nexans Maroc S.A et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant des capitaux propres consolidés de KDH 662. 898 dont un bénéfice net consolidé de KDH 10 782.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

La société TEM (filiale à 100% de Nexans Maroc) avait fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2010 et reçu diverses notifications au titre des exercices 2006 à 2009. La société avait contesté les notifications reçues et demandé le recours à l'arbitrage de la Commission Locale de Taxation. Au 31 décembre 2011, nous n'étions pas en mesure de déterminer l'impact éventuel sur les comptes consolidés du Groupe Nexans qui pourrait résulter du dénouement de cette situation. Au cours de l'exercice 2012, suite à la conclusion d'un protocole d'accord avec l'administration fiscale, la société a payé et comptabilisé en charges de l'exercice un montant de KMAD 3 078.

La société COPREMA (filiale de Nexans Maroc) a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2010. La société conteste la totalité des redressements notifiés. Aucune provision pour risques n'a été constatée au 31 décembre 2012. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact éventuel sur les comptes consolidés du Groupe Nexans Maroc qui pourrait résulter du dénouement de cette situation.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1. Et 2. Ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble contribué par Nexans Maroc et les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1. De l'Etat des Informations Complémentaires consolidé relative au périmètre de consolidation et décrivant l'impact de la 1^{ère} consolidation en 2012 de la filiale SIRMEL Sénégal, dont le capital social est détenu à 51% par la filiale SIRMEL Maroc.

Casablanca, le 22 mars 2013

PwC Maroc
M. Leila IJELMASSI
Associé-Gérant

FIDUMAC
M. Mohamed TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Nexans Maroc S.A et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires consolidé (ETIC). Ces états financiers font ressortir un montant des capitaux propres consolidés de KDH 704 678 dont un bénéfice net consolidé de KDH 39 339.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Les comptes de la société TEM (filiale 100% de Nexans Maroc) ont fait l'objet reçu d'un contrôle fiscal en 2010 pour l'exercice 2006. La société a contesté les deux notifications reçues et a demandé le recours à l'arbitrage de la Commission Locale de Taxation. En décembre 2011, la société a reçu une notification pour les exercices 2007 à 2009. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel sur les comptes de la société qui résulterait du dénouement de cette situation.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites au paragraphe 2 ci-dessus, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Nexans Maroc S.A et de ses filiales au 31 décembre 2011, et du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidés.

Casablanca, le 22 mai 2012

PwC Maroc
M. Fouad ARFAOUI
Associé-Gérant

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Nexans Maroc S.A et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires consolidé (ETIC).

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2010 à KDH 524 333. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KDH 13 453 dont l'impact sur le résultat de l'exercice 2010 s'est élevé à environ KDH 2 000.

La société TEM (filiale de Nexans Maroc) a reçu une première notification relative au contrôle fiscal ayant porté sur l'exercice 2006. La société conteste la totalité des redressements notifiés dans sa première réponse adressée à l'administration fiscale. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact éventuel sur les comptes de la société qui pourrait résulter du dénouement de cette situation.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Nexans Maroc S.A et de ses filiales au 31 décembre 2010, et du résultat des ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidés.

Casablanca, le 18 mai 2011

PwC Maroc
M. BOURAQADI SAADANI
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination/raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant	Hicham Fadili
Fonction	Directeur Ingénierie Financière
Adresse	48-58, Boulevard Mohammed V – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 47 74 47
Numéro de fax	(212) 0522 47 72 17
Adresse e-mail	hicham.fadili@ca-cdm.ma

Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment consisté en l'analyse de l'environnement économique et financier de Nexans Maroc à travers :

- L'analyse des comptes sociaux et consolidés et des rapports de gestion des exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- L'analyse des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013 ;
- La lecture des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenu pendant les exercices 2010, 2011, 2012 et exercice en cours ;
- Ainsi que les différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi N° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) telle que modifiée et complétée, ainsi que l'arrêté du Ministre des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 tel que modifié et complété, aux dispositions statutaires de Nexans Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Le 21 janvier 2014

Hicham FADILI

IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Responsable	M. Roland PICHOT
Fonction	Directeur Administratif et Financier
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 76 63 00
Numéro de fax	(212) 0522 76 65 22 / 0522 76 62 91
Adresse e-mail	roland.pichot@nexans.com

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

1. Cadre réglementaire de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société Nexans Maroc S.A. émet dans le public des billets de trésorerie -BT- portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Nexans Maroc a ainsi procédé à une première émission de 150 000 000 MAD en juillet 2007, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2007. En janvier 2008, Nexans Maroc a procédé à l'extension de son plafond, le portant ainsi de 150 à 250 millions de dirhams. Cette extension du plafond d'émission a été autorisée par le conseil d'administration du 29 novembre 2007. Le 20 février 2012, le Conseil d'Administration de Nexans Maroc a autorisé l'augmentation du plafond d'émission pour le porter à 300 millions de dirhams. Ledit conseil d'administration a donné pouvoir au Directeur Général, Monsieur Karim BENNIS conjointement avec M. Roland Pichot pour la signature de tout document relatif à cette émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'informations fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice.

Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis dans le cadre du présent programme ou de tout évènement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme d'émission.

2. Objectifs de l'émission

L'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 300 millions de dirhams permettra à Nexans Maroc S.A. d'optimiser les coûts de financement de la trésorerie à court terme et de faire face à la hausse des besoins en fonds de roulement de la société liée à la croissance de son activité.

II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE

▪ Plafond du programme	MAD 300 000 000
▪ Valeur nominale unitaire	MAD 100 000
▪ Nature juridique des titres	Billets de Trésorerie, dématérialisés par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
▪ Forme des titres	Au porteur.
▪ Maturité des BT	A définir au moment de chaque émission, de 10 jours à 1 an.
▪ Jouissance	A la date de règlement.
▪ Taux d'intérêt	Fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché.
▪ Mode de rémunération	Intérêts post comptés.
▪ Paiement du coupon	In fine, soit à l'échéance des BT.

- **Remboursement du principal** In fine, soit à l'échéance de chaque BT.
- **Garantie** L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
- **Clause d'assimilation** Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
- **Rang / Subordination** Les BT émis par Nexans Maroc viennent au même rang entre eux et au même rang que toutes autres dettes de Nexans Maroc, présentes ou futures, non assorties de sûretés, à durée déterminée.
- **Négociabilité des titres** Titres librement négociables de gré à gré auprès du réseau placeur.
- **Encours des BT au 30/11/2013** 0 MAD

III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION

1. Bénéficiaires

La souscription est réservée à toute personne physique ou morale résidente ou non résidente, de nationalité marocaine ou étrangère.

2. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A cet effet, il doit obtenir copie du document qui l'atteste et le joindre au bulletin de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et, pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à cette catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par l'établissement placeur.
Personnes morales marocaines hors OPCVM	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés nationaux hors OPCVM	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant apparaître leur appartenance à cette catégorie.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullités.

3. Période de souscription

A chaque fois que l'émetteur manifestera un besoin de trésorerie, CDM procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

4. Modalités de souscription

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription, selon le modèle joint en Annexes.

Les ordres de souscription seront collectés par le biais du réseau du Crédit du Maroc.

Crédit du Maroc est en charge de la centralisation des souscriptions collectées par le réseau.

Crédit du Maroc en tant que centralisateur est chargé du traitement des ordres de souscription et du rejet des demandes ne respectant pas les modalités énoncées dans le dossier d'information et ce dès réception du bulletin de souscription.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Crédit du Maroc est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille ou d'un document équivalent faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Crédit du Maroc est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en la présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. Crédit du Maroc doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. Par ailleurs, Crédit du Maroc déterminera librement les modalités de garantie financière demandée aux souscripteurs qui peut être un dépôt en espèce, en titre ou une caution ; et
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès du Crédit du Maroc. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité.

5. Modalités d'allocation

Les modalités d'allocation seront arrêtées avant chaque période de souscription.

6. Engagement d'information du CDVM

Nexans Maroc s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des Billets de Trésorerie émis (Maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des Billets de Trésorerie par catégorie de souscripteur.

7. Modalités de règlement/livraison des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par Crédit du Maroc, en sa qualité d'établissement gestionnaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

- | | |
|--|-----------------|
| ▪ Conseiller et coordinateur global | Crédit du Maroc |
| ▪ Organisme chargé du placement | Crédit du Maroc |
| ▪ Domiciliaire de l'émission | Crédit du Maroc |
| ▪ Organisme chargé du service financier | Crédit du Maroc |
| ▪ Dépositaire central | Maroclear |

V. RÉGIME FISCAL DES BILLETS DE TRÉSORERIE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

1.1. Personnes Résidentes

⇒ Personnes soumises à l'IS

Suivant l'article 19 du Code Général des Impôts (CGI) 2011, les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui d'identification à l'impôt sur les sociétés.

⇒ Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
- Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

2. Plus-values

2.1. Personnes Résidentes

⇒ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du CGI 2011, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créance sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ; ou
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ; ou
- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du CGI 2011, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession des obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours de l'année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 MAD ;
- la donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

⇒ **Personnes Morales**

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créance sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

2.2. Personnes Non Résidentes

⇒ **Personnes Physiques**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

⇒ **Personnes Morales**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur les obligations et les autres titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées.

PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- **Dénomination sociale** Nexans Maroc S.A.
- **Siège social** Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca.
- **Téléphone** (212) 0522 76 63 00
- **Télécopie** (212) 0522 76 65 22 / 0 522 76 62 91
- **Site Web** www.nexans.ma
- **Email** commercial@nexans.co.ma
- **Forme juridique** Société Anonyme à Conseil d'Administration, de droit privé marocain, régie par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 jomada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
- **Date de constitution** 10 février 1947
- **Durée de vie** 99 ans
- **Objet social** (Article n° 2 des statuts)
La société a pour objet au Maroc et en tout autre pays :
 - ❖ La fabrication sous quelque forme que ce soit de tous matériels, appareils, instruments, objets et fournitures quelconques se rapportant à l'électricité et à tout agent énergétique quel qu'il soit, ainsi qu'aux industries chimiques et de métaux ;
 - ❖ L'importation, l'achat sur place de tous produits, matières, matériels et autres nécessaires à la réalisation de l'activité ci-dessus ;
 - ❖ L'exécution de toutes opérations de production permettant notamment l'Equipement de toutes usines électriques, hydrauliques ou thermiques, la mise en place de tous réseaux ou lignes de transport de force, lumière et traction, de tous systèmes ayant pour but de produire, utiliser, transformer et distribuer l'énergie électrique et tout agent quelconque d'énergie, sous quelque forme que ce soit ;
 - ❖ La vente, la commercialisation, l'exploitation, la location, l'installation et la distribution sur le marché national comme le marché d'exportation des produits fabriqués par la société ;
 - ❖ La création, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux nécessaires aux activités précitées ;

- ❖ L'obtention, l'acquisition, l'exploitation pour son compte de tout brevet, marque de fabrique ou de service ou procédé se rapportant aux industries et commerces exercés par elle ;
 - ❖ La participation sous toutes ses formes, à toutes sociétés ou la création de toute société ou entreprise dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser ou développer son activité ;
 - ❖ Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
- **Capital social au 30/06/2013** 224 352 000 MAD entièrement libéré, composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.
 - **Exercice social** Du 1^{er} janvier au 31 décembre.
 - **Numéro d'inscription au RC** 7545 Casablanca
 - **Tribunal compétent en cas de litige** Tribunal du Commerce de Casablanca
 - **Documents juridiques** les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
 - **Textes législatifs applicables à l'émetteur**
 - ❖ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois 23-01, 36-05 et 44-06.
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01 et 45-06).
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
 - ❖ Règlement général du dépositaire central approuvé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 932-98 du 16 avril 1998, complété et modifié par l'arrêté 1961-01 du 3 Janvier 2002 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005.

- ❖ Règlement général de la Bourse des valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°499-08 du 27 juillet 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de la privatisation et du tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 ; celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur le 22 novembre 2004 ainsi que par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008.
- ❖ Règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 (7 Rabii II1429)
- ❖ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi 46-06.
- ❖ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.
- ❖ Décret n°2-94-651 du 5 juillet 1995 pris pour l'application de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables ;
- ❖ Arrêté du Ministre des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 relatif à certains titres de créances négociables ;
- ❖ Circulaire de Banque Al-Maghrib n°4/G/96 du 30/01/96 relative aux billets de trésorerie ;
- ❖ Modificatif du 27/07/2001 de la circulaire n° 4/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux Billets de Trésorerie.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC

1. Situation au 30 juin 2013

Au 30 juin 2013, le capital social de Nexans Maroc S.A. s'élève à 224 352 KMAD et est entièrement libéré. Il est composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.

2. Evolution du capital social

Le capital social a été porté, après 27 augmentations, à 224 352 KMAD. Il est resté inchangé depuis 2001 où il a été augmenté de 56 880 000 MAD suite à une incorporation de réserves : la valeur nominale des actions a alors été portée de 150 MAD à 200 MAD chacune. Après cette augmentation de capital, la valeur nominale des actions a été réduite de 200 MAD à 100 MAD par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2001 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2000. Le nombre des actions est ainsi passé de 1 121 760 à 2 243 520 actions.

3. Répartition du capital social au 30 juin 2013

Nexans Maroc est une société cotée en bourse depuis 1983. Au 30 juin 2013, les principaux actionnaires sont les suivants :

Nom/Prénom ou Raison Sociale	Nombre titres	% Détenion	Capital correspondant	% Droits de vote
Nexans Participations (France)	1 875 328	83,59%	187 532 800	83,59%
Atlanta	39 972	1,78%	3 997 200	1,78%
Flottant en bourse	328 220	14,63%	32 822 000	14,63%
Total	2 243 520	100,00%	224 352 000	100,00%

Source : Bourse des Valeurs de Casablanca

4. Renseignements sur les actionnaires principaux de Nexans Maroc S.A.

Société	Activité	Principaux actionnaires	CA 2012	Résultat net 2012	Valeur nette des titres 2012
Nexans Participations (France)	Holding	Nexans (100%)	-	89 858 K€	1 848 256 M€

Source : Rapport annuel de Nexans.

5. Pactes d'actionnaires

A la connaissance du management de Nexans Maroc, il n'existe pas de pacte d'actionnaires au 30/06/2013.

III. MARCHE DES TITRES NEXANS MAROC

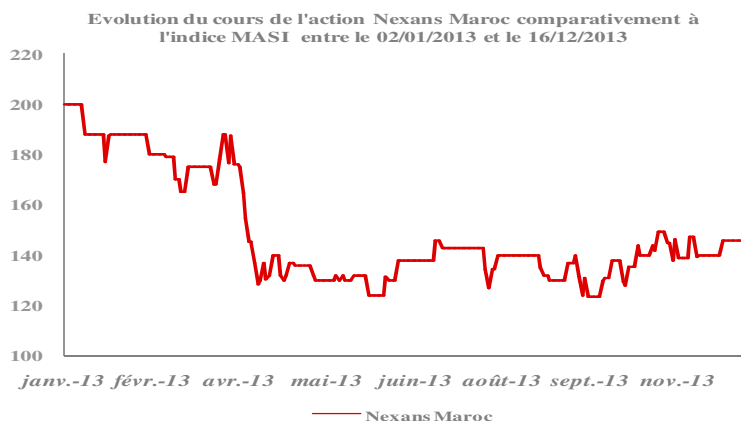
1. Caractéristiques des actions Nexans Maroc

Nexans Maroc S.A. est cotée au marché principal de la Bourse de Casablanca sous le « ticket » NEX et le code technique 1114.

Sur la période s'étalant du 02/01/2013 au 04/04/2013, le titre NEXANS MAROC a emprunté une trajectoire baissière. En effet, entamant cette phase sur un prix de 200,00 MAD, la valeur a accusé une contre-performance de -27,30%, fixant, ainsi, son prix à 145,40 MAD, en date du 04/04/2013.

A partir du 05/04/2013, la valeur a vu son cours se délester de 14,61% pour se stabiliser à 124,15 MAD du 03/06/2013 au 10/06/2013. Depuis, le titre NEXANS MAROC s'est engagé dans une zone de flottement lui permettant, à fin juillet, d'améliorer légèrement son prix de +2,30% à 127,00 MAD.

Le mois d'août a connu une stagnation du cours à 140 MAD avant de s'établir à 135 MAD le 30/08/2013. La valeur ressort à 130 MAD à fin septembre avant d'enregistrer une hausse à 149,45 MAD à fin octobre 2013. Nexans Maroc clôture le mois de novembre à 140,05 MAD et s'établit à 146 MAD au 16/12/2013.



Source : Bourse de Casablanca

2. Emissions obligataires ou d'autres titres de créances

Nexans Maroc S.A. a procédé à une première émission de billets de trésorerie en juillet 2007 portant sur un montant total de 150 000 000 MAD et a relevé le plafond de l'émission à 250 000 000 MAD en janvier 2008. Le Conseil d'Administration du 20 Février 2012 a autorisé l'augmentation du plafond de l'émission pour le porter à 300 000 000 MAD.

Au 30/11/2013, l'encours du programme de billets de trésorerie Nexans Maroc est de 0 MAD.

IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

1. Conseil d'Administration

Nexans Maroc S.A. est administrée actuellement par un Conseil d'Administration de neuf membres.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de Nexans Maroc S.A., le conseil d'administration est composé de 3 membres au moins et 12 au plus.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire, qui peut les révoquer à tout moment.

L'actuel Conseil d'Administration de Nexans Maroc S.A. se compose de :

Prénom /NOM	Fonction	Date de nomination ou de renouvellement	Expiration du mandat
Frédéric VINCENT	Président du conseil d'administration de Nexans Maroc ¹ Directeur Général Délégué de Nexans France	AGO 24/06/13	AGO statuant sur les comptes clos au 31/12/2018
Abdelaziz TAZI	Administrateur de Nexans Maroc Président du conseil de surveillance de la Société Générale Marocaine des Banques	AGO 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/16
Khalid EL KADIRI	Administrateur de Nexans Maroc Retraité	AGO 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/16
DRISS BENHIMA	Administrateur de Nexans Maroc Président Directeur Général de la Royal Air Maroc	AGO du 28/06/12	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2017
Karim BENNIS	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Général de Nexans Maroc	AG mixte 30/06/09	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
Nexans Participations (représenté par Magali VALAT)	Administrateur de Nexans Maroc Magali VALAT est Directeur juridique adjoint du Groupe Nexans	AGO 17/06/10	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/15
Philippe ROMIEU	Administrateur de Nexans Maroc Vice-Président Méditerranée-Afrique de AREVA T&D	AGO du 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/16
William ENGLISH	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Zone Europe du Nord jusqu'au 31.12.2010 et Directeur de la Zone Moyen-Orient - Russie et Afrique depuis cette date	AGO 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
NICOLAS BADRE	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Financier du Groupe Nexans	AGO 24/06/2013	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13

Source : Nexans Maroc S.A.

2. Organes de direction

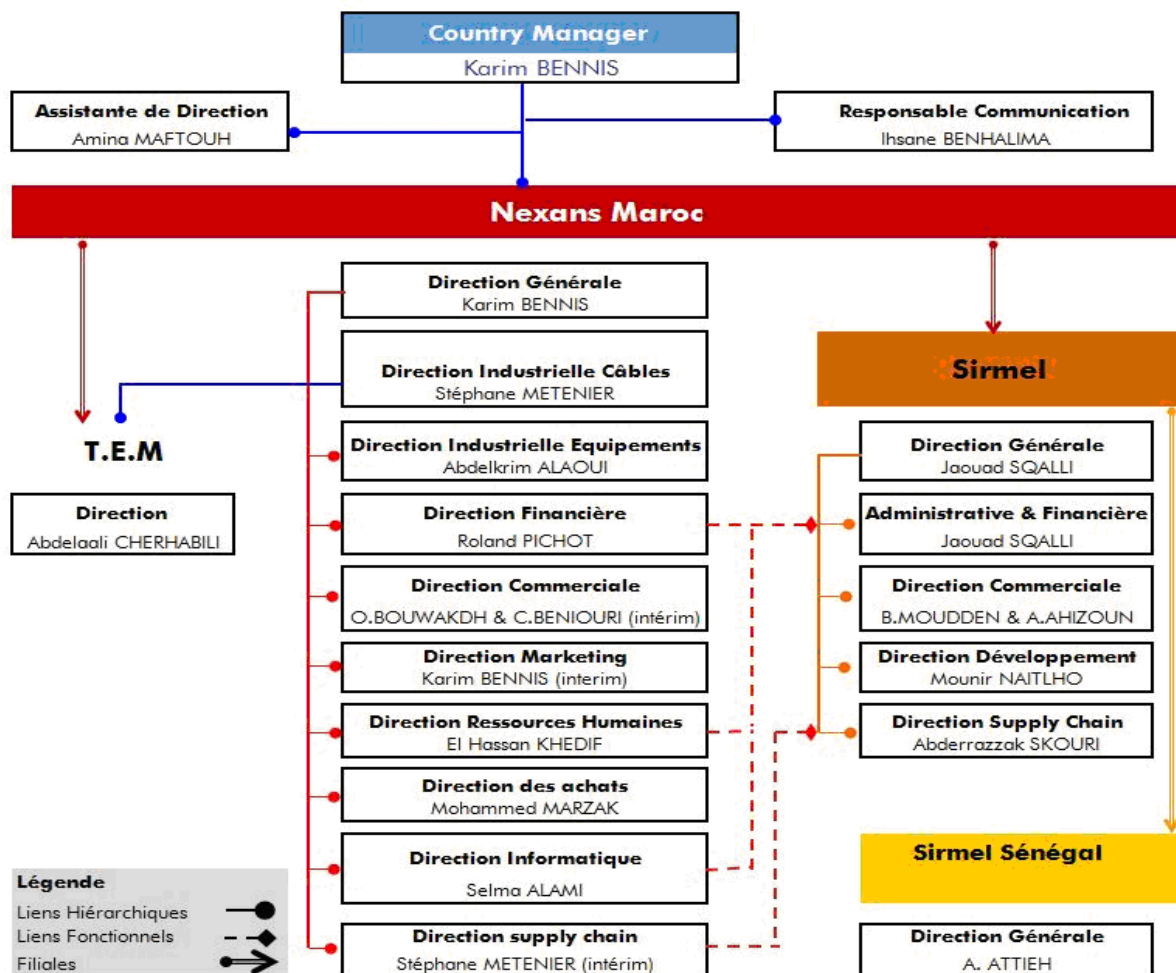
Au 30 juin 2013, la gestion de Nexans Maroc S.A. est assurée par une équipe dirigeante qui se présente comme suit :

Nom/Prénom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Frédéric VINCENT	Président du CA	24/06/2012
Karim BENNIS	Directeur Général	01/01/2006
Roland PICHOT	Directeur Administratif et Financier	01/02/2006
El Hassane KHEDIF	Directeur des Ressources Humaines	23/08/2010
Abdelaâli CHERHABILI	Directeur des Achats	01/10/2008

Source : Nexans Maroc S.A.

¹ Suite à la réunion du conseil d'administration du 09/03/2010, un changement du mode d'exercice de la Direction Générale a été approuvé à l'unanimité. M. Frédéric VINCENT conserve ainsi son mandat de Président du Conseil et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

Au 30 juin 2013, l'organigramme fonctionnel de Nexans Maroc S.A. se présente comme suit :



Source : Nexans Maroc S.A.

3. Formation et expérience des principaux dirigeants

M. Frédéric VINCENT, Président

M. VINCENT (59 ans) a été membre d'un grand cabinet d'audit anglo-saxon de 1978 à 1985. Il a rejoint Alcatel en 1986, puis le secteur Câbles et Composants du même groupe en 1989.

En 1994, il a été nommé Directeur Général Adjoint (Administration et Finances) des activités télécommunications sous-marines d'Alcatel puis, en 1997, des activités batterie (Saft). En 2000, il devient Directeur Administratif et Financier de Nexans, membre du Comité Exécutif. Il est nommé Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de Nexans le 15 mai 2006.

Le 07 Mars 2008, M. VINCENT est nommé Président Directeur Général de Nexans Maroc. Le 09/03/2010, à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration de Nexans Maroc, M. VINCENT conserve son mandat de Président et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

M. Karim BENNIS, Directeur Général

M. BENNIS (53 ans) est Ingénieur en Electrotechnique, diplômé de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité de Paris.

Il a intégré le Groupe Nexans Maroc en 1985 en qualité d'ingénieur au Département Mesures et Protections au sein de SIRMEL, filiale du Groupe.

En 1990, il prend la responsabilité de ce Département avant d'être nommé, en 1991, Directeur Commercial de SIRMEL.

En 1996, M. BENNIS intègre Alcatel Alsthom en qualité de Directeur Commercial.

En 2004, il est nommé Directeur Général Adjoint de Nexans Maroc, en charge du Marketing et des Ventes. En janvier 2006, il est nommé Directeur Général, assurant également la Direction Pays Maroc.

Durant la période 2002 – 2006, M. BENNIS a également assuré la fonction d'Administrateur Délégué en charge de la Direction Générale de SIRMEL.

Depuis juin 2011, M. Karim BENNIS chapote la direction Marketing de Nexans Maroc par intérim.

M. Stéphane METENIET, Directeur industriel

M. Stéphane METENIET (53 ans) est ingénieur Arts et Métiers

Il a intégré le groupe Nexans Maroc en 2012 à ce jour en qualité de directeur Industriel Câbles - Nexans Maroc

Entre 2007 et 2012 il était directeur d'Usine - Nexans LA VERPILLIERE et entre 2000 et 2007 il occupait le poste de responsable Production - Nexans AUTUN.

M. Mohamed MARZAK

M. Mohamed MARZAK (38 ans) est Ingénieur de l'Ecole Centrale Paris et titulaire d'un Exécutive MBA ENPC/EHTP.

M. Marzak a débuté sa carrière en 1996 à ALCATEL CABLE en tant que consultant détaché de PEA Consulting avant d'être nommé en 1998 Senior Manger en Supply Chain au sein de ce même cabinet.

En 2006, M. MARZAK intègre Centrale Laitière en tant que Directeur d'Usine, fonction qu'il occupe pendant 4 ans avant d'être nommé Directeur d'Exploitation de 4 sites au sein de Centrale Laitière.

En juillet 2013, M. MARZAK rejoint la Direction des achats de Nexans Maroc.

M. El Hassane KHEDIF, Directeur des Ressources Humaines

M. KHEDIF (53 ans) est un ingénieur de formation, diplômé à l'école nationale de l'industrie minérale au Maroc en 1982.

De 1982 à 1993, M. KHEDIF assure plusieurs fonctions au sein de la société Maghreb Steel (manager de production, directeur technique, puis directeur des projets industriels). En 1993, il est nommé directeur des ressources humaines à Maghreb Steel.

En 1998, M. KHEDIF rejoint le groupe GlaxoSmithKline en tant que directeur des ressources humaines de la région Maroc, puis Afrique du Nord. Parallèlement, il complète sa formation avec des cursus de management et de coaching.

Il intègre Nexans Maroc en août 2010.

M. Roland PICHOT, Directeur Administratif et Financier

M. Pichot (61 ans) est autodidacte.

Il débute sa carrière en 1970 dans le secteur automobile chez Citroën.

En 1975, il est engagé dans le Groupe EXIDE, fabricant de batteries au plomb (ex-CGE, ex-Alcatel), en tant que Responsable de la Comptabilité Analytique France. Il est nommé ensuite Responsable du Contrôle de Gestion de la filiale en Belgique, et devient en 1995 Directeur du Contrôle de Gestion Europe de la Division Batteries Industrielles.

En 1997, il est engagé par Nexans (ex-Alcatel Câbles) en tant que Contrôleur de Gestion Monde pour l'Activité Marché Général.

En 2006, il est nommé Directeur Administratif et Financier de la filiale Nexans Maroc.

4. Gouvernance d'entreprise

4.1. Comités de contrôle

Les statuts de Nexans Maroc ne prévoient pas la mise en place de comités techniques. Notons que Nexans Maroc a procédé à l'harmonisation de ses statuts, conformément à la loi n°20-05 du 23 mai 2008 visant à modifier et compléter la loi n°17/95 sur les sociétés anonymes.

Afin d'assurer un meilleur processus de contrôle interne et de gouvernance d'entreprise, le Groupe Nexans a développé, courant 2010, un certain nombre de principes relevant des bonnes pratiques de gestion et de contrôle et ce sur différents aspects :

- Ethique et conduite des affaires
- Fusion et Acquisition
- Dépense d'investissement
- Opérations de restructuration
- Nomination d'agents commerciaux, de consultants et de distributeurs internationaux, signature de contrats et autorisation de mise en paiement des commissions aux dits agents
- Achats de biens et prestations
- Délégation de pouvoir
- Prise de commande et signature de contrat
- Sûreté et garantie

L'intégralité de ces aspects cités ci-dessous devront être réalisés conformément aux procédures du groupe Nexans en vigueur.

Il existe des comités de direction qui se réunissent afin de mettre en place des plans d'action rentrant dans le cadre de la définition générale de la stratégie d'entreprise.

	Composition	Périodicité / Objectifs
Réunion stratégique et budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de direction - Responsables de département 	Une fois par an pour la fixation du budget et deux fois par an pour l'actualisation.
Comité de direction	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines - Directeur des Achats 	Le comité de direction de Nexans se réunit une fois par mois afin d'analyser les résultats financiers de la société et de définir et faire le suivi de la stratégie.
Comités industriels	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général - Directeur Administratif et Financier - Directeurs usines - Directeur Achats - Responsable de production - Responsable du contrôle de gestion usines - Responsable qualité - Responsable méthode - Responsable logistique 	Pour chaque établissement (filiale, unité de production), réunion mensuelle pour faire le suivi de l'activité de l'établissement.
Comité ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines - Directeur des Achats 	Réunions tous les deux mois. Définition et suivi de la politique salariale, gestion des évolutions de carrières, anticipation et gestion de la relève, sécurité et environnement.
Comités commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Responsables de Départements 	Réunions mensuelles, par activité, notamment avec les usines afin d'évaluer le coût de production et de définir la politique de prix.
Comité qualité et certification	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de direction - Responsable qualité - Responsable sécurité - Responsable activité concernée 	Réunion deux fois par an. L'objectif de ce comité est d'assurer le processus de qualification et de gérer la pérennité des indicateurs.

Il est à noter également qu'il existe une direction d'audit interne du Groupe Nexans qui est en charge de vérifier que les procédures du Groupe sont mises en application dans toutes les filiales.

4.2. Rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration

En 2012, leur montant a atteint 337 KMAD.

4.3. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants de Nexans Maroc S.A. au 31 décembre 2012 se chiffre à 9 976 KMAD.

4.4. Prêts accordés aux membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'est accordé aux administrateurs de Nexans Maroc, ni aux directeurs.

4.5. Intéressement et participation du personnel

Le système de rémunération de Nexans Maroc ne prévoit pas d'un plan d'intéressement établi sur la base d'accords salariaux ou de conventions collectives.

Une part de la rémunération est néanmoins liée aux résultats (bonus) et à la productivité (prime de rendement).

Des plans d'actionnariat ont également été mis en place en faveur des salariés et permettent de les associer aux résultats et aux fruits de la croissance du Groupe. En effet, les salariés de Nexans Maroc, au même titre que les salariés de l'ensemble du réseau mondial Nexans, ont bénéficié du plan d'actionnariat salarié (ACT 2006, ACT 2008 et ACT 2010).

En 2012, une nouvelle opération d'actionnariat salarié (ACT 2012) a été lancée, avec une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe portant sur un maximum de 400 000 titres. Il s'agit de la 5^{ème} augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe Nexans, lancée au niveau mondial. Les actions sont indisponibles pour une durée de cinq ans sauf cas limités de déblocage anticipé. Le règlement-livraison des actions a été réalisé le 03 août 2012.

4.5. Opérations conclues entre Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux

En dehors des conventions énumérées ci-après, aucune autre opération n'est conclue entre le Groupe Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux.

- Convention d'avances de trésorerie conclue avec COPREMA

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Avance de trésorerie
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2012	237 KMAD
Taux d'intérêt	4.10%
Montant encaissé au titre de l'exercice 2012	17 000 KMAD

- Convention de partenariat commercial conclue avec SIRMEL Sénégal

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Distribution de transformateurs sur le marché sénégalais
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2012	511 KMAD
Montant encaissé au titre de l'exercice 2012	4 395 KMAD

- Conventions d'assistance administrative, commerciale et technique :

Administrateurs concernés	M. Frédéric VINCENT et M. Frédéric MICHELLAND
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Assistance administrative, commerciale et technique fournie par le Groupe Nexans France
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2012	22 596 KMAD
Montant décaissé au titre de l'exercice 2012	21 169 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative et commerciale
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	487 KMAD
Montant encaissé au titre de l'exercice 2012	584 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	TEM (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative et industrielle
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	1 121 KMAD
Montant encaissé au titre de l'exercice 2012	1 060 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Les Câbleries du Sénégal (LCS)
Nature et modalités	Assistance technique et de formation (1% du chiffre d'affaires facturé)
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	0 KMAD
Montant encaissé au titre de l'exercice 2012	0 KMAD

- Accord de licence conclu avec ALSTOM :

Administrateurs concernés	Philippe ROMIEU
Bénéficiaire	ALSTOM
Nature et modalités	Licence pour la fabrication et la vente de postes
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2012	3 908 KMAD

- Avances :

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL
Nature et modalités	Avance de trésorerie
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	1 787 KMAD
Taux moyen de rémunération	5%
Montant du prêt encaissé au titre de l'exercice 2012	18 957 KMAD

PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE

I. INTRODUCTION

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques pour les marchés d'infrastructure, de l'industrie et du bâtiment.

Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire...

Le Groupe Nexans Maroc diffuse ses produits sur le territoire national et réserve une partie à l'export, principalement en direction de la Libye, l'Algérie, le Bénin, le Mali, le Sénégal, le Cameroun, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, la France, le Mexique, le Kenya, le Nigeria, le Congo et le Gabon.

Son activité est ainsi sujette aux évolutions du marché de l'industrie électrique.

II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE

1. Aperçu sur le marché national de l'industrie électrique

NB1 : *En l'absence de statistiques sectorielles homogènes et fiables, les données relatives au marché national de l'industrie électrique communiquées ci-après proviennent pour la plupart des estimations effectuées par Nexans Maroc.*

NB2 : *Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant ». Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont en effet très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.*

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle chiffre d'affaires ou marges à « prix métal courant ».

1.1. Environnement économique et données générales sur le secteur électrique²

1.1.1 Environnement économique :

La crise économique mondiale et particulièrement celle de la France et de l'Espagne, les 2 principaux partenaires du Maroc, ont impacté la croissance du PIB du Maroc réduite à 2,7% contre une moyenne supérieure à 5% durant la dernière décennie.

Le changement de majorité gouvernementale cumulé à cette crise, continue de provoquer l'attentisme des investisseurs locaux, attentisme accentué au 2ème semestre 2012.

Au niveau des indicateurs économiques, cette crise est matérialisée par :

- Un déficit budgétaire estimé à 7,1% risquant d'atteindre 9% à cause d'une demande intérieure soutenue
- Un déficit de la Caisse de Compensation de 56 MMDH représentant 6,8 % du PIB

² Note de conjoncture de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières – Ministère de l'économie et des Finances.

- Une dette du Trésor Public de 57,8% du PIB contre 47,1% en 2009
- Un déficit de la balance des paiements de 9,4%.

Toutefois, malgré cette situation difficile, le Maroc semble en sortie de crise et en position favorable notamment en raison de :

- Stabilité politique
- Difficultés politiques des pays voisins et concurrents : Tunisie, Egypte,...
- Renchérissement des coûts dans les pays d'Europe de l'Est
- Bonne santé économique de l'Afrique, premier marché cible du Maroc
- Poursuite d'importants investissements directs étrangers (Renault, Bombardier ...)

2.1.1 Environnement sectoriel :

Le secteur électrique connaît, au-delà de la crise économique du pays, une crise majeure de liquidité due aux difficultés de l'ONEE, premier donneur d'ordres, difficultés liées au coût des ventes du KWH inférieur à son prix de revient.

L'ONEE négocie avec l'Etat un programme prévoyant une hausse de la tarification du KWH et une augmentation de capital de 3 MMDH.

1.2. Secteur de l'industrie électrique

L'industrie électrique au Maroc est portée par plus de 200 entreprises opérant dans plusieurs branches d'activité allant de la fabrication de moteurs électriques jusqu'à la confection de matériels médicochirurgicaux, en passant par la fabrication de transformateurs électriques, d'appareils d'émission et de transmission mais aussi de fils et câbles isolés.

A l'heure actuelle, le secteur des Fils et Câbles isolés compte une douzaine de sociétés dont trois représentent les parts de marché les plus importantes. Il s'agit de :

- Nexans Maroc, filiale du groupe Nexans.
- Imacab, deuxième câblier au Maroc, appartenant au groupe Ingelec, Imacab est spécialisé dans les câbles domestiques, les câbles industriels et la métallurgie.
- Câbleries du Maroc, société familiale appartenant à la famille Tagmouti, produit tous les types de câbles hors câbles automobiles.

Les autres sociétés opérant dans le secteur détiennent de faibles parts de marché. Il s'agit notamment de :

- Medi Câble qui a démarré son activité en 2004 et produit essentiellement des câbles domestiques et des câbles industriels.
- Coficab, filiale du Groupe Charika, spécialisée dans la fabrication des câbles automobiles en partenariat avec Valéo et Delphi.
- Africâble, filiale du Groupe Chaâbi, spécialisée dans la fabrication des câbles télécoms.

En 2011, le secteur électrique a connu une évolution variable en fonction des domaines d'application :

- 2011 a été l'année de la reprise de la croissance de la consommation énergétique à 8,4% nécessitant d'accélérer le programme d'investissement de l'ONE (9 MM \$US)
- Relance du programme d'électrification de 4000 villages couvrant la période Mai 2011- Fin 2013.

- Ralentissement des programmes de lotissement et d'électrification moyenne tension due à la baisse du marché de l'immobilier de standing et touristique.
- Renforcement du programme de l'habitat social.

Concernant le marché spécifique de câbles, 3 points sont à signaler :

- Renforcement des concurrents traditionnels sur les marchés européens et africains.
- Création d'agences commerciales et logistiques au Maroc d'El Sewdy et de Général Câble.
- Fort intérêt des entreprises Espagnoles pour le marché marocain.

2. Cadre réglementaire

Le secteur de l'industrie électrique, à l'instar d'autres branches de l'économie nationale, a évolué dans un cadre relativement protégé jusqu'en 2003, date à laquelle les importations de certains produits ont été exonérées des droits de douane (exemple des fils de cuivre et d'aluminium...)

Les droits de douane actuellement en vigueur pour les intrants en provenance de l'Union Européenne sont les suivants :

	Taux appliqué en 2003	Taux appliqué en 2008	Taux appliqué en 2009	Taux appliqué en 2010	Taux appliqué en 2011	Taux appliqué en 2012
Liste 1 : essentiellement des équipements pour investissements industriels.	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Liste 2 : matières premières (fils de cuivre, aluminium, polypropylène...).	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Liste 3 : produits importés également fabriqués au Maroc.	40,50%	18%	13,50%	9%	4.5%	0%

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

L'ensemble des produits finis, objet de la liste 3, en provenance de l'Union Européenne connaît un démantèlement douanier progressif depuis 2003, comme stipulé dans l'accord de libre échange entre le Maroc et l'Union Européenne.

Cette vague de démantèlement douanier a été confirmée par d'autres accords de libre échange dont notamment l'accord de la Ligue Arabe signé en 2006 pour signifier l'annulation des droits de douane sur les échanges réalisés entre les pays membres. Il en est de même de l'accord d'Agadir signé en septembre 2006 entre le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie.

III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.

1. Appartenance de Nexans Maroc au Groupe Nexans

1.1. Historique du Groupe Nexans

Nexans Maroc est une filiale du leader mondial de l'industrie du câble, le Groupe Nexans.

Le Groupe Nexans est né en 1897 sous l'appellation « Société Française des Câbles Électriques », depuis l'invention de l'ingénieur suisse François Borel, qui permet de rendre étanches les câbles électriques en couvrant de plomb le papier bitumé. Depuis, le groupe n'a cessé de croître et de développer ses savoir-faire autour des métiers du câble, en passant de la Société Française des Câbles Électriques au Groupe Nexans.

- 1897** Création à Lyon de la **Société Française des Câbles Électriques**, système Berthoud, Borel et Compagnie.
- 1912** La Compagnie Générale d'Électricité (CGE) acquiert la majorité de la Société Française des Câbles Électriques.
- 1917** La société prend le nom de **Compagnie Générale des Câbles de Lyon**.
- 1925** Fusion avec la **Compagnie Générale d'Électricité**. Câbles de Lyon devient une division de la Compagnie Générale d'Électricité.
- 1938** Acquisition par la Compagnie Générale d'Électricité de la Société Industrielle des Téléphones. Apport des activités câbles de la Société Industrielle des Téléphones (usines de Bezons et Calais) aux Câbles de Lyon.
- 1969** Absorption de la Société Alsacienne de Construction Mécanique (France).
- 1970** Absorption des Câbles Geoffroy et Delore (France).
- 1979** Acquisition des Câbleries de Lens (France).
- 1980** Prise de contrôle de Chandris Câbles (Grèce).
- 1981** Prise de participation dans Chester Câbles (États-Unis).
- 1982** Rachat de Kabelmetal Elektro (Allemagne). Nationalisation de la CGE.
- 1983** Rachat de Thomson-Jeumont Câbles (France). Rachat de Gorse.
- 1986** Accord entre la CGE et ITT. **Les Câbles de Lyon sont apportés à Alcatel NV**. Les activités câbles de ITT sont reprises par Câbles de Lyon qui prend le nom de Alcatel Câble. Rachat de Tréfilerie et Laminoir de la Méditerranée (TLM). Rachat des Câbleries de Charleroi (Belgique).
- 1988** Rachat de la Société Nouvelle de Câblerie Barelec. Rachat de Manuli Cavi (Italie). Rachat de Thomson Cuivre.
- 1989** Rachat des Câbleries de Dour (Belgique).
- 1991** Rachat de Canada Wire (Canada), Vacha Kabel (Allemagne), Ehlerskabelwerk (Allemagne), Lacroix und Kress (Allemagne) et AEG Kabel.
- 1992** Rachat de Berk-Tek (États-Unis).
- 1994** Rachat de Cortaillod-Cossonay (Suisse).
- 1998** Rachat de ODD (États-Unis - Portugal).

- 2000** Acquisition de Safi Conel (Italie).
Alcatel a souhaité se concentrer sur son activité principale (les Télécoms) et a décidé donc de se séparer de l'activité câbles qui, depuis, porte l'appellation **Nexans**.
- 2001** Acquisition de Daesung Câble (Corée du Sud).
Introduction de Nexans à la Bourse de Paris (Paris - SBF 120, compartiment B d'Euronext Paris).
- 2002** Acquisition de PETRI (Allemagne). Vente de AGRO AG Suisse
- 2003** Rachat de Kukdong Electrical Wires Company (Corée)
Rachat de Furukawa Cabos de Energia S.A. (Brésil)
- 2004** Acquisition de Cabloswiss (Italie). Câbles spéciaux pour la robotique
- 2006** Acquisition du Groupe Confecta (Allemagne) Fabrication de faisceaux pour l'industrie du matériel ferroviaire et autres segments industriels
Acquisition d'OLEX (Australie – Nouvelle Zélande) leader du câble en Asie australe, placé sur les marchés des câbles pour réseaux d'énergie et des câbles spéciaux, notamment pour l'industrie minière.
- 2007** Conclusion d'un accord cadre avec la société chilienne Madeco en vue du rachat des activités câbles de Madeco.
Acquisition de The Valley Group (Etats-Unis), spécialiste mondial de la surveillance thermique des lignes aériennes
- 2008** Acquisition d'Intercond (Italie), un des leaders européens des câbles spéciaux
Signature d'un accord pour la création d'une société commune au Qatar, baptisée Qatar International
Cable Company (QICC), pour la fabrication de câbles basse et moyenne tension
Cession des activités de câbles d'infrastructures télécom cuivre en Espagne à la société anglaise B3 Cable Solutions
Réalisation de l'opération Madeco (rachat de ses activités câbles)
- 2009** Création d'une société commune avec l'industriel indien Polycab, détenue majoritairement par Nexans Acquisition par, le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), de 5% du capital de Nexans
- 2010** Lancement d'une opération augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe Nexans (ACT 2010)
Démarrage de la production dans la nouvelle usine de câble construite par Nexans au Qatar, dans le cadre de la société commune QICC
- 2011** Signature d'un accord avec Madeco en vue d'un renforcement de la participation de ce dernier en tant qu'actionnaire principal du Groupe (de 9% à 22,5%)
Signature d'un accord portant sur une prise de participation majoritaire (75%) dans l'activité câbles d'énergie du groupe chinois Shandong Yanggu Cable
Signature d'un protocole d'accord entre Alstom et Nexans pour la création d'une société commune, ayant pour objet de produire au Maroc des faisceaux de câbles ferroviaires et des armoires électriques basse tension.

- 2012** Signature d'un accord portant sur l'acquisition de la société AmerCable Holdings Inc. ("AmerCable"), producteur n°1 en Amérique du Nord de câbles pour les équipements miniers, le secteur du pétrole et du gaz ainsi que d'autres applications industrielles incluant les énergies renouvelables, pour un montant de 275 millions de dollars US (environ 211 millions d'euros).
- Signature d'un avenant à l'accord conclu en 2011 avec le groupe chilien Madeco. Cet avenant a pour objet de permettre à Madeco de porter sa participation maximum dans le capital de la Société de 22,50 % (aux termes de l'accord initial) à 28 % du capital social et des droits de vote, permettant ainsi au principal actionnaire de consolider sa position en tant qu'actionnaire de référence et partenaire de long terme.
- Emission d'un nouvel emprunt obligataire à échéance le 19 mars 2018 pour un montant nominal de 250 millions d'euros. Le prix d'émission est de 99,398 % du pair.
- 2013** Signature d'un contrat de plus de 120 millions d'euros avec Scottish Hydro Electric (SHE) Transmission plc Nexans, pour la fourniture et l'installation d'une liaison électrique sous-marine destinée à améliorer le réseau de transport d'électricité entre la péninsule de Kintyre et le continent au Sud-ouest de l'Ecosse.
- Lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant brut d'environ 284 millions d'euros.

1.2. Actionnariat du Groupe Nexans

Actionnariat au 31/12/2012	% de participation
Actionnaires institutionnels	85% dont :
Groupe Madeco (Chili)	22,5%
FSI (France)	5,5%
Dodge & Cox (USA)	5,2%
Manning & Napier (USA)	5,1%
Third Avenue Management (USA)	5,1%
Actionnaires individuels et salariés	14%
Actionnaires non identifiés	1%

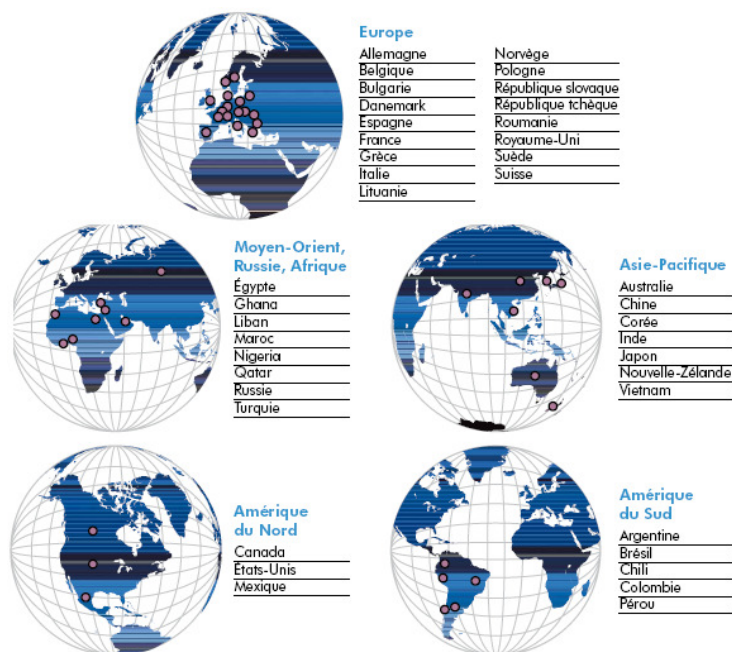
Source : Rapport annuel Nexans - 2012

1.3. Activité du Groupe Nexans

Le Groupe Nexans, leader mondial de l'industrie du câble³, coté à la Bourse de Paris (NYSE EURONEXT PARIS – compartiment A), est présent industriellement dans une quarantaine de pays et commercialement dans le monde entier. Il emploie plus de 25.000 personnes.

³ Source : Nexans

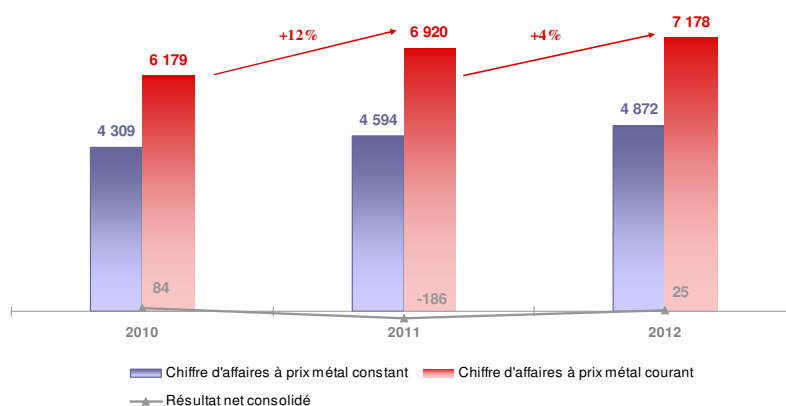
Implantation industrielle et commerciale du Groupe Nexans dans le monde



Source : Rapport annuel Groupe Nexans – 2012

Au terme de l'année 2012, le Groupe Nexans affiche un chiffre d'affaires de 7,178 milliards d'euros contre 6,920 milliards d'euros en 2011. A cours des métaux non ferreux constants, il atteint 4,872 milliards d'euros contre 4,594 milliards d'euros en 2011. A périmètre et change constants, les ventes sont stables par rapport à l'année 2011 (-0,3%).

Evolution des résultats du Groupe Nexans (en M€)



Evolution des résultats (en M€)*	2010	2011	2012
Chiffre d'affaires à prix métal courant	6 179	6 920	7 178
<i>Effet du cours des métaux</i>	<i>(1 870)</i>	<i>2 326</i>	<i>2 306</i>
Chiffre d'affaires à prix métal constant	4 309	4 594	4 872
Coût des ventes	(5 439)	6 093	6 353
Coût des ventes à prix métal constant	(3 569)	3 767	4 046
Marge brute	740	827	825
Résultat opérationnel	195	(48)	142
Résultat net consolidé	84	-186	25
Dont part du groupe	82	(178)	27
Dont part des intérêts minoritaires	2	(8)	(2)

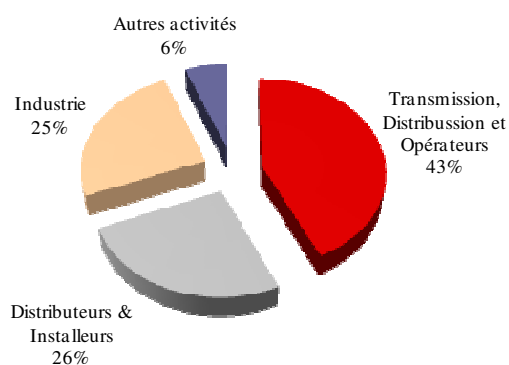
* Résultats présentés en normes IFRS

Source: Rapport annuel Groupe Nexans 2010, 2011 et 2012

Le résultat net part du Groupe de l'exercice 2012 s'établit à 27 millions d'euros contre -178 millions d'euros au 31 décembre 2011. Il prend en compte une charge financière nette qui s'élève à 112 millions d'euros contre 106 millions d'euros en 2011 ainsi qu'une charge d'impôt de 5 millions d'euros pour 31 millions d'euros en 2011.

L'activité du Groupe Nexans peut être répartie en 3 principaux marchés, comme le montre le graphe suivant :

Chiffre d'affaires consolidé 2012 par marché



Source : Rapport annuel Groupe Nexans – 2012

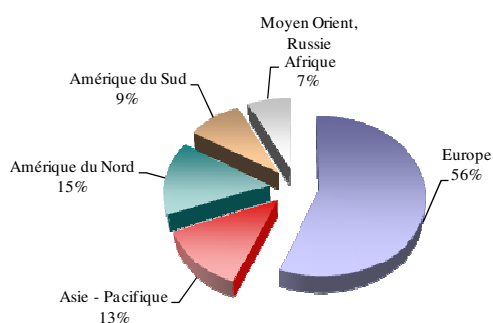
Chiffre d'affaires* par métier en 2012	En %	En M€
Transmission, Distribution et Opérateurs	43%	2 088
Distributeurs & Installateurs	26%	1 285
Industrie	25%	1 195
Autres activités	6%	304
Total	100%	4 872

* A cours des métaux non ferreux constants.

Source: Rapport annuel Groupe Nexans 2012

- **Transmission, Distribution et Opérateurs** : En 2012, les ventes du segment « Transmission, Distribution et Opérateurs » s’élèvent à 2 088 millions d’euros, contre 2 090 millions d’euros en 2011, soit une décroissance organique de près de 4 %. Ce segment représente 43% du chiffre d’affaires 2012 du Groupe Nexans.
- **Distributeurs et Installateurs** : L’activité a enregistré un chiffre d’affaires de 1 285 millions d’euros en 2012, contre 1 217 millions d’euros en 2011, soit une croissance organique de près de 2 %. La morosité du marché européen aura été plus que compensée par le dynamisme des autres zones géographiques. Ce segment représente 26% du chiffre d’affaires 2012 du Groupe Nexans.
- **Industrie** : L’activité Industrie a enregistré un chiffre d’affaires de 1 195 millions d’euros, contre 991 millions d’euros en 2011, soit une croissance organique de près de 3,7 %. à compter du 1er mars 2012, la société AmerCable (devenue depuis Nexans AmerCable) a été consolidée dans les comptes de Nexans et sa performance intégrée au segment « Industrie ». Ce segment représente 25% du chiffre d’affaires 2012 du Groupe Nexans.
- **Autres activités** : Le segment « Autres activités » regroupe les activités non allouées aux métiers ainsi que les activités de Fils Conducteurs. Les ventes de l’année 2012 sont en croissance de près de 3 %, principalement sous l’effet de la croissance des volumes de Fils Conducteurs essentiellement en Amérique du Nord.

Chiffre d'affaires consolidé 2012 par secteur géographique



Source : Rapport annuel Groupe Nexans – 2012

Chiffre d'affaires* par secteur géographique en 2012	En %	En M€
Europe	56%	4 020
Asie - Pacifique	13%	933
Amérique du Nord	15%	1 077
Amérique du Sud	9%	646
Moyen Orient, Russie, Afrique	7%	502
Total	100%	7 178

* Prix métal courant

Source: Rapport annuel Groupe Nexans 2012

La zone Europe représente 56% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Cette région, tirée entre autres par un rebond très fort dans les câbles industriels. Les échanges avec l'Europe sont importants et leurs montants très liés aux grands contrats et à leur calendrier d'exécution.

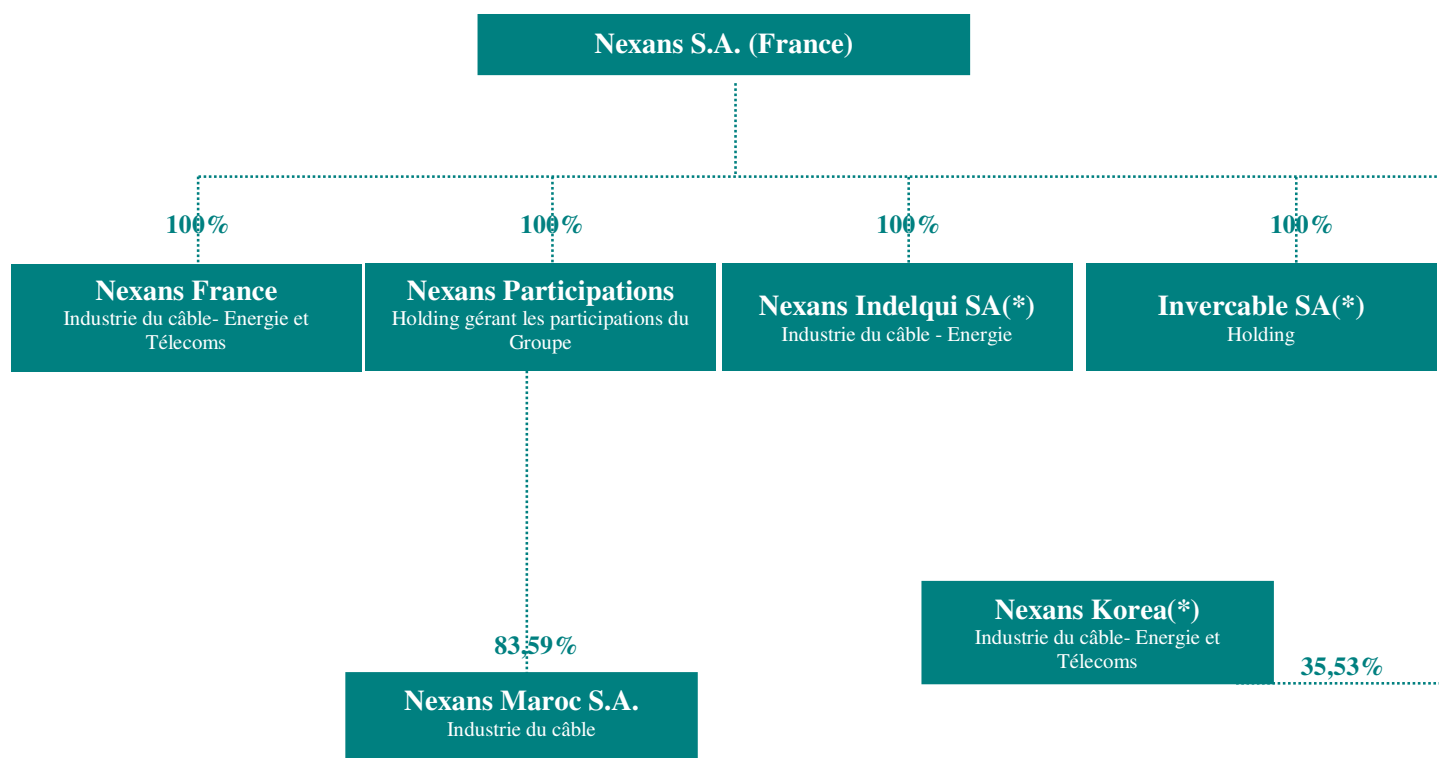
La Zone Moyen-Orient, Russie, Afrique représente 7 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. En 2012, malgré la situation politique au Moyen-Orient (en Lybie notamment). Le dynamisme du marché au Liban et les fortes ventes de câbles d'infrastructures d'énergie en Russie ont compensé le recul marqué de l'activité en Egypte. Le Maroc a par ailleurs bien résisté grâce la bonne tenue de ses ventes domestiques.

La Zone Amérique du Nord représente 15 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Dans un environnement de forte reprise pour le bâtiment, plus difficile pour les autres marchés.

La Zone Amérique du Sud représente 9 % du chiffre d'affaires consolidé. Dans un environnement bien orienté pour tous les pays et la plupart des marchés. Alors que la zone Asie-Pacifique représente 13 % du chiffre d'affaires consolidé. Cette contribution se réalise grâce à une année très porteuse en Corée, au redressement de la situation en Australie et malgré un ralentissement ponctuel dans le secteur du ferroviaire au deuxième semestre en Chine

1.4. Organigramme juridique du Groupe Nexans au 31 décembre 2012

Le groupe Nexans regroupe près de 70 filiales dans le monde entier, sans compter les participations minoritaires. En dehors des filiales Nexans France, Nexans Korea, Nexans Indelqui et Invercable, lesquelles sont directement rattachées à la société mère Nexans S.A., le reste des filiales du Groupe sont détenues par Nexans Participations qui est un holding dédié à la gestion des participations du Groupe.



Source : Nexans

1.5. Relations entre Nexans Maroc et Nexans SA

Sociétés concernées	Nexans Maroc et Nexans France
Bénéficiaire	Nexans France
Nature	Assistance informatique
Modalités	Refacturation avec mark-up des coûts salariaux supportés par Nexans Maroc
Montants facturés au titre de l'exercice 2012	686 KMAD

Sociétés concernées	Nexans Maroc et filiales du groupe Nexans
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature	Assistance commerciale
Modalités	Commissions intra-groupe export
Montants facturés au titre de l'exercice 2012	8 237 KMAD

Source : Nexans Maroc

1.6. Flux financiers et synergies entre Nexans Maroc et le groupe Nexans:

Nexans Maroc dispose d'une autonomie financière vis-à-vis du groupe Nexans.

Les synergies entre le groupe Nexans et sa filiale sont générées dans la mesure où lorsqu'une unité européenne du groupe connaît une insuffisance de capacité de production, Nexans Maroc peut prendre le relais et produire des câbles spécifiques. Le montant de ces commandes s'est élevé à 22,5 MMAD en 2012.

Par ailleurs, Nexans Maroc s'approvisionne aussi en produits finis existants dans la gamme du groupe et qui ne sont pas produits au niveau des unités de Nexans Maroc. Cette activité de négoce s'est élevée à 7,8 MMAD en 2012 contre 11,9 MMAD en 2011.

Source : Nexans Maroc

2. Historique de Nexans Maroc S.A.

L'activité de Nexans Maroc S.A. a été initialement lancée par la **Compagnie Générale d'Electricité** (CGE) pour assurer sa représentation commerciale et entreprendre la fabrication de produits précédemment importés.

Son développement industriel s'est effectué selon les étapes suivantes :

- 1947** Création de CGE Maroc.
- 1950** Production des premiers câbles d'énergie à l'usine de Mohammedia (tréfilerie et câblerie caoutchouc).
- 1952** Premières productions de transformateurs.
- 1962** Production de câbles d'énergie basse et moyenne tension à isolation plastique.
- 1963** Premières productions de batteries au plomb.
- 1964** Premières productions de tableaux et d'équipement d'énergie.
- 1971** Premières productions de câbles téléphoniques.
- 1974** Création de la filiale **Sirmel**, spécialisée dans la distribution de matériel électrique.
- 1978** Création du site de Casablanca.
- 1983** Introduction à la bourse de Casablanca.

- 1990** Création de **Tourets et Emballages du Maroc**, spécialisée dans la fabrication et vente de matériel d'emballage
- 1995** CGE Maroc devient **Alcatel Alsthom Maroc**.
- 1997** Plan de restructuration des activités axée sur :
- L'amélioration du processus de fabrication. Dans ce sens, divers investissements ont été réalisés pour doter l'affaire de nouvelles installations, notamment la mise en place d'une chaîne de câbles moyenne tension sous la norme NFC 33.23 dans l'usine de Mohammedia.
 - La réduction des coûts de production et la recherche de produits à forte valeur ajoutée (transformateurs).
- 1998** Alcatel Alsthom Maroc devient **Alcatel Maroc**.
- 2000** Alcatel Maroc devient **Nexans Maroc** suite à la création en France du Groupe Nexans qui a repris l'activité câbles du Groupe Alcatel.
- 2003** Mise en place d'une unité industrielle pour les câbles automobiles sur le site de Mohammedia.
- 2004** Certification ISO TS 16949 de l'activité câbles automobiles.
- 2007** Prise de participation chez **Les Câbleries du Sénégal**
- 2008** Signature d'un accord entre le Groupe Nexans et le constructeur Airbus, portant sur la fourniture de câbles aéronautiques (câbles de pointe destinés aux Airbus A320, A350 et A380).
- 2009** Mise en place d'une unité industrielle pour la fabrication de transformateurs à Casablanca.
- Signature d'un protocole d'accord pour la cession de l'activité Batteries de démarrage et industrielle (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).
- Acquisition de 99,4% du capital de COPREMA, société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Nexans Maroc à Casablanca.
- 2010** Finalisation de la cession de l'activité Batteries (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).
- Inauguration, en juin, de la nouvelle unité dédiée à la fabrication de câbles aéronautiques, située au site de Mohammedia.
- Ouverture de deux agences commerciales de Sirmel à Tanger et à Fès.
- 2011** Homologation des produits dans de nouveaux marchés cibles et porteurs de Nexans Maroc : Algérie, Ghana et l'Angola.
- 2012** Lancement des investissements industriels et process commerciaux et marketing afin d'étendre les gammes de production et de commercialisation de Nexans Maroc aux pays anglophones et lusophone (norme VDE et BS).
- Fourniture d'un grand projet d'électrification de 5 agglomérations de la guinée Equatoriale en large variété de câbles Basse et moyenne tension, d'équipement électriques et de services.
- Conclusion de 4 projets avec l'ONEE pour la fourniture des transformateurs cabines de puissance HT/MT et des transfos cabines MT/BT pour différents besoins des directions de distribution et production (hydraulique et turbine à gaz).
- Homologation des câbles MT sous terrains armés à écran fil en cuivre selon la norme CEI 605 02-2 dans la marché libyen.

3. Filiales de Nexans Maroc

Au 31 décembre 2012, Nexans Maroc compte plusieurs filiales dans différents domaines d'activité.

Source : Nexans Maroc

	Participation nette en KMAD	Capital en KMAD	Divid. perçus par Nexans en KMAD	% particip.	% droits de vote	Situation nette en KMAD	Résultat net en KMAD	Activité
SIRMEL 317, Boulevard Oqba Bnou Nafii, Casablanca	12 599,0	15 000	5 010,0	83,50%	83,50%	56 823,0	5 688,0	Commercialisation d'appareils électriques
Tourets et Emballages du Maroc Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	757,0	2 400	-	99,97%	99,97%	120,0	-2 333,0	Fabrication et vente d'emballages commerciaux, matériels d'emballage et de manutention, en bois scié ou déroulé
SETIM Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	0,0	150	-	1,33%	1,33%	nc	nc	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	85,7	18	-	16,67%	16,67%	nc	nc	Participation dans la SCI de l'Oukaïmden.
Les Câbleries du Sénégal	8 953,6	737 140 F-CFA		18,60%	18,60%	12 012,0	4 167,0	Industrie et commercialisation des câbles
COPREMA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	729,8	100		99,40%	99,40%	1 127,0	361,0	Société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Casablanca. Cette société n'a aucune activité commerciale.
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	49,8	100	-	49,80%	49,80%	nc	nc	Société en liquidation, qui opérait dans le secteur des énergies renouvelables. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	99,8	200	-	49,90%	49,90%	nc	nc	Société en liquidation, qui opérait dans le secteur la bureautique. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	-	3 000	-	99,99%	99,99%	nc	nc	Société en liquidation, qui avait pour activité la fabrication des unités de stockage. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.

Source : Nexans Maroc

SIRMEL : filiale à hauteur de 83,50% de Nexans Maroc, le reste du capital étant détenu par des personnes physiques comme apporteurs d'affaires et de savoir faire.

Les Câbleries du Sénégal : filiale à hauteur de 18,60% de Nexans Maroc, le reste du capital étant détenu par la famille ATTYE comme apporteur d'affaires et de savoir faire.

4. Activité de Nexans Maroc

4.1. Métiers de Nexans Maroc

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques. Ses produits peuvent être regroupés en quatre grandes familles : les câbles, avec 69% de son chiffre d'affaires à fin juin 2013, les transformateurs générant 13% des ventes, 5% pour les cellules électriques et 12% pour la distribution.

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires à métal courant consolidé par métier

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par métier	2010		2011		2012		juin-12		juin-13	
	En MDH	en %	En MDH	en %	En MDH	en %	En MDH	en %	En MDH	en %
Batteries	20	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Câbles	1 174	72%	1 179	70%	1 216	73%	625	74%	546	69%
Cellules électriques	58	4%	88	5%	78	5%	40	5%	39	5%
Transformateurs	211	13%	223	13%	150	9%	54	6%	102	13%
Ventes diverses (déchets)	16	1%	19	1%	21	1%	9	1%	12	2%
CA Nexans Maroc	1 479	91%	1 509	90%	1 465	87%	728	87%	699	88%
Autres (Filiales)	280	17%	317	19%	363	22%	180	21%	176	22%
Elimination intra	-128	-8%	-147	-9%	-151	-9%	-68	-8%	-79	-10%
Total	1 631	100%	1 679	100%	1 677	100%	840	100%	796	100%

Source: Nexans Maroc

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires à métal courant consolidé entre local et export 2010-2012

Répartition du chiffre d'affaires par métier en MDH	2010			2011			2012		
	Local	Export	%	Local	Export	%	Local	Export	%
Batteries	20	0	1,2%	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Câbles	922	252	72,0%	814	251	63,4%	792	312	65,8%
Cellules électriques	48	10	3,6%	71	13	5,0%	59	14	4,4%
Transformateurs	140	71	12,9%	187	32	13,0%	147	0	8,8%
Ventes diverses (déchets)	16	0	1,2%	19	0	1,4%	21	0	1,3%
CA Nexans Maroc	1 146	333		1091	296		1019	326	80,2%
Autres (filiales)	152	0	9,3%	291	1	17,4%	338	-6	19,8%
Total	1 298	333	100%	1382	297	100%	1357	320	100,0%

Source: Nexans Maroc

4.1.1. Les câbles

Nexans Maroc est spécialisé dans la fabrication de câbles. Ses produits couvrent des secteurs divers, depuis le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), aux télécommunications (câbles téléphoniques), en passant par l'automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels) et les câbles aéronautiques...

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium, selon la densité recherchée du câble. Ces fils sont ensuite étirés pour constituer des cordes ; et ces dernières sont « câblées », c'est-à-dire torsadées afin de composer différentes épaisseurs de câbles. Enfin, les câbles ainsi obtenus sont isolés à l'aide de matières PVC.

La production de câbles évolue en dents de scie sur la période d'étude allant de 72% du CA global en 2010, 63,4% en 2011 et 65,8% en 2012.

La concurrence sur le marché des câbles (HORS AERONAUTIQUE) est représentée essentiellement par les Câbleries du Maroc, Imacab, Medi Câble, Africâble, Coficab et Tumag.

Pour ce qui est des câbles de bâtiments, les ventes de Nexans Maroc ont augmenté de +17% au titre de l'exercice 2012 expliqué par l'intégration de la filiale Sirmel Sénégal dans le périmètre de consolidation. A périmètre identique, ce marché ressort en progression de 5% contre une régression de 9% en 2011. Les ventes de câbles de Télécom ressortent en quasi stagnation en comparaison à l'exercice 2011.

Concernant les câbles d'infrastructure, les ventes ont sensiblement baissé en 2010, pour reprendre en 2011 suite à la relance de la consommation énergétique nécessitant l'accélération du programme d'investissement de l'ONE et de l'électrification rurale ; A noter la baisse drastique des ventes à l'export liées aux perturbations sur certains pays (Lybie, cote d'ivoire).

En 2012 les ventes ressortent en baisse de 21% expliquée par une réduction des investissements de l'ONEE en câbles d'infrastructures.

En ce qui concerne le segment des câbles automobiles, une baisse du CA standard de l'ordre de 40% a été enregistrée au titre de l'exercice 2011 et ce suite à la perte du client LEONI.

En 2012, Nexans Maroc a pu démarcher un nouveau client sur segment d'activité d'où une hausse du CA de 13%.

Pour ce qui est des câbles aéronautiques, activité lancée en 2009 suite à l'homologation par Airbus du site de Mohammedia (certifié en 9100, norme régissant les activités aéronautiques), ce segment poursuit son développement pour atteindre un niveau de ventes de 62 MMAD en 2010 et 72 MMAD en 2011 en ligne avec le plan initial. En 2012, le CA continue de progresser (+25%) grâce une demande internationale soutenue.

4.1.2. Les transformateurs

Nexans Maroc produit également des transformateurs de distribution et des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

En 2011, le local progresse fortement aussi bien en distribution qu'en puissance (+34%) contrairement à l'export qui baisse de 55% (perturbation connues dans la Lybie et en Cote d'Ivoire) ; Il est à noter que Nexans Maroc a obtenu l'homologation de ses produits sur des marchés porteurs tels que l'Algérie, le Ghana et l'Angola.

En 2012, les ventes ont progressé en transformateurs de distribution (+8,5%) contre une baisse des ventes de transformateurs de puissance ONEE (-55%). A l'export, l'introduction dans les marchés cités ci-dessus n'a pas encore donné ses fruits.

4.1.3. Les cellules électriques

Les cellules électriques distribuées par Nexans Maroc sont fabriquées sous licence SCHNEIDER. Elles sont utilisées comme protection des transformateurs.

Après les difficultés connues en 2010 (concurrence accrue de Schneider Electric), l'exercice 2011 a connu une forte croissance du CA +45%. Ce résultat est le fruit de l'évolution du business model de l'usine dont le produit essentiel devient le poste préfabriqué devant remplacer à terme la production des

cellules modulaires. En 2012, le Chiffre d'affaires de cette activité ressort 73 MDH en baisse de 13% suite à la contraction des ventes en locales. Les ventes à l'export affichent une quasi stagnation à 14 MDH.

4.2. Secteurs clients

Les produits de Nexans Maroc sont destinés à plusieurs secteurs, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire...

4.2.1. Infrastructures

Transport d'énergie

Typologie des produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Câbles d'énergies nus et isolés ; ▪ Transformateurs de puissance ; ▪ Armoires de contrôle.
-------------------------------	--

Pour ce réseau, Nexans Maroc fournit l'ensemble des câbles en alliage d'aluminium jusqu'à la section 570 mm², ce qui permet de satisfaire les besoins de l'ONE du 60KV au 400KV.

De plus, grâce à sa gamme de transformateurs de puissance allant jusqu'à 53 MVA et au développement d'armoire de contrôles, Nexans Maroc est un fournisseur important des postes assurant le transport d'énergie. L'année en 2012 a connu le développement de transformateurs de puissance de 53 MVA d'une charge de 60 tonnes conçus pour le compte de l'OCP pour l'alimentation des ses postes HT et MT.

Distribution d'énergie

Typologie des produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles de distribution aérienne en basse tension ; ▪ Câbles moyenne tension pour les réseaux souterrains ; ▪ Gamme d'accessoires de raccordement particulièrement innovante de Nexans Interface.
-------------------------------	---

Dans les postes de livraison, les réseaux de distribution au Maroc utilisent les transformateurs de distribution et les cellules électriques de Nexans Maroc fabriqués sous licence SCHNEIDER.

Nexans Maroc fabrique également des câbles de distribution aérienne en basse tension, comme des câbles à la norme NFC 33-226 (S26) pour les réseaux souterrains moyenne tension.

Bâtiment

Typologie des produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Câbles d'équipement des familles H07, RVFV, R2V...
-------------------------------	--

Les câbles d'équipements des familles H07, RVFV, R2V... sont utilisés dans le bâtiment.

Industrie

Typologie des produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Câbles d'équipement des familles H07, RVFV, R2V... ▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles automobiles ; ▪ Câbles aéronautiques.
-------------------------------	--

Les câbles d'équipements des familles H07, RVFV, R2V... sont utilisés dans les projets industriels et tertiaires.

De même, Nexans Maroc met à la disposition des fabricants de faisceaux une variété de produits répondant aux exigences des constructeurs automobiles (Fiat, PSA, Renault, Volkswagen, SAAB,...). Ils sont complétés par les transformateurs de distribution et par une variété de cellules électriques proposés par Nexans Maroc. La gamme de produits de Nexans Maroc s'est élargie avec le lancement de l'activité « Câbles aéronautiques » en 2009-2010.

4.2.4. Télécommunications

Nexans Maroc est le premier fabricant de câbles téléphoniques enterrés ou aériens du Royaume. Il est capable de répondre aux normes nationales et internationales les plus exigeantes.

5. Politique d'approvisionnement

Le cuivre, l'aluminium et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc.

Concernant les métaux et surtout le cuivre, c'est le groupe Nexans qui assure la gestion centralisée des approvisionnements de ses filiales à travers le monde entier. Ceci en vue de réaliser des économies sur les quantités commandées (effet volume).

À ce jour, le Groupe Nexans a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à élargir ses sources d'approvisionnement, dans la mesure du possible ; et donc d'avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, notamment dans les matières utilisées pour la fabrication des câbles haute tension.

A noter que pour certaines matières ou composants, lorsque le prix est compétitif, la priorité est donnée aux achats au Maroc en vue de s'affranchir des coûts douaniers.

Principaux fournisseurs de Nexans Maroc	Matières fournies	Total achats en MMAD 2012	En % Achats	Délais de paiement
Nexans Copper (Groupe Nexans)	Cuivre	573	39%	45J
MIDAL	Aluminium/almelec	106	7%	60J
ALU PECHINEY	Aluminium/almelec	68	5%	45J
SABIC	Polyéthylène	28	2%	90J
EURO ALLOYS	aluminium	27	2%	45J
TEM (Groupe Nexans Maroc)	Tourets	27	2%	120J
SNEP	PVC	23	2%	60J
LYDEC	Energie	21	1%	30J
THYSSEN	Tôle magnétique	18	1%	60J
BASF	PARATINOL	15	1%	60J

Source : Nexans Maroc

Pour ce qui est des délais de livraison, ils oscillent entre un minimum de 30 jours et un maximum de 90 jours pour les métaux et tournent autour de 60 jours pour les matières plastiques.

Compte tenu de ces courts délais de livraison et vu la forte volatilité des prix des métaux, la politique d'approvisionnement de Nexans Maroc, à l'instar de celle adoptée par toutes les filiales du Groupe Nexans, est basée sur des commandes fermes des clients. Autrement dit, tout engagement de Nexans

Maroc auprès des fournisseurs est obligatoirement précédé d'une commande client. Par conséquent, le niveau des stocks de matières premières reste relativement bas avec une importante rotation :

- Matériaux et alliages utilisés dans la fabrication des câbles (cuivre, aluminium, almélec) : trois semaines de stocks ;
- Autres matières utilisées dans la fabrication des transformateurs et équipements électriques : huit semaines de stocks.

Les volumes de métaux achetés (cuivre, aluminium et almélec) évoluent de la façon suivante :

- 18.925 tonnes en 2009;
- 16.750 tonnes en 2010 : une baisse liée à la cession de l'activité Batteries;
- 15 055 tonnes en 2011 : une baisse liée au retrait du CA export;
- 17 307 tonnes en 2012 : une hausse liée principalement au glissement du marché cuivre vers le câble aluminium.

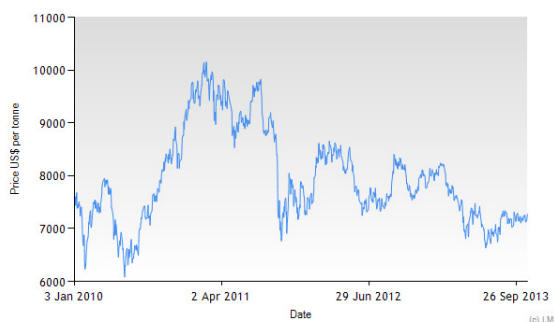
➤ **Politique de couverture de Nexans Maroc**

En ce qui concerne l'évolution des cours des matières premières, Nexans Maroc adopte une politique de réservation des métaux à la demande de ses clients. Le prix facturé à ces derniers correspond au prix de réservation pour l'élaboration du devis.

Le paiement des matières premières importées se réalise en devises dans les proportions suivantes : 80% pour l'Euro et 20% pour le Dollar américain. Pour se prémunir contre le risque de cours de change, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et a recours aux produits de couverture à terme.

Les prix⁴ du cuivre ont évolué comme suit, sur la période couvrant janvier 2010 à octobre 2013 :

Evolution du prix du cuivre entre janvier 2010 et octobre 2013 (\$/tonne)

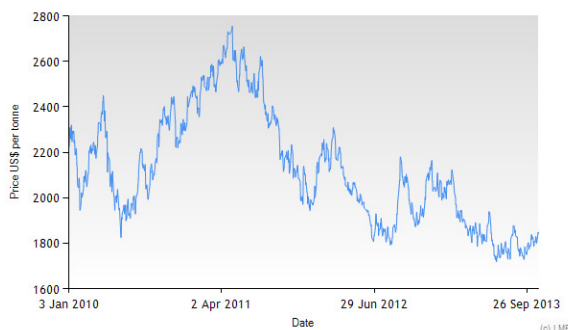


Source : London Metal Exchange

Le prix de la tonne de cuivre a connu une hausse importante sur la période. Celui-ci a triplé en deux ans en atteignant 10.050\$/tonne en février 2011 sur le marché londonien. Durant le 2^{ème} semestre 2011, le prix du cuivre a enregistré une baisse s'établissant à 7000\$/tonne et fini l'exercice à 8000\$/tonne. En début d'année 2012, le prix s'est stabilisé aux alentours de 8700\$/tonne avant d'accuser une baisse à 7300\$/tonnes en juin 2012. Le cours du cuivre a enregistré une hausse à 8500\$/tonne en septembre 2012 avant de rechuter à 7900\$/tonne en décembre 2012. En janvier 2013, le prix du cuivre ressort 8300\$/tonne avant de baisser 6800\$/tonne en avril 2013. Le cours du cuivre passe à 7500\$/tonne en juin 2013 avant de baisser à 7200\$/tonne en octobre 2013.

⁴ Source : London Metal Exchange

Evolution du prix de l'aluminium entre janvier 2010 et octobre 2013 (\$/tonne)



Source : London Metal Exchange

Une tendance haussière du prix de l'aluminium a été également observée sur la période considérée.

Après une année 2009 en croissance, le prix de l'aluminium enregistre une courte contreperformance au premier semestre de 2010 pour finir aux alentours de 2000\$/tonne en juin.

Le prix reprend son cours haussier jusqu'à atteindre un maximum de 2800\$/tonne lors du premier semestre de 2011. Au deuxième semestre, le cours de l'aluminium décroît et s'établit à aux 2000\$/tonne en fin d'année. Au titre du 1^{er} trimestre 2012, la tonne d'aluminium présente une hausse et franchit la barre des 2 200\$ avant d'accuser une baisse à 1800\$/tonne à fin juin 2012. Le cours de l'Aluminium clôture l'exercice 2012 à 2050\$/tonne. Le prix de l'Aluminium débute l'exercice 2013 à 2100\$/tonne avant de d'enregistrer un retrait à 1850\$/tonne sur la fin du 1er trimestre. Le trend baisser se poursuit pour franchir la barre à 1750\$/tonne avant de se repositionner à 1850\$/tonne à fin octobre 2013.

6. Stratégie commerciale

Nexans Maroc opère sur le secteur du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie. Il offre à ses clients des solutions globales dans le domaine de l'électrification à valeur ajoutée.

Les départements constituant sa force de vente sont :

6.1. Le département distribution PDIS et PRG (ventes nationales) : Secteur Bâtiment

Ce département gère un large réseau de distributeurs couvrant les villes les plus importantes du royaume.

N'ayant pas un réseau de distribution propre, Nexans Maroc vend, via ce département, aux gros et moyens distributeurs présents au Maroc, lesquels fournissent les clients finaux.

Nexans Maroc s'appuie également sur la filiale de distribution, SIRMEL et ses agences ainsi que sur ses représentants régionaux.

6.2. Le département installateurs, grands comptes et utilitaires (PGC ; PI et PU) : Secteur Infrastructure

Dans un secteur où l'offre de solutions techniques adaptées et globales constitue un atout majeur, Nexans Maroc s'appuie sur une équipe d'ingénieurs d'affaires expérimentés pour répondre favorablement aux exigences et aux besoins de ses clients. L'équipe d'ingénieurs suit efficacement les offres publiques et reste à l'écoute des régies, de l'ONEE et des principaux donneurs d'ordres.

A chaque début d'année, des objectifs qualitatifs et quantitatifs sont fixés aux commerciaux et un suivi mensuel des réalisations est mis en place, donnant lieu à une amélioration continue de l'approche commerciale de Nexans Maroc. Une attention particulière est portée à la présence sur le terrain de la force de ventes du groupe.

6.3. Département ventes à l'export : Secteurs Bâtiment et Infrastructure

En charge du suivi clients sur le marché export, notamment l'Afrique subsaharienne, ce département est organisé comme suit :

- Equipe front office : chargée de la prospection et des visites clients ;
- Equipe back office : en charge du suivi des Appel d'Offres ainsi que de toute la partie logistique des expéditions de produits auprès des clients.

6.4. Département Aéronautique et Câbles autos : Secteur Industrie

En charge du suivi des ventes de câbles aéronautiques, ce département est organisé comme suit :

- Equipe commerciale ;
- Fort Service Logistique

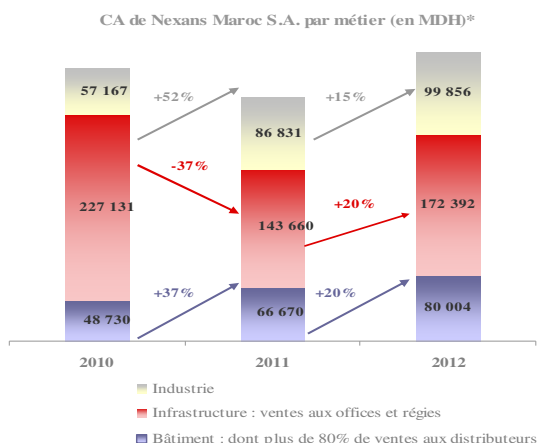
7. Politique de distribution

Les produits de Nexans Maroc ainsi que ceux du Groupe (dans le cadre de la politique des Cross Sales⁵ Groupe) sont destinés aussi bien au marché local qu'à celui de l'export.

7.1. Ventes à l'export

Au terme de l'exercice 2011 le chiffre d'affaires consolidé export de Nexans Maroc représente près de 18% de ses ventes contre 20% en 2010. En 2012, le CA export a représenté 19% du CA global.

CA à métal courant export Nexans Maroc par secteur en KDH



* Source: Nexans Maroc, données sur la base du CA STD de Nexans S.A.+ Simel, hors ventes diverses (déchets...) et ventes de marchandises

⁵ Cross sales : Tous les câbles demandés par la clientèle de Nexans Maroc mais non fabriqués par le site industriel à Mohammedia sont ressourcés auprès des usines du groupe Nexans (monde) et vice versa ; Par ailleurs, des projets peuvent être portés par des sociétés du groupe avec l'assistance des équipes locales pays ;

Au titre de l'exercice 2011, l'activité Bâtiment présente une forte évolution de 37% et s'établit à 66 670 KDH expliquée par le développement accru de la politique de distribution sur des pays cibles d'Afrique. En 2012, ce marché continue de progresser pour s'établir à 80 MMAD (20%) en continuité avec la politique de développement de Nexans Maroc sur les pays cibles d'Afrique.

L'exercice 2011 a été caractérisé par une croissance accrue du marché de l'industrie avec une évolution de +52% à 86 831 KDH suite au développement des ventes de câbles aéronautiques. En 2012, les ventes à l'export ressortent en hausse de 15% et s'établissent à 99 856 KDH portées par l'enrichissement du portefeuille client de Nexans Maroc notamment en câbles destinés au secteur de l'automobile.

A fin 2011, le chiffre d'affaires export Infrastructure ressort en baisse de 37% à 143 660 KDH contre 227 131 à fin 2010 expliquée par le retrait des activités sur certains pays notamment la Côte d'Ivoire, le Bénin et la Libye en raison des instabilités politiques qu'ont connu ces pays.

Au titre de l'exercice 2012, ce marché présente une croissance significative de 20% grâce à la reprise des ventes suite à la fin du printemps arabe.

Les ventes sont effectuées directement auprès des clients à l'export qui sont situés dans les principaux pays suivants : la Libye, la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, l'Algérie, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la France (câble automobile et aéronautique), le Mexique, le Kenya, le Nigeria, le Congo, le Gabon, l'Angola, Burkina Faso et le Togo.

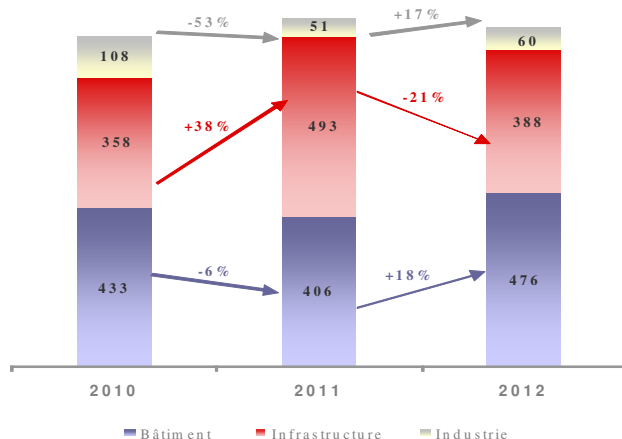
Pour le recouvrement de ses exportations, Nexans Maroc accorde à ses clients étrangers un délai moyen de règlement de 90 jours garanti dans le cadre de crédits documentaires. La devise de facturation correspond principalement à l'Euro (95%) sauf l'aéronautique facturée systématiquement en USD.

7.2. Marché local

Sur le marché local, Nexans Maroc fournit plusieurs clients répartis selon les marchés du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie.

CA Nexans Maroc à métal constant local par secteur en MDH

CA local de Nexans Maroc S.A. par métier (en MDH)



(*) Données sur la base du CA à métal constant de Nexans S.A. + Sirmel, hors ventes diverses (déchets...) et ventes de marchandises

Source: Nexans Maroc

Au titre de l'exercice 2011, les ventes locales de Nexans Maroc pour l'activité Infrastructure ressortent en force hausse de 38% et s'établissent à 493 MDH et ce suite au marché de transformateurs de puissance signé avec l'ONEE. L'année 2012 a été caractérisé par une baisse de 21% de ce marché pour s'établir à 388 MDH et ce suite au retrait des ventes de transformateurs de puissance avec l'ONEE expliqué par la concrétisation d'un marché en décembre 2012 au lieu d'avril 2012 initialement prévu.

Les ventes locales d'industrie dont la part est marginale en comparaison au CA local passent de 108 MDH à 51 MDH en 2011 et ce suite à la baisse constatée au niveau des câbles automobiles expliquée par la perte du client LEONI. Au titre de l'exercice 2012, les ventes locales sur le marché de l'industrie affichent une hausse de 17% portées par une demande soutenue en câbles aéronautiques ainsi que l'élargissement du portefeuille client de Nexans Mraoc.

En 2011, le chiffre d'affaires local relatif à l'activité Bâtiment ressort en quasi stagnation en comparaison à 2010 et s'établit à 406 MDH. L'année 2012 a été marquée par une progression de 17% des ventes locales sur l'activité bâtiment à 476 MMAD. Cette évolution est principalement expliquée par le développement du marché du bâtiment au Sénégal générant 50 MDH en 2012.

Les conditions générales de ventes appliquées aux clients locaux sont de 90J. Le ratio de délai de recouvrement enregistré est de 125 jours en moyenne. Les 10 clients locaux principaux génèrent 39% du CA global de NEXANS MAROC.

Client	Part des ventes en 2012	Part des ventes en 2011
1er client	8%	8%
3 premiers clients	20%	24%
5 premiers clients	27%	31%
10 premiers clients	39%	45%

Source : Nexans Maroc

Concernant la politique commerciale adoptée par Nexans Maroc sur le marché local, la plupart des ventes sont effectuées directement auprès des clients finaux (près de 70% du chiffre d'affaires STD) :

- Sur le marché du bâtiment, Nexans Maroc vend essentiellement aux gros et moyens distributeurs. Ces distributeurs, dont on peut citer le Groupe SOFA, la filiale Sirmel, le Groupe SELFA, LUMAFRIC, etc., assurent l'acheminement des produits de la société vers les revendeurs et ces derniers vers les installateurs et électriciens jusqu'au client final.
- Sur le marché de l'infrastructure, Nexans Maroc s'adresse principalement aux offices et régies (à l'exemple de l'ONEE, les régies de distribution d'électricité, IAM, OCP, etc.) ainsi qu'aux installateurs (Cegelec, Elecam (Spie), Siemens etc.)
- Les clients industriels sont également démarchés directement par Nexans Maroc (SONOCABLE, LABINAL, MATIS, AIRBUS...).

7.3. Recouvrement des créances

Nexans Maroc dispose d'un service de Gestion des Comptes Clients et Recouvrement en plus d'une antenne Contentieux. Ce service s'appuie sur l'outil informatique Adonix (cf. paragraphe III.4. infra,) pour permettre un suivi et une gestion rigoureuse des comptes clients ainsi que l'identification des retards de paiement.

Le service Recouvrement travaille en étroite collaboration avec les commerciaux de Nexans Maroc de façon à identifier et résoudre les éventuels litiges.

Source : Nexans Maroc - Consolidé (en MMAD)	2010	2011	VAR	2012	VAR
Créances douteuses du Groupe Nexans Maroc	54	52	-3,7%	54	3,8%
<i>en % total des créances clients</i>	7,5%	6,5%	+1 pts	7,0%	-0,5 pts
<i>en % du CA STD</i>	4,5%	4,2%	-0,3 pts	4,3%	+0,1 pts
Provisions	-56	-64	14,3%	-80	25,0%
Taux de provisionnement	148%	123%	-25 pts	148%	+25 pts

Les créances douteuses du groupe Nexans Maroc représentent 52 MMAD à fin 2011 contre 51 MMAD en 2010. Les provisions comptes clients ressortent à 67 MMAD à fin 2011 contre 56 MMAD au titre de l'exercice 2010 soit des taux de provisionnement respectifs de 110% en 2010 et 129% en 2011.

A fin 2012, les créances douteuses se sont élevées à 54 MMAD et les provisions comptes clients s'établissent à 80 MMAD soit un taux de provisionnement de 148%.

A noter par ailleurs qu'au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc et ses filiales ont souscrit une assurance crédit client auprès de la COFACE (clients locaux et clients export).

8. Politique des prix

Les prix de vente pratiqués par Nexans Maroc sont fonction des cours des matières premières, qui selon les produits représentent de 20 à 80% du prix de vente, majorés des coûts directs et indirects de fabrication en plus d'une marge commerciale.

Dans une branche d'activité où la fluctuation des prix des matières premières est importante, une gestion du risque métal a été mise en place, régie par des procédures du Groupe imposant aux filiales de couvrir la part métal de tout engagement pris auprès des clients. Cela permet à la société d'élaborer plus précisément les tarifs et le chiffrage des affaires.

Plusieurs facteurs sont pris en considération dans la politique de prix de Nexans Maroc : sa position sur le marché, les prix de la concurrence, la fluctuation des cours...C'est ainsi que les offres sont révisables le jour de la commande. Cela est obligatoirement indiqué sur les contrats et notamment les contrats long terme pour lesquels les approvisionnements et donc la livraison de chantiers sont échelonnés sur le temps.

Afin d'éliminer les variations dues aux cours des métaux, généralement répercutés immédiatement dans les prix de ventes, et permettre ainsi une analyse plus aisée des volumes et de l'évolution des prix de ventes, Nexans Maroc compare d'une année à l'autre son chiffre d'affaires et ses marges commerciales à métal constant (voir paragraphe 9 Supra).

L'évolution des prix moyens de ventes par catégorie de produits sur les cinq dernières années se présente comme suit :

Base 100 en 2004	Câbles	Autres
Année 2005	95	102
Année 2006	109	108
Année 2007	111	106
Année 2008	115	111
Année 2009	111	115
Année 2010	101	100
Année 2011	115	90
Année 2012	108	90

Source : Nexans Maroc

En partant d'une base 100 en 2004, le prix de vente des câbles a d'abord connu une baisse à 95 en 2005, pour amorcer une tendance à la hausse entre 2006 et 2008 pour atteindre 111 en 2009. En 2010, la pression sur les prix s'est accrue et en 2011 on constate un retour aux prix pratiqués en 2009.

La pression sur les prix initialement prévue pour début 2010 s'est confirmée, suite au démarrage de l'activité de nouveaux concurrents sur le marché local.

Pour compenser cet impact négatif, des actions ont été lancées avec succès sur le coût de production des produits de Nexans Maroc et auprès de ses fournisseurs hors métaux notamment l'amélioration de la productivité, réduction du temps de montage, révision des process de fabrication. En 2011, on assiste à un redressement des prix en câbles suite à une hausse conséquente du métal au cours du 1^{er} semestre. Au titre de l'exercice 2012, le prix de vente des câbles marque un retrait à 108 suite à une pression continue liée à la crise et la concurrence.

Pour les autres activités, la stabilité est plus liée à des marchés dont les prix sont déjà arrêtés.

9. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc

9.1. Chiffre d'affaires courant et chiffre d'affaires standard

Le chiffre d'affaires de Nexans Maroc, tel qu'il est publié, est dit chiffre d'affaires « à prix métal courant » ou « chiffre d'affaires courant ». Il correspond au chiffre d'affaires facturé aux clients. Il est lié au prix d'achat des matières premières.

Le coût de ces matières premières, notamment le cuivre et l'aluminium, constitue, selon les produits fabriqués, entre 20% et 80% du prix de vente. Le cours des métaux, après une longue période de stabilité, a subi depuis fin 2005 des variations extrêmement importantes, à la hausse ou à la baisse liées à la forte demande des pays émergents et à la spéculation :

- Pour le cuivre : Franchissement de la barre des 10.000 \$/tonne le 09/02/2011, exercice 2011 clôturé à 8000 \$/tonne et retrait à 7300 \$/tonne pour le 1er semestre 2012 pour une clôture annuelle à 7900\$/tonne. Exercice 2013 marqué par un début à 8300\$/tonne puis une baisse à 8300\$/tonne en juin 2013 avant d'accuser une seconde diminution à 7200\$/tonne.
- Pour l'aluminium : 2 800 \$/tonne vers la fin du 1er semestre 2011, clôture de l'exercice 2011 à 2.000\$/tonne et avec un seuil de 2 050 \$/tonne au titre du dernier trimestre 2012. Exercice 2013 démarré à 2100\$/tonne avant de d'enregistrer un retrait à 1850\$/tonne sur la fin du 1er trimestre. Le trend baisser se poursuit pour franchir la barre à 1750\$/tonne avant de se repositionner à 1850\$/tonne à fin octobre 2013.

Afin de mesurer les évolutions, hors effet de la fluctuation des prix des matières premières, le Groupe Nexans a mis en place des indicateurs de gestion qui permettent d'évaluer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métaux constants » ou « prix métaux standards ». Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence pour le cuivre et l'aluminium, respectivement à 1.500 et 1.300 euros la tonne. Ces prix sont communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et mesurer les performances opérationnelles dans le temps. Le chiffre d'affaires à prix métal constant est dit « chiffre d'affaires standard »

9.2. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc

CA consolidé (en MDH)	2010		2011				2012			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%
Câbles	1 174	733	1 179	0%	711	-3%	1 216	3%	721	1%
Transformateurs	211	189	223	6%	200	6%	150	-33%	115	-43%
Equipements électriques	58	56	88	52%	85	52%	78	-11%	71	-16%
Batteries	20	16	0		0		0		0	
Ventes diverses (déchets...)	16	16	19	19%	19	19%	21	11%	21	11%
Sirmel	235	194	298	27%	242	25%	338	13%	291	20%
TEM	25	25	25	0%	25	0%	25	0%	25	0%
Eliminations intragroupes	-108	-85	-153	42%	-71	-16%	-151		-25	
Total	1 631	1 144	1 679	3%	1 211	6%	1 677	0%	1 219	1%

CA consolidé (en MDH)	juin-12		juin-13			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%
Câbles	625	410	546	-13%	347	-15%
Transformateurs	54	50	102	89%	91	82%
Equipements électriques	40	40	39	-3%	38	-5%
Batteries	0	0	0		0	
Ventes diverses (déchets...)	9	9	12	33%	12	33%
Sirmel	169	124	165	-2%	142	15%
TEM	11	11	11	0%	11	0%
Eliminations intragroupes	-68	-50	-79	16%	-56	0,12
Total	840	594	796	-5%	585	-2%

Source : Nexans Maroc

Au 30 juin 2013, le Groupe Nexans affiche un CA courant consolidé de 796 MDH en baisse de 5% en comparaison à fin juin 2012. Les principales évolutions se profilent comme suit :

- Une forte progression des ventes de transformateurs de +89% à 102 MDH suite au démarrage du marché ONEE
- Une contraction du CA câbles de 13% à 546 MDH suite au retrait du marché local et notamment les marchés du bâtiment et de l'infrastructure.
- Une quasi stagnation du CA Equipements électriques à 39 MDH contre 40 MDH à fin juin 2012.

En 2012, le chiffre d'affaires courant consolidé ressort en quasi-stagnation et s'établit à 1 677 MDH. Cette évolution s'explique comme suit :

- La hausse des ventes des câbles portée par la reprise des ventes des câbles automobiles (+13%) suite à la signature d'un partenariat avec un nouveau client sur ce secteur. La CA câbles aéronautique présente également une croissance de 25% en 2012 contre 16% en 2011.
- Le recul en local des ventes de Transformateurs de -21% suite à la concrétisation d'un marché avec l'ONEE en décembre 2012 au lieu d'avril 2012.
- Le recul des ventes de cellules électriques en local (-16,9% en valeur) compensée en partie par une progression des ventes à l'export (+7,7%) ;

- Une croissance des activités de distribution (Sirmel), de +20% suite à l'intégration dans le périmètre de consolidation de Sirmel Sénégal.

En 2011, le chiffre d'affaires courant du groupe Nexans Maroc affiche une progression de 3% qui s'explique par la hausse des prix des matières premières, essentiellement les métaux. En ce qui concerne le CA standard, la hausse est de +de 6% en 2011 et elle est expliquée comme suit :

- Progression des ventes de Transformateurs de 6% grâce aux ventes locales
- Une croissance des ventes d'équipements électriques de +52%
- Une hausse des activités de distribution (Sirmel), (+25%).
- Stagnation des ventes de câbles en 2011 à 1 179 MDH suite au recul des ventes de câbles auto (- 45%) due à la perte d'un client fin 2010 et la baisse constatée à l'export.
- En 2012, le CA global standard groupe affiche une stagnation malgré le changement du périmètre. En effet, Sirmel Maroc enregistre une baisse de ses ventes de 3% face à un impact positif chiffré à +50 MMAD suite à l'intégration dans le périmètre de consolidation de Sirmel Sénégal.

10. Moyens de production

10.1. Constructions

Nexans Maroc compte deux usines avec plusieurs unités de production couvrant l'ensemble de l'activité du Groupe au Maroc.

- Usine de Mohammedia, construite sur un terrain de 65.850 m² dont 31.000 m² couverts, est totalement dédiée à la fabrication des câbles.

En 2009, la nouvelle usine implantée sur ce site a été inaugurée, au second semestre 2009, dédiée à la fabrication de câbles aéronautiques.

- Usine d'Aïn Sebaâ (Casablanca) construite sur 50.130 m² dont 11.379 m² couverts. Cette unité abrite la production de transformateurs et d'équipements électriques ainsi que le siège de Nexans Maroc.

10.2. Matériel

Nexans Maroc S.A. a un matériel des plus performants. La maintenance des équipements est entreprise de façon continue afin d'en assurer la longévité. De même, quand le cas se présente, des ajouts techniques aux lignes de production existantes sont effectués afin de permettre la mise à niveau du matériel et l'amélioration de la productivité.

Les équipements nouveaux sont le fait de l'avancement technologique du marché. C'est le cas notamment des activités à forte croissance, à l'exemple des câbles aéronautiques, pour lesquels la société a planifié des investissements importants (cf. paragraphe V. ci-après) du fait du démarrage récent de cette activité.

Un lourd investissement courant 2008/2009 a été réalisé, en vue de transférer l'activité transformateurs sur ce site (anciennement site de Mohammedia) pour des raisons de synergie avec les équipements électriques.

Le site de Casablanca fabrique les équipements électriques, électroniques et de transformateurs :

<p>Usine Équipements Électriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Étude (Tableau BT, de distribution et de répartition HTA fixes et débrochables, Chargeurs de batteries...) Activité tôlerie et traitement de surfaces Intégration de composants Câblage <p>En partenariat avec AREVA T&D</p>	<p>Usine Transformateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Transformateurs de distribution (haut de poteaux, cabines) Transformateurs de puissance
--	--

Le site de Mohammedia fabrique les câbles énergie dits industriels et domestiques, les câbles télécoms, les câbles automobiles et les câbles aéronautiques.

En 2008/2009, un important investissement a été réalisé dans la production de câbles aéronautiques. Cette unité a été inaugurée en juin 2010. Le site réunit désormais les activités suivantes :

<p>Unité de câbles industriels et domestiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Câbles isolés basses et moyennes tensions. Téléphonie privée. 	<p>Unité de câbles téléphoniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Câbles réseaux. 	<p>Unité de métallurgie Cuivre et Aluminium :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation des cordes pour les différents ateliers. Production de câbles pour lignes aériennes. 	
<p>Unité de câbles automobiles</p>	<p>Unité de câbles aéronautiques</p>	<p>Unité de compoundage de PVC</p>	<p>Unité de traitement des déchets de câbles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déchets internes (chutes des cordes de métaux) Déchets externes (couverture cordes)

11. Qualité

Nexans Maroc, comme le reste du Groupe Nexans, intègre les technologies les plus avancées dans le respect des normes internationales de qualité et d'environnement. A ce titre, Nexans signe le pacte mondial des Nations Unies en décembre 2008, en vertu duquel le Groupe s'engage au respect des droits de l'homme et de la réglementation du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Son Système de Management de la Qualité est certifié par Bureau Veritas :

- ISO 9001 version 2008 pour l'ensemble des activités : Cette norme donne les exigences organisationnelles qui sont requises pour l'existence d'un système de management de la qualité.
- ISO TS 16949 version 2009 pour l'activité câbles automobile : Cette norme, rédigée par l'*International Automotive Task Force* (IATF) en collaboration avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), spécifie les exigences des systèmes qualité appliqués aux principaux processus opérationnels de l'industrie automobile (conception/développement, production, installation et prestations de services).*
- La norme EN 9100 version 2009 pour l'activité câbles aéronautique : C'est la norme Qualité des secteurs Aéronautique, Espace et Défense. La certification EN 9100 est une des exigences de base pour tous les fournisseurs souhaitant travailler avec des industriels comme Airbus, Boeing, Rolls-Royce, Safran, Zodiac...

En termes de normes produits, tous les produits Nexans Maroc répondent à des normes internationales et ont fait l'objet d'homologations par des laboratoires accrédités ISO 17025 (norme ISO développée pour qualifier la qualité des prestations des laboratoires d'étalonnage).

Par ailleurs, Nexans Maroc est un acteur dynamique et précurseur dans les démarches de Normalisation et de Réglementation du secteur de l'électricité à travers les associations professionnelles (FENELEC,...) et les instances gouvernementales.

12. Recherche & Développement

A l'instar de toutes les filiales du Groupe au niveau mondial, Nexans Maroc bénéficie des efforts de recherche & développement du Groupe lesquels sont conduits par le centre de recherche Nexans Research Center (NRC), qui est réparti sur deux sites géographiques : Lyon (France) et Nuremberg (Allemagne).

Le NRC est une organisation de recherche amont dont le rôle est d'apporter un soutien à l'activité globale du Groupe Nexans, particulièrement dans le secteur des polymères et technologies associées comme :

- Chimie, science des matériaux, céramiques, procédés de mélange et de transformation des polymères.
- Nouveaux matériaux et procédés pour câbles.
- Fibres optiques plastiques

Par ailleurs, Nexans Maroc a scellé des partenariats avec SCHNEIDER (pour la fabrication des équipements électriques) et avec Airbus (pour la production de câbles aéronautiques). La société a signé à ce titre des conventions qui lui permettent de profiter du savoir-faire de ces groupes et de leur assistance technique en contrepartie de redevances.

IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.

1. Moyens humains

L'effectif permanent de Nexans Maroc S.A. se scinde en trois catégories distinctes :

- Les **Cadres** qui regroupent les personnes occupant des postes de responsabilité au siège ;
- Les **Employés**, notamment les techniciens et le personnel administratif ;
- Les **Ouvriers** qui opèrent dans les activités de manutention et de production.

Il convient de signaler par ailleurs, qu'outre cet effectif permanent, Nexans Maroc fait appel à un personnel intérimaire, à travers des agences d'intérim, pour les activités de production afin de couvrir ses pics d'activité.

<i>Source : Nexans Maroc</i>		2010	2011	Var	2012	Var
Permanents	Cadres	112	128	14,3%	138	7,8%
	Non cadres	421	393	-6,7%	379	-3,6%
	Total	533	521	-2,3%	517	-0,8%
Temporaires	Cadres	0	0		0	
	Non cadres	44	58	31,8%	57	-1,7%
	Total	44	58	31,8%	57	-1,7%
Intérimaires	Cadres	0	0		0	
	Non cadres	198	200	1,0%	199	-0,5%
	Total	198	200	1,0%	199	-0,5%
Total effectif		775	779	0,5%	773	-0,8%
Taux d'encadrement		14%	16%	13,7%	18%	8,6%

A noter que le personnel temporaire compte parmi les effectifs propres de Nexans Maroc et sont sous contrat à durée déterminée.

L'effectif de Nexans Maroc ressort à 773 personnes en 2012 contre 779 en 2011 et 775 en 2010.

Le taux d'encadrement s'établit à 18% en 2012 contre 14% en 2010

Le tableau ci-dessous reprend le taux de départ enregistré sur la période d'étude 2010-2012 pour Nexans Maroc hors intérimaires :

	2010	2011	Var	2012	Var
Effectif initial	627	577	-8,0%	579	0,3%
Recrutement	40	77	93%	44	-42,9%
Départ	90	75	-17%	49	-52,0%
Effectif total	577	579	0%	574	-0,9%
Turnover (taux de départ)	14%	13%	-1 pts	8%	-5 pts

3. Politique sociale

Rémunération et avantages sociaux

Les salariés sont payés sur une base mensuelle. Les ouvriers sont payés toutes les quinze jours.

L'ensemble des salariés est lié à Nexans Maroc S.A. ou à SIRMEL par un contrat de travail.

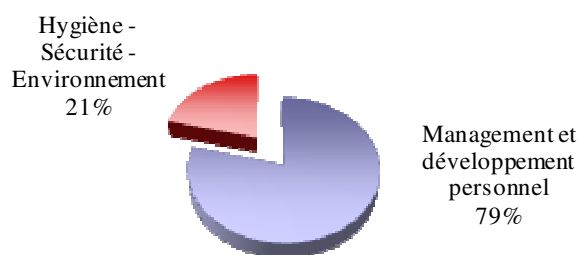
La rémunération comprend une partie fixe (salaire) et une partie variable (prime annuelle). La prime annuelle est fixée en fonction du résultat de la société et des objectifs réalisés par les salariés.

Les augmentations de salaire se font une fois par an et sont fonction des efforts de chacun et de l'inflation.

Formation

Le budget dédié à la formation en 2012 s'est élevé à 1 500 KMAD pour 385 heures de formation, réparti comme suit :

Répartition des heures de formation par domaine en 2012



Source : Nexans Maroc

Les formations dispensées par Nexans Maroc incluent :

- Les formations commerciales pour développer les compétences de la force de vente.
- Les formations managériales au profit des responsables pour développer des compétences de gestion et pilotage des équipes.
- Les formations techniques pour accompagner les projets de développement de l'activité de Nexans ainsi que pour pérenniser et partager son savoir-faire par des formations métiers internes.
- Les formations en management de la qualité pour améliorer en continu le système qualité et consolider les acquis de la certification ISO 9001.
- Les formations en sécurité et hygiène au travail, notamment en habilitation du personnel électricien, formation des caristes, sensibilisation de l'ensemble du personnel.

4. Systèmes d'information

En 2009, Nexans Maroc a réactualisé son système d'information ERP « ADONIX X3 » datant de janvier 2005. Il s'agit d'une application centrale qui permet de gérer, d'une manière intégrée aussi bien au niveau des données qu'au niveau des fonctionnalités, 6 modules : la Finance, le Commercial, la Production, les Achats, la Logistique, les Stocks et les Immobilisations.

La gestion informatique des Ressources Humaines est actuellement externalisée.

La gestion informatique de la Maintenance (GMAO) des Equipements Industriels est assurée par le Progiciel AQ-Manager.

Enfin, la gestion informatique de la Trésorerie est interfacée avec Adonix X3 ainsi qu'avec les Banques via l'Application SAGE-1000.

Pour favoriser le bon fonctionnement de son Système d'Information, Nexans Maroc a mis en place une Infrastructure Informatique moderne et sécurisée :

- Les sites industriels et le siège sont dotés d'un réseau local ;
- Tous les réseaux locaux sont interconnectés par des lignes spécialisées et sécurisées ;
- Les serveurs de toutes les applications sont hébergés dans la salle informatique du siège et obéissent à une politique de sauvegarde et de sécurité qui leur permet d'assurer une continuité de service ;
- Des lignes spécialisées (British Telecom) permettent de connecter le réseau de Nexans Maroc avec le monde extérieur et en particulier avec le réseau du groupe Nexans. Ces connexions sont implémentées selon une architecture sécurisée ;
- Une messagerie est mise à la disposition de tous les utilisateurs pour communiquer en interne et avec l'extérieur.

En termes de sécurité informatique, Nexans Maroc suit les normes appliquées et définies par le Groupe Nexans. A ce titre, elle fait l'objet, ainsi que toutes les filiales du Groupe Nexans, d'un audit interne.

A noter enfin que la principale filiale Sirmel est dotée du même système informatique que Nexans Maroc.

V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.

1. Investissements

Source : Nexans Maroc

En MDH	2010	2011	Var	2012	Var
Activité câbles électriques	14,4	21	45,8%	16,7	-20,5%
Activité équipements électriques	4,4	7	59,1%	1	-85,7%
Autres	3,9	9	130,8%	12	33,3%
Total des investissements	22,7	37	63,0%	29,7	-19,7%

En 2011, le montant des investissements consolidés réalisés par Nexans Maroc a totalisé 37 MMAD, en augmentant de 59% par rapport à l'exercice précédent et portent sur le solde des projets suivants :

- Investissement dans un nouveau tour à bande ;
- Amélioration continue et maintenance usine câble ;
- Recette tournante pour la production de câbles destinés au marché export anglophone ;
- Pont bascule ;
- Augmentation capacité production câble MT ;
- Autorisation système pesage centrale PVC ;
- Sécurité et environnement.

Les principaux projets lancés en 2011 sont :

- Augmentation de la capacité de gainage ;
- Sécurité machine dans l'atelier industriel.

En 2012, le montant des investissements consolidés réalisés par Nexans Maroc porte sur 29,7 MMAD, en baisse de 20% par rapport à l'exercice précédent et portent sur les projets suivants :

- Investissement dans des étuves de séchage, bobinoirs et couronneuses ;
- Amélioration continue et maintenance usine câble ;
- Sécurité et environnement ;
- Augmentation de la capacité de gainage.

2. Stratégie et orientations

Nexans Maroc a défini les trois orientations sur lesquelles il entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, en poursuivant aussi l'optimisation des coûts opérationnels et de structure, en investissant pour proposer aux différents clients les solutions et les services qui permettront à Nexans Maroc de se différencier de la concurrence.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant les investissements sur les segments de marché en croissance comme le secteur aéronautique et en favorisant les échanges avec les pays de la zone d'influence de Nexans Maroc. Nexans Maroc a la volonté d'être leader dans un environnement qui évolue rapidement ; la société concentrera ses forces sur ces marchés et y favorisera les investissements tout en renforçant sa capacité d'innovation.

Il s'agit ainsi de privilégier à la fois des marchés sur lesquels Nexans occupe déjà des positions fortes, par exemple les câbles bâtiment, les câbles de transport et d'énergie. Des investissements conséquents sont prévus dans le plan triennal 2014-2016.

- Renforcer l'attrait de Nexans auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

PARTIE V: SITUATION FINANCIERE DU GROUPE NEXANS MAROC

I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC

Le périmètre de consolidation de Nexans Maroc est composé comme suit :

	2010		2011		2012		Juin 2013	
	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.
Nexans Maroc S.A.	Société consolidante							
SIRMEL MAROC	83,23%	IG	83,50%	IG	83,50%	IG	83,5%	IG
SIRMEL SENEGAL (filiale de SIRMEL MAROC)					51,00%	IG	51,00%	IG
Tourets et Emballages du Maroc	100,00%	IG	100,00%	IG	100,00%	IG	100,00%	IG
COPREMA	99,40%	IG	99,90%	IG	99,90%	IG	99,90%	IG

Source : Nexans Maroc

Cf. plus de détail sur les filiales et participations de Nexans Maroc S.A. en partie IV, paragraphe III.3.

Il est à noter que l'activité du Groupe Nexans Maroc est majoritairement portée par la société mère Nexans Maroc S.A. laquelle draine 82% du chiffre d'affaires du Groupe en 2011 et 87% en 2012. De même, le total bilan de Nexans Maroc représente 85% de celui du Groupe Nexans Maroc en 2012 contre 87% en 2011.

La filiale SIRMEL Sénégal a été consolidée pour la 1^{ère} fois au cours du 2^{ème} semestre 2012. La contribution de cette dernière au résultat net consolidé du groupe s'est élevée à KMAD 4 167 en 2012.

Les sociétés non consolidées se profilent comme suit :

IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Participation dans la SCI de l'Oukaïmden. Activité non significative
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui opérait dans le secteur des énergies renouvelables. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui opérait dans le secteur de la bureautique. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui avait pour activité la fabrication des unités de stockage. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
Câbleries du Sénégal	Société spécialisée dans l'industrie et la commercialisation des câbles NS

Source : Nexans Maroc

II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS) 2010-2012

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en KMAD)	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11
Ventes de marchandises en l'état	243 244	302 270	336 914	24%	11%
Achats revendus de marchandises	106 266	141 798	163 900	33%	16%
Marge brute sur ventes en l'état	136 977	160 472	173 014	17%	8%
Taux de marge brute sur ventes en l'état	56%	53%	51%	-6%	-3%
Production de l'exercice	1 392 259	1 365 774	1 348 452	-2%	-1%
Ventes de biens et services	1 388 741	1 377 044	1 340 172	-1%	-3%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	3 507	(11 591)	8 182	-100%	-100%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	12	321	98	>100%	-69%
Consommation de l'exercice	1 284 066	1 270 506	1 304 936	-1%	3%
Achats consommés de matières et fournitures	1 170 711	1 156 343	1 182 299	-1%	2%
Autres charges externes	113 355	114 163	122 637	1%	7%
Valeur ajoutée	245 171	255 739	216 531	4%	-15%
<i>en % production</i>	<i>18%</i>	<i>19%</i>	<i>16%</i>		
Subvention d'exploitation	-	-	-		
Impôts et taxes	2 771	3 021	3 020	9%	0%
Charges de personnel	122 381	117 256	126 962	-4%	8%
Excédent brut d'exploitation	120 019	135 462	86 548	13%	-36%
<i>en % production</i>	<i>9%</i>	<i>10%</i>	<i>6%</i>		
Autres produits d'exploitation	2 378	587	1 259	-75%	114%
Autres charges d'exploitation	1 033	622	768	-40%	23%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	20 234	19 397	19 424	-4%	0%
Dotations d'exploitation	52 430	68 251	55 935	30%	-18%
Résultat d'exploitation	89 168	86 573	50 528	-3%	-42%
<i>en % production</i>	<i>6%</i>	<i>6%</i>	<i>4%</i>		
Résultat financier	(15 276)	(21 404)	(25 913)	40%	21%
Résultat courant	73 892	65 169	24 614	-12%	-62%
Résultat non courant	5 137	(8 206)	(790)	-260%	-90%
Résultat avant impôts	79 029	56 963	23 825	-28%	-58%
Impôt sur les bénéfices	23 820	17 624	13 042	-26%	-26%
Résultat net des entreprises intégrées	55 208	39 339	10 782	-29%	-73%
Q/P résultats mis en équivalence					
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.					
Résultat net de l'ensemble consolidé	55 208	39 339	10 782	-29%	-73%
Intérêts minoritaires	683	1 501	3 331	120%	122%
Résultat net (part du Groupe)	54 525	37 838	7 451	-31%	-80%

Source : Nexans Maroc

1. Marge brute sur ventes en l'état

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11
Ventes de marchandises en l'état <i>en % du chiffre d'affaires</i>	243 244 15%	302 270 18%	336 914 20%	24% +3 pts	11% +2 pts
Achats revendus de marchandises	106 266	141 798	163 900	33%	16%
Marge brute sur ventes en l'état	136 977	160 472	173 014	17%	8%
Taux de marge brute sur ventes en l'état	56%	53%	51%	-3 pts	-2 pts

Les ventes en l'état de marchandises concernent essentiellement :

- Les ventes effectuées par Sirmel, distributeur d'appareils électriques fabriqués par Nexans Maroc S.A. Notons que les ventes de Sirmel figurent bien dans le montant consolidé des ventes en l'état, mais les achats revendus ont été amputés du montant vendu par Nexans à Sirmel ;
- Et les ventes de câbles que Nexans Maroc S.A. n'a pas dans sa gamme de produits fabriqués localement ou qu'elle importe afin de faire face à une commande importante (notamment à l'export).

A fin 2011, les ventes de marchandises en l'état représentent 18% du chiffre d'affaires à prix métal courant du groupe Nexans Maroc contre 15% en 2010. Cette évolution est expliquée par la hausse du CA de Sirmel qui passe de 235 MDH en 2010 à 298 MDH en 2011.

Du fait de la consolidation des ventes Sirmel, le taux de marge brute n'est pas représentatif. En effet, les ventes de Nexans Maroc à Sirmel sont éliminées en production de l'exercice et non pas en ventes de marchandises. Hors cet effet, la marge brute est de 19% en 2011 contre 21% en 2010.

En 2012, les ventes de marchandises en l'état représentent 20% du chiffre d'affaires à prix métal courant du groupe Nexans Maroc contre 18% en 2011. Cette évolution est expliquée par la consolidation de la filiale SIRMEL Sénégal à compter de 2012. Hors cet effet, la marge brute ressort à 19% soit au même niveau que l'exercice précédent.

2. Production de l'exercice

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11
Production de l'exercice	1 392 259	1 365 774	1 348 452	-2%	-1%
Ventes de biens et services	1 388 741	1 377 044	1 340 172	-1%	-3%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	3 507	(11 591)	8 182	-100%	-100%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	12	321	98	>100%	-69%

Le poste « Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même » représente la valeur des biens fabriqués par Nexans Maroc (Câbles, transformateurs...), que celle-ci a utilisés pour ses équipements internes et intégrés dans son actif immobilisé.

La variation de stock des produits finis ressort en forte baisse à fin 2011 pour s'établir à -11 591 KMAD et ce suite à la chute des cours de l'aluminium et du cuivre constatée durant le 3^{ème} trimestre 2011. A fin 2012, ce poste affiche une forte hausse est s'établit à 8,2 MMAD Expliquée par l'appréciation des cours de l'aluminium et du cuivre.

Le chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

CA consolidé (en MDH)	2010		2011				2012			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%
Câbles	1 174	733	1 179	0%	711	-3%	1 216	3%	721	1%
Transformateurs	211	189	223	6%	200	6%	150	-33%	115	-43%
Equipements électriques	58	56	88	52%	85	52%	78	-11%	71	-16%
Batteries	20	16	0		0		0		0	
Ventes diverses (déchets...)	16	16	19	19%	19	19%	21	11%	21	11%
Sirmel	235	194	298	27%	242	25%	338	13%	291	20%
TEM	25	25	25	0%	25	0%	25	0%	25	0%
Eliminations intragroupes	-108	-85	-153		-71		-151		-25	
Total	1 631	1 144	1 679	3%	1 211	6%	1 677	0%	1 219	1%

Au titre de l'exercice 2011, le groupe Nexans présente un CA standard en progression de 6% à 1 211 MDH porté par la croissance des Transformateurs (+6%), des équipements électriques (+52%) et les réalisations de Sirmel (+25%).

En 2012, le chiffre d'affaires standard est en légère progression de 1% et s'établit à 1219 KDH porté par la croissance constatée au niveau des ventes de câbles et les réalisations de Sirmel (+20%) suite à la consolidation à compter de 2012 de la filiale Sirmel Sénégal. La baisse du CA des transformateurs s'explique par la contraction des ventes de transformateurs en puissance au profit de l'ONEE (-55%).

2.1. Analyse de la variation 2011-2010

En 2011, le chiffre d'affaires courant consolidé a enregistré une hausse de 3% passant de 1 631 MDH à 1 679 MDH. Cette évolution s'explique comme suit :

Le CA courant de l'activité Câbles ressort en quasi stagnation au titre de l'exercice 2011 à 1 179 MDH et représente désormais 70% du CA du groupe contre 72% en 2010. Le CA câble à métal constant est en légère baisse de 3%. Et par segment, les ventes se présentent comme suit :

▪ Câbles d'énergie :

Le volume des ventes diminue de -3%, du fait d'une activité export en retrait (très fort recul au titre du 1^{er} semestre et nette amélioration lors du second). Le segment bâtiment a connu une baisse des ventes de 9% dans un marché en baisse de 16%. Pour ce qui des câbles d'infrastructure, ce segment a connu une progression des vente de 8% sous l'effet conjugué de :

- La baisse des ventes à l'export en 1^{er} semestre 2011 (-71%)
- Reprise du marché Programme d'Electrification Rural Global avec une croissance de 62%

▪ Câbles automobiles : Le volume des ventes a régressé de -45% en 2011 contre +40% en 2010, sous l'effet de la perte d'un client.

▪ Câbles Télécoms : L'activité continue son trend baissier et s'établit à -9% en comparaison à 2010 expliqué principalement la baisse des besoins du principal client de Nexans Maroc sur ce segment d'activité à savoir Maroc Telecom.

- Transformateurs et équipements électriques : Le chiffre d'affaires ressort en progression de 6% au titre de l'exercice 2011 pour s'établir à 200 MMAD. Ce résultat est porté aussi bien par les transformateurs de puissance que ceux de distribution. L'année 2011 a également connu une homologation des produits dans de nombreux marchés cibles : Algérie, Ghana et Angola.

Pour ce qui est des équipements électriques, les ventes de Nexans Maroc ressortent en forte progression de 52%. Ce résultat est le fruit de l'évolution du business model dont le produit essentiel devient le poste préfabriqué et devant remplacer à terme la production des cellules modulaires.

- Batteries : Notons que cette activité a été cédée à la société ALMABAT le 02 mars 2010.

2.2. Analyse de la variation 2012-2011

En 2012, le chiffre d'affaires courant consolidé ressort en quasi stagnation et s'établit à 1 677 MMAD contre 1 679 MMAD en 2011. Cette évolution s'explique comme suit :

Le CA courant de l'activité Câbles ressort en hausse de 3% à 1 216 MMAD contre 1 179 MMAD en 2011 (en CA constant + 1,5%) ; Par segment, les ventes se présentent comme suit :

- Câbles d'énergie :

Le volume des ventes augmente de +6,5% sous l'effet conjugué de la reprise du marché export de +50% et du retrait du marché local de 6%.

- Câbles Télécoms :

L'activité présente une hausse de 6% suite à la demande sur le marché Marocain ;

- Câbles automobile :

Le CA de cette activité ressort en progression de 13% suite à l'apport d'un nouveau client au titre de l'exercice 2012.

- Câbles aéronautiques :

Les ventes en câbles aéronautiques marquent une nouvelle croissance de +25% suite à une demande internationale soutenue.

- Transformateurs et équipements électriques :

Le chiffre d'affaires transformateurs ressort en retrait de 43% au titre de l'exercice 2012 pour s'établir à 115 MMAD. Ce recul est constaté aussi bien sur le marché local (les transformateurs de puissance) qu'en export. Pour rappel, l'homologation obtenue en 2011 pour ces produits dans de nombreux marchés cibles : Algérie, Ghana et Angola n'a pas encore donné ses fruits.

Pour ce qui est des équipements électriques, les ventes de Nexans Maroc subissent un recul de 11% essentiellement dû au marché local. L'export quant à lui est resté stable à 14 MMAD.

3. Consommation de l'exercice

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11
Consommation de l'exercice	1 284 066	1 270 506	1 304 936	-1%	3%
Achats consommés de matières et fournitures	1 170 711	1 156 343	1 182 299	-1%	2%
Autres charges externes	113 355	114 163	122 637	1%	7%
Autres charges externes (en KMAD)	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11
Locations et charges locatives	6 884	7 479	8 287	9%	11%
Entretien et réparations	12 234	11 660	13 909	-5%	19%
Personnel extérieur à l'entreprise	17 291	17 559	14 795	2%	-16%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 634	9 838	12 490	112%	27%
Redevances pour brevets, marques, droits	25 033	27 426	26 824	10%	-2%
Transports	19 318	17 696	24 012	-8%	36%
Déplacements, missions et réceptions	9 864	10 128	9 237	3%	-9%
Autres	18 097	12 377	13 083	-32%	6%
Autres charges externes	113 355	114 163	122 637	1%	7%

En 2011, le niveau de consommation affiche une légère baisse de 1% par rapport à l'exercice précédent, avec un total de 1 270 MMAD et ce suite à la baisse des cours des matières premières ;

Les autres charges externes ressortent en légère croissance de 1% pour atteindre 114 MMAD en 2011, suite à :

- La baisse des dépenses de transport de 8,40% expliquée par la baisse du CA de Nexans Maroc à l'export.
- Une maîtrise continue des charges d'entretien et réparations qui présentent un recul de 4,69%
- La hausse des redevances pour brevets, marques et droits de 9,6% en raison de la hausse des redevances payées à Areva.
- Une augmentation du poste location et charges locatives de 8,64% toujours expliquée par l'implémentation d'agences de représentation de la filiale SIRMEL et ce dans différentes ville (Tanger, Fès, Marrakech).

En 2012, le niveau de consommation affiche une légère progression de 2% en comparaison à l'exercice précédent soit un solde de 1 182 MMAD. Cette évolution est expliquée par la hausse des cours de matières premières constatée durant l'année 2012 notamment pour le cuivre et l'aluminium.

Les autres charges externes enregistrent une croissance de 7% et s'établissent à 122 MMAD en 2012, suite à :

- La hausse des dépenses de transport de +36% expliquée par la reprise du CA export et de l'intégration des coûts de transport de la filiale SIRMEL SENEGAL.
- L'évolution des charges d'entretien de + 19% à hauteur de 13,9 MMAD expliquée par une mise à niveau des équipements de l'usine de Mohammedia.
- Légère baisse des redevances pour brevets, marques et droits de -2%.
- L'augmentation du poste location et charges locatives de 11% suite à la signature d'un contrat relatif à la location de 5 grues pour les sites de Casablanca et Mohammedia.
- La croissance du poste rémunérations d'intermédiaires et honoraires de +27% suite à l'intégration des frais Sirmel Sénégal.

4. Valeur ajoutée

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11
Marge brute sur ventes en l'état	136 977	160 472	173 014	17%	8%
Production de l'exercice	1 392 259	1 365 774	1 348 452	-2%	-1%
Ventes de biens et services	1 388 741	1 377 044	1 340 172	-1%	-3%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	3 507	(11 591)	8 182	-100%	-100%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	12	321	98	>100%	-69%
Chiffre d'affaires	1 631 984	1 679 313	1 677 087	3%	0%
Consommation de l'exercice	1 284 066	1 270 506	1 304 936	-1%	3%
Achats consommés de matières et fournitures	1 170 711	1 156 343	1 182 299	-1%	2%
Autres charges externes	113 355	114 163	122 637	1%	7%
Valeur ajoutée	245 171	255 739	216 531	4%	-15%
Taux de valeur ajoutée	18%	19%	16%	+1 pts	-3 pts

En 2011, la valeur ajoutée affiche une croissance de 4% pour atteindre 256 MMAD. Le taux de valeur ajoutée gagne 1 point par rapport à l'exercice précédent. Ceci s'explique notamment par la maîtrise du niveau de consommation et de la baisse du niveau des stocks PF.

Au titre de l'exercice 2012, la valeur ajoutée accuse une baisse de 15% pour atteindre 216 MMAD. Le taux de valeur ajoutée se déleste de 3 points par rapport à l'exercice précédent suite à l'effet conjugué de la contraction de la production de -1% (baisse des ventes de biens et services) et la hausse de la consommation de +3% (hausse des achats consommés et des charges externes)

5. Excédent brut d'exploitation

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11
Valeur ajoutée	245 171	255 739	216 531	4%	-15%
Subvention d'exploitation	-	-	-	-	-
Impôts et taxes	2 771	3 021	3 020	9%	0%
Charges de personnel	122 381	117 256	126 962	-4%	8%
Excédent brut d'exploitation	120 019	135 462	86 548	13%	-36%
<i>en % production</i>	<i>9%</i>	<i>10%</i>	<i>6%</i>	<i>+1 pts</i>	<i>-4 pts</i>

En 2011, l'excédent brut d'exploitation progresse de 13% à 135 MMAD. Cette amélioration s'explique par la croissance de la valeur ajoutée (+4%) et la maîtrise des charges de personnel (-4%) en comparaison à l'exercice 2010. La baisse constatée au niveau des charges de personnel s'explique par la cession de l'activité batteries (le poste charges de personnel relatif à l'exercice 2010 tient compte de l'activité batteries sur 3 mois) et la rationalisation des heures supplémentaires. Le taux de marge brute d'exploitation augmente de ce fait de 1 point à 10% en 2011.

Au titre de l'exercice 2012, l'excédent brut d'exploitation présente une régression de 36% pour atteindre 86 MMAD. Cette baisse est imputable principalement au recul de la valeur ajoutée pour 15% et à la hausse des charges du personnel de +8% expliquée par une augmentation des salaires ainsi que l'intégration de la filiale Sirmel Sénégal.

6. Résultat d'exploitation

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11
Excédent brut d'exploitation	120 019	135 462	86 548	13%	-36%
Autres produits d'exploitation	2 378	587	1 259	-75%	114%
Autres charges d'exploitation	1 033	622	768	-40%	23%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	20 234	19 397	19 424	-4%	0%
Dotations d'exploitation	52 430	68 251	55 935	30%	-18%
Résultat d'exploitation	89 168	86 573	50 528	-3%	-42%
<i>en % production</i>	<i>6%</i>	<i>6%</i>	<i>4%</i>	<i>-</i>	<i>-2 pts</i>

En 2011, le résultat d'exploitation du Groupe Nexans Maroc enregistre (en valeur) un retrait de 3% par rapport à 2010, pour totaliser 86,6 KMAD. Ce niveau de résultat est expliqué par la baisse des reprises d'exploitation -4% ainsi que la hausse constatée au niveau des dotations d'exploitation de +30% suite à la constitution d'une dotation pour dépréciation du poste clients Nexans de 4 800 KDH et Sirmel de 1 400 KMAD. La marge opérationnelle reste inchangée pour s'établir à 6% au titre de l'exercice 2011.

En 2012, le résultat d'exploitation ressort en baisse de 42% et s'établit à 50 528 KMAD et ce suite au retrait constaté au niveau de l'EBE. La baisse du REX est atténuée par la contraction des dotations d'exploitation de 18% à 55 935 KDH liée à la baisse des investissements en 2012 (-19,7%). La progression des autres produits d'exploitation à 1 259 KDH est expliquée par l'encaissement de produits d'assurance sur certains dossiers clients. La marge opérationnelle perd 2 points en 2012 et s'établit à 4%.

7. Résultat financier

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11
Produits financiers	8 767	8 048	8 997	-8%	12%
<i>Dont gains de change</i>	<i>5 323</i>	<i>5 831</i>	<i>7 626</i>	<i>10%</i>	<i>31%</i>
Charges financières	24 043	29 452	34 910	22%	19%
<i>Dont charges d'intérêt</i>	<i>14 311</i>	<i>21 154</i>	<i>26 428</i>	<i>48%</i>	<i>25%</i>
<i>Dont pertes de change</i>	<i>5 849</i>	<i>6 445</i>	<i>5 906</i>	<i>10%</i>	<i>-8%</i>
Résultat financier	(15 276)	(21 404)	(25 913)	40%	21%
Charges d'intérêt / EBE	12%	16%	31%	31%	96%
Marge financière	-1%	-1%	-2%	36%	21%

En 2011, les charges financières atteignent 29,4 MMAD, affichant une hausse significative (+22%) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'évolution des charges d'intérêt de +48%, en passant ainsi de 14 MMAD en 2010 à 21 MMAD en 2011. Les charges d'intérêts concernent majoritairement les billets de trésorerie, le reliquat correspond aux intérêts sur crédit d'enlèvement en douane et d'autres frais financiers.

Les produits financiers ressortent à 8 048 KDH en 2011 contre 8 767 KDH en 2010 soit un retrait de 8%. Ces derniers sont constitués principalement de gains de change qui affichent une hausse de 10%.

En 2012, les charges financières atteignent 34,9 MMAD, affichant une hausse de 19% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'utilisation de lignes factoring dans une optique de réduction du BFR de la société. A fin 2012, les produits financiers ressortent en progression de 12% et s'établissent à 8997 KDH portés par la hausse des gains de changes de +31%.

8. Résultat non courant

Le résultat non courant du groupe Nexans Maroc est principalement constitué des mouvements enregistrés au niveau de la société mère. Il est constitué dans ses grandes lignes comme suit :

Source : Nexans Maroc en KDH	2010	2011	2012
Au niveau de Nexans Maroc S.A.	(15 198)	(8 076)	82
Produits non courants	20 779	158	12 140
Reprises d'amort. dérogatoires	-	-	-
Reprises de prov. pr invest.	-	-	-
Reprises de prov. pr logement du personnel	-	-	-
Reprises de prov. créances douteuses	-	-	-
Reprises de prov. risques industriels	-	-	-
Reprises de prov. Risques sur affaire Nexans Roumanie	21	-	-
Indemnités d'assu. pr immos détruites (incendie de l'usine de batteries)	-	-	-
Reprises de prov. Risques sur droits de douane	-	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. UEE & ONCF	-	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. (FIRECO)	-	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. (claquage transfos)	-	-	-
Produits sur cessions d'immobilisations	19 860	-	7 522
Autres	898	158	4 618
Charges non courantes	35 977	8 234	12 058
Coûts de restructuration	8 700	4 102	3 991
Provisions réglementées pr invest.	-	-	-
Provision pr risques (claquage de transfo)	-	-	-
Radiation de vieilles créances irrécouvrables	61	-	-
Provision pr dépréciation pour retards clients	-	-	-
Pénalités fiscales et sociales	-	693	1 067
Valeur nette des immobilisations cédées	17 507	-	7 000
Dotation amortissement exceptionnel (machines)	9 140	-	-
Autres	569	3439	-
Au niveau de COPREMA	20 373		
Produits non courants	25 553		-
Produits sur cessions d'immobilisations	25 553		-
Charges non courantes	5 180		-
Valeur nette des immobilisations cédées	5 151		-
autres	29		-
Au niveau de SIRMEL	(15)	(128)	(2)
Produits non courants	700	4	17
Produits sur cessions d'immobilisations	-	4	17
Dégrèvements d'impôts reçus	-	-	-
Reprises de prov. risques généraux	700	-	-
Autres	-	-	-
Charges non courantes	715	132	19
Valeur nette des immobilisations cédées	-	4	-
Provisions pour retard clients	-	-	-
Autres	715	128	19
Au niveau de TEM	(2)	(2)	(3 078)
Produits sur cessions d'immobilisations	-	-	-
Autres P.N.C. : bonis sur provisions ex. antérieurs	-	-	-
Autres (pénalités et amendes fiscales)	2	2	3 078
Au niveau de SIRMEL SENEGAL	(2)	(2)	2 209
Ecart d'acquisition Sirmel Sénégal	-	-	2 220
autres	-	-	-11
Ajustement consolidé	(20)		
Résultat non courant consolidé	5 138	(8 206)	(789)

En 2011, le résultat non courant consolidé est constitué du RNC de Nexans Maroc à hauteur de 98%:

Nexans Maroc :

- Coût de restructuration : En 2011, poursuite du plan social de 2009 pour un coût de 4 102 KMAD suite au départ de 7 personnes.
- Pénalités sur retard de marché: 3,4 MDH

Au titre de l'exercice 2012, le résultat non courant consolidé est composé comme suit :

Nexans Maroc :

- Autres produits non courants : Encaissement d'indemnités d'assurances pour la somme de 3 960 KMAD
- Coût de restructuration : En 2012, poursuite du plan social de 2009 pour un coût de 3 991 KMAD suite au départ de 17 personnes.
- Pénalités sur retard sur marchés: 1,06 MDH

TEM :

TEM, filiale à hauteur de 100% de Nexans Maroc a fait l'objet de contrôle fiscal pour les exercices allant de 2006 à 2009. Suite à ce contrôle, un règlement d'une pénalité fiscale de 3 078 KMAD a été opéré en 2012.

9. Résultat net part du Groupe Nexans Maroc

Le résultat net part du groupe s'élève à 7,45 MMAD en 2012 contre 37,83 MMAD en 2011 et 54,52MMAD en 2010, soit en marge de la production, 0,55 % sur 2012 contre 2,77% sur 2011 et 3,92% en 2010.

Le retrait du résultat net part du groupe (-80%) s'explique par :

- Le retrait du résultat d'exploitation de -42%. L'intégration de la filiale SIRMEL SENEGAL compense en partie cette baisse à hauteur de 7,8MMAD.
- Lé détérioration du résultat financier à hauteur de 21% suite à la progression des charges d'intérêts liés à l'utilisation de lignes de factoring;

Les intérêts minoritaires, quant à eux, concernent des minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 16,8% au 31 décembre 2010 et 2011 et 16,5% en 2012.

10.10. Autofinancement

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	var 11/10	var 12/11
Capacité d'autofinancement	76 851	72 533	41 407	-6%	-43%
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>	55 208	39 339	10 782	-29%	-73%
+ Dotations d'exploitation	35 957	33 194	33 015	-8%	-1%
+ Dotations non courantes	9 140	-	-	-	-
- Reprises d'exploitation	-	-	-	-	-
- Reprises non courantes	700	-	1 852	-100%	-
- Produits des cessions d'immobilisations	40 264	4	7 539	-100%	>100%
+ Valeur nette des amortissements des immo. Cédées	17 510	4	7 000	-100%	>100%
Dividendes*					
Distribution de bénéfices aux actionnaires	22 553	27 421	57 078	22%	>100%
Taux de distribution des dividendes	47%	50%	151%	+3 pts	+101 pts
Autofinancement	54 298	45 112	(15 671)	-17%	-135%

En 2011, la capacité d'autofinancement diminue de 6 % à 72 533 KMAD. Cette régression est due à la diminution du résultat net des entreprises intégrées de 29% passant de 55 208 KDH en 2010 à 39 339 KDH en 2011.

En 2012, la capacité d'autofinancement se réduit de 43% pour s'établir à 41 407 KMAD suite à la contraction du résultat net des sociétés intégrées de -73%.

L'autofinancement ressort négatif à -15 671 KDH au titre de l'exercice 2012 expliqué par une distribution de dividende ordinaire à hauteur de 26,9 MDH et de dividende extraordinaire à hauteur de 29,2 MDH.

Il est à noter que l'AGO du 24 juin 2013 a décidé de la distribution d'un dividende ordinaire de 6 730 KDH soit 3 dirhams par action.

11. Rentabilité des Fonds Propres

Source : Nexans Maroc (Montants en KMAD)	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Capitaux propres part du Groupe*	629 749	657 392	4,39%	639 157	-2,77%
Résultat net part du groupe	54 525	37 838	-30,61%	7 451	-80,31%
ROE	8,66%	5,76%	-2,9 pts	1,17%	-4,59 pts

* Hors résultat net part du groupe

Au titre de l'exercice 2012, le Groupe Nexans affiche un ROE de 1,17% en retrait de 4,59 pts par rapport à 2011 et ce suite à la forte diminution d résultat net part du groupe de -80,31%.

En 2011, la baisse du résultat net de 30,61%, combinée à une hausse des capitaux propres part du groupe, ont engendré une baisse du ROE qui passe de 8,66% en 2010 à 5,76% en 2011, soit un retrait de 2,9 pts.

12. Rentabilité des Actifs

Source : Nexans Maroc (Montants en KMAD)	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11
Total actif	1 363 682	1 436 709	5,36%	1 406 833	-2,08%
Résultat net part du groupe	54 525	37 838	-30,61%	7 451	-80,31%
ROA	4,00%	2,63%	-1,36 pts	0,53%	-2,10 pts

A fin 2012, la rentabilité des actifs s'est établie à 0,53% en retrait de 2,10 pts en comparaison avec 2011. Cette évolution est expliquée par la baisse du résultat net part du groupe de -80,31% ainsi que du total actif de -2,08%.

En 2011, la rentabilité des actifs du Groupe Nexans Maroc a été de 2,63%, en retrait de 1,36 pts par rapport à 2010, suite à l'effet conjugué de la hausse du total actif (+5,36%) et la baisse du Résultat Net Part du Groupe (-30,61%).

II. ANALYSE DU COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES JUIN 2012- JUIN 2013

CPC	juin-13	juin-12	Var
Chiffre d'Affaires	796 787	840 115	-5,2%
Autres produits d'exploitation	-14 523	65 985	-122,0%
Achats consommés	624 355	719 501	-13,2%
Charges de Personnel	65 595	66 751	-1,7%
Autres charges d'exploitation	58 032	58 732	-1,2%
Impôts et Taxes	1 807	1 747	3,4%
Dotations d'exploitation	21 127	24 063	-12,2%
Résultat d'exploitation	11 348	35 306	-67,9%
Charges et Produits Financiers	-6 816	-10 990	-38,0%
Résultat courant des entreprises intégrées	4 532	24 316	-81,4%
Charges et produits non-courants	-3 323	-1 310	153,7%
Impôts sur les bénéfices courants	5 930	5 872	1,0%
Impôts sur les bénéfices différés (en consolidation)	-1 421	1 709	-183,1%
Total impôt sur les résultats	4 509	7 581	-40,5%
Résultat net des entreprises intégrées	-3 300	15 425	-121,4%
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat net de l'ensemble consolidé	-3 300	15 426	-121,4%
Intérêts minoritaires	819	535	53,1%
Résultat net (Part du groupe)	-4 119	14 890	-127,7%
Résultat net (Part du groupe) par action	-1,84	6,64	-127,7%

Source : Nexans Maroc

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE JUIN 2012-JUIN 2013

CA consolidé (en MDH)	juin-12		juin-13			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%
Câbles	625	410	546	-13%	347	-15%
Transformateurs	54	50	102	89%	91	82%
Equipements électriques	40	40	39	-3%	38	-5%
Batteries	0	0	0		0	
Ventes diverses (déchets...)	9	9	12	33%	12	33%
Sirmel	169	124	165	-2%	142	15%
TEM	11	11	11	0%	11	0%
Eliminations intragroupes	-68	-50	-79	16%	-56	0,12
Total	840	594	796	-5%	585	-2%

Source : Nexans Maroc

A fin juin 2013, le CA standard ressort en légère baisse de 2% soit un total de 585 MDH suite aux évolutions suivantes :

- Les ventes en câbles accusent une baisse de 15% à fin juin 2013 expliquée par la baisse constatée sur le marché local et particulièrement le marché du bâtiment et de l'infrastructure.

- Les transformateurs ressortent en progression de 82% et s'établissent à 91 MDH portés par le démarrage du marché ONEE signé fin 2012.
- Les équipements électriques ressortent en quasi stagnation à 38 MDH contre 40 MDH à fin juin 2012.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, les achats consommés affichent une régression de 13,2% et s'établissent à 624 KDH impactés par la contraction du CA sur la même période.

Les autres produits d'exploitation ressortent à -14 523 KDH contre 65 985 KDH à fin juin 2012 expliquée par une évolution négative du poste variation de stock de produits finis.

Les charges de personnel enregistrent un léger recul de 1,7% pour un solde de 65 595 KDH à fin juin 2013.

Le résultat d'exploitation s'établit à 11 348 KDH en diminution de 67,9% et ce suite à la contraction du chiffres d'affaires et des autres produits d'exploitation.

Le résultat financier ressort en amélioration à -6 816 KDH contre -10990 KDH à fin juin 2012 suite à un recours moins soutenu au programme de billet de trésorerie.

Le résultat non courant enregistre un recul et s'établit à -3 323 KDH contre -1310 KDH à fin juin 2012 et ce suite à des coûts de restructuration plus importants s'élevant à 4 079 KDH au titre du 1^{er} semestre 2013 contre 1 984 KDH à la même période de l'exercice précédent.

A fin juin 2013, le Groupe Nexans affiche un résultat net part du groupe de -4 119 KDH contre 14 890 KDH à fin juin 2012 expliqué essentiellement par la contraction du CA et des autres produits d'exploitation.

III. ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

1. Structure bilancielle

1.1. Actif

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	juin-13	Var. 11/10	Var. 12/11	Var juin 2013/2012
Actif immobilisé	230 359	234 966	226 053	215 198	2%	-4%	-5%
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	1 911	1 641	1 488	1 398	-14%	-9%	-6%
dont							
Brevet, Marques, Droits	1361	1 091	938	ND	-20%	-14%	
Fonds Commercial	550	550	550	ND	0%	0%	
Immobilisations corporelles	206 495	211 366	211 188	200 047	2%	0%	-5%
dont							
Terrain	2 466	2 466	2 466	ND	0%	0%	
Construction	57 652	57 126	52 230	ND	-1%	-9%	
ITMO	133 451	141 326	128 095	ND	6%	-9%	
Matériel de transport	429	566	1 771	ND	32%	>100%	
MMB	3 921	4 645	5 802	ND	18%	25%	
Autres immobilisations corporelles			259	ND		>100%	
Immobilisations corporelles en cours	8 577	5 238	20 565	ND	-39%	>100%	
Immobilisations financières	21 953	21 959	13 377	13 753	0%	-39%	3%
Titres mis en équivalence			0		-	-	
Actif circulant	1 130 894	1 147 604	1 143 014	1 101 707	1%	0%	-4%
Stocks et encours	244 173	223 354	245 004	225 296	-9%	10%	-8%
Clients et comptes rattachés	667 290	740 901	721 902	693 711	11%	-3%	-4%
Autres créances et comptes de régularisation	203 053	183 349	176 108	182 700	-10%	-4%	4%
dont							
Fournisseurs débiteurs et avances	11 586	6 632	9 487	ND	-43%	43%	
Personnel	1 786	1 269	1 399	ND	-29%	10%	
Etat	154 029	149 576	136 766	ND	-3%	-9%	
Etat : Impôts différés	14 348	17 532	17 000	ND	22%	-3%	
Autres débiteurs (filiales)	25 761	13 876	16 017	ND	-46%	15%	
Comptes de régularisation - Actif	991	183	316	ND	-82%	73%	
Autres	-5 448	-5 717	-4 878	ND	5%	-15%	
Valeurs mobilières de placement	16 378	-	-	-	-100%	-	
Disponibilités	2 429	54 139	37 766	11 424	>100%	-30%	-70%
Total Actif	1 363 682	1 436 709	1 406 833	1 328 329	5%	-2%	-6%

- Actif immobilisé

Au titre de l'exercice 2011, le groupe Nexans affiche un actif immobilisé en progression de 2% atteignant 235 MDH. Cette évolution est expliquée par :

- ▶ L'augmentation des immobilisations corporelles passant de 206 MDH en 2010 à 211 MDH en 2011 suite aux investissements réalisés en installations techniques matériels et outillage et en construction (Détail partie Investissement).
- ▶ Le retrait des immobilisations incorporelles de 14% expliqué par la constatation des amortissements annuels.

A fin 2012, l'actif immobilisé du groupe ressort en contraction de 4% à 226 MDH. Ce retrait est expliqué par :

- ▶ La baisse des immobilisations incorporelles de 9% suite à la constatation des amortissements annuels
- ▶ Le retrait des immobilisations financières de 39% à 13 377 KDH suite à la cession de la participation de Nexans dans ALMABAT pour un total de 7 MDH.

Le 1^{er} semestre 2013 se caractérise par un actif immobilisé en baisse de 5% soit un solde de 215 MDH expliquée par la contraction des immobilisations incorporelles et corporelles respectives de 6% et 5% suite à la constatation des amortissements relatifs au 1^{er} semestre.

▪ Actif Circulant

En 2011, l'actif circulant du Groupe Nexans Maroc reste relativement stable, avec une hausse de 1% à 1 148 MMAD, tenant compte de :

- ▶ La diminution des stocks à 223 MMAD, suite à une meilleure maîtrise de la gestion des stocks ;
- ▶ Une augmentation des créances clients (+11%) essentiellement liée au retard de paiement notamment ONE et SONOCABLE ;
- ▶ Le retrait des autres créances et comptes de régularisation de 10% porté par la baisse du poste Etat de 3% à 149 576 KDH et du poste autres débiteurs de 46% à 13 876 KDH suite à la baisse des prêts accordés aux filiales ;
- ▶ L'absence de valeurs mobilières en 2011 suite à la cession des SICAV, marquant la volonté de Nexans Maroc de limiter le recours à l'endettement.

A fin 2012, le Groupe Nexans affiche un actif circulant en stagnation en comparaison à l'exercice précédent suite aux évolutions suivantes :

- ▶ Contraction du poste client de 3% suite aux efforts déployés en termes de recouvrement et ce malgré un contexte de crise économique et financière ;
- ▶ Baisse du poste Etat qui passe de 149 MDH en 2011 à 137 MDH en 2012 soit -9% ;
- ▶ Progression du poste Autres Débiteurs de +15% suite à la hausse des prêts accordés aux filiales ;
- ▶ Hausse du poste Stock de +10% expliquée par la consolidation de Sirmel Sénégal de 15 MDH ;
- ▶ Progression du poste fournisseurs débiteurs de +43% suite aux avances faites dans le cadre des commandes d'investissements.
- ▶ Amélioration du poste autres de 15% à 4878 KDH, ce poste est principalement constitué d'une provision pour dépréciation des autres débiteurs relative à CGMS et d'un écart de conversion actif de 1 782 KDH.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, l'actif circulant du Groupe Nexans ressort en retrait de 4% et s'établit à 1 102 MDH et ce suite aux baisse suivantes :

- ▶ Contraction du poste client de 4% suite aux efforts déployés par les équipes commerciales en termes de recouvrement;
- ▶ La diminution des stocks à 225 MMAD, suite à une meilleure maîtrise de la gestion des stocks;

1.2. Passif

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012	juin-13	Var. 11/10	Var. 12/11	Var juin 2013/2012
Capitaux propres (part du Groupe)	684 274	695 230	646 608	635 831	2%	-7%	-2%
Capital	224 352	224 352	224 352	224 352	-	-	-
Primes	-	-	-	-	-	-	-
Réserves et report à nouveau	405 396	433 040	414 805	415 598	7%	-4%	0%
Résultat net consolidé de l'exercice	54 526	37 838	7 451	-4 119	-31%	-80%	-155%
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	8 565	9 448	16 289	15 668	10%	72%	-4%
Provisions durables pour risques et charges	4 000	4 366	2 874	3 640	9%	-34%	27%
Dettes	666 843	727 667	741 062	673 190	9%	2%	-9%
Emprunts et dettes financières	230 875	314 175	306 513	133 836	36%	-2%	-56%
Fournisseurs et comptes rattachés	282 466	277 721	287 492	331 681	-2%	4%	15%
Autres dettes et comptes de régularisation	153 502	135 771	147 057	207 673	-12%	8%	41%
dont							
Clients créditeurs, avances & acomptes	20 386	6 185	6 048	ND	-70%	-2%	
Personnel	7 208	5 829	6 282	ND	-19%	8%	
Organismes sociaux	7 359	7 386	7 054	ND	0%	-4%	
Etat	101 147	94 358	102 998	ND	-7%	9%	
Etat : Impôts différés	150	49	23	ND	-67%	-52%	
Comptes d'associés	289	718	948	ND	148%	32%	
Autres créanciers	1 521	644	665	ND	-58%	3%	
Comptes de régularisation-							
Passif	3 303	4 995	4 555	ND	51%	-9%	
Autres	12 139	15 607	18 483	ND	29%	18%	
Passif circulant	435 968	413 492	434 549	539 354	-5%	5%	24%
Total Passif	1 363 682	1 436 711	1 406 833	1 328 329	5%	-2%	-6%

- **Capitaux propres (part du Groupe)** : le capital social n'a pas connu de variation sur la période étudiée et est resté stable à 224,4 MMAD. Les résultats de chaque exercice, déduction faite des dividendes distribués, ont été affectés aux réserves, ce qui explique leur augmentation continue entre 2010 et 2011. La baisse du poste réserves et RAN constatée en 2012 est due à une distribution de dividende exceptionnelle à hauteur de 29,2 MDH.
- **Intérêts minoritaires** : Ils concernent les minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 16,5% à fin juin 2013.
- **Provisions durables pour risques et charges** : elles se profilent comme suit :

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2010	2011	2012
Nexans Maroc			
Prov. risques industriels et commerciaux	0	0	0
Prov. risques Câbles Nexans Romania	0	0	0
Prov. risques litiges sociaux	4 000	4 366	2 516
SIRMEL MAROC+ SENEGAL			108
Prov. risques divers			
TEM	0	0	250
Provisions pour risques et charges	4 000	4 366	2 874

La provision pour risques litiges sociaux d'un montant de 4 MMAD en 2010 concerne diverses affaires sociales en contentieux à fin 2009⁶. Elle a été portée à 4,4 MMAD en 2011 et 2,5 MMAD en 2012. A fin juin 2013, les provisions durables ressortent à 3 640 KDH et sont constituées essentiellement de provisions pour litiges sociaux.

▪ Dettes :

Les emprunts et dettes financières correspondent essentiellement à des crédits de trésorerie notamment le programme de Billet de trésorerie de Nexans Maroc pour un plafond de 250 MDH en 2010 et 2011 et de 300 MDH en 2012.

En 2011, le passif circulant consolidé du Groupe Nexans Maroc s'élève à 413 MMAD, en baisse de 5% par rapport à l'année précédente. Cette variation résulte notamment :

- ▶ De la diminution de l'encours fournisseurs et comptes rattachés de 1,68% suite à la baisse enregistrée au niveau de la production (-2%) ;
- ▶ Du retrait des autres dettes et comptes de régularisation :-11,5% à fin 2011 contre +4,47% en 2010. Ce poste est constitué principalement du poste Etat qui passe de 101 MDH en 2010 à 94 MDH en 2011.

Au titre de l'exercice 2012, le Groupe Nexans Maroc affiche un passif circulant de l'ordre de 434 MMAD, en hausse de 5% par rapport à l'année précédente. Cette variation résulte notamment :

- ▶ De la hausse de l'encours fournisseurs et comptes rattachés de 3,5% suite à l'intégration de la filiale SIRMEL Sénégal ;
- ▶ De la hausse des autres dettes et comptes de régularisation de + 8,3% à fin 2012 par rapport à l'exercice précédent. Ce poste est constitué principalement des postes Etat et Personnel avec une progression respective de 9% et 8%.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, le passif circulant ressort 539,3 à MMAD en hausse de 24% en comparaison à l'exercice 2012. Cette évolution est expliquée essentiellement par la progression constatée au niveau du poste fournisseurs qui passe de 287 MMAD en 2012 à 332 MMAD à fin juin 2013 soit + 15% (intégration de la filiale Sirmel). Notons également une hausse du poste autres dettes et comptes de régularisation + 41% liée principalement à l'évolution du poste provisions pour charges sociales ainsi que du poste Etat.

Les dettes financières du Groupe Nexans S.A se profilent comme suit :

Dettes Financières en KMAD	2 010	Coût moyen	2 011	Coût moyen	2 012	Coût moyen
Crédit à moyen terme	0		0		0	
Crédits de trésorerie	230 875		314 175		306 513	
Crédit d'escompte	0		0		0	
Billets de trésorerie	200 000	4,05%	250 000	4,10%	149 500	
Avances bancaires offshore	9 268	2,50%	8 127	2,50%	7 475	2.50%
Crédits spots	0		50 000	>100%	110 000	5.00%
Découverts bancaires	21 607	5,27%	6 048	5,27%	39 538	5.35%
Total - Dettes Financières	230 875		314 175		306 513	

Source : Nexans Maroc

Les crédits de trésorerie représentent 100% des dettes financières du Groupe au titre de la période 2010-2012.

A fin 2012, les dettes financières ressortent à 306 MDH contre 314 MDH en 2011 et ce suite à la baisse constatée au niveau de l'encours Billet de trésorerie qui ressort à 149,5 MDH en 2012 contre 250 MDH en 2011. Aussi, il est à noter que Nexans Maroc a eu recours un crédit spot de 110 MDH au titre de l'exercice 2012 en remplacement des billets de trésorerie. A fin juin 2013, les dettes financières du

⁶ Dossier de licenciement ou de démission portés au niveau de la justice

Groupe Nexans s'établissent à 673 MMAD en retrait de 56% expliquée par un recours moins soutenu aux billets de trésorerie.

1.3. Ratios de liquidité :

Les ratios de liquidité du Groupe Nexans Maroc se présentent comme suit :

Source : Nexans Maroc (Montants en KMAD)	2010	2011	2012	juin-13
Chiffre d'affaires consolidé HT	1 631 984	1 679 313	1 677 087	796 787
Stocks	244 173	223 354	245 004	225 296
<i>Stocks en jours de chiffre d'affaire (1)</i>	47	42	46	89
Créances clients	667 290	740 901	721 902	693 711
<i>Clients en jours de chiffre d'affaire (2)</i>	126	136	132	268
Dettes fournisseurs	282 466	277 721	287 492	331 681
Achats HT	1 276 977	1 298 141	1 346 199	624 355
<i>Fournisseurs en jours d'achats (3)</i>	66	64	64	159

(1) : $(Stocks * 360) / CA TTC$

(2) : $(Créances clients * 360) / CA TTC$

(3) : $(Dettes fournisseurs * 360) / Achats TTC$

- a) La rotation des stocks du Groupe Nexans Maroc se situe à près de 46 jours de chiffre d'affaires en 2012 contre 42 jours en 2011. A noter l'intégration de Sirmel Sénégal à hauteur de 15 095 KMAD à compter de 2012. Au titre du 1^{er} semestre 2013, la rotation du stock ressort à 89 jours du CA expliquée par un rapport CA semestriel vs solde stock.
- b) Les délais clients se situent à 132 jrs de chiffre d'affaires en 2012 contre 136 jours en 2011. A noter l'intégration de Sirmel Sénégal à hauteur de 5 135 KMAD. Les délais clients ressortent à 268 jours du CA à fin juin 2013 expliqués par un rapport CA semestriel vs solde créances clients
- c) Les délais de règlement fournisseurs sont de 64 jours d'achats en 2012 soit un niveau similaire en comparaison avec 2011, du fait des délais de paiement pratiqués sur les achats de cuivre et d'aluminium qui sont de l'ordre de 45 jours. A noter l'intégration de Sirmel Sénégal à hauteur de 2 465 KMAD à compter de 2012. Pour le 1^{er} semestre 2013, les délais fournisseurs représentent 159 jours des achats, ce niveau est expliqué par un rapport achats semestriels vs solde dettes fournisseurs.

2. Etude de l'équilibre financier*

Tableau de financement consolidé (en KMAD)	2010	2011	2012	juin-13	Var. 11/10	Var. 12/11	Var juin 2013/2012
Financement permanent	696 839	709 044	665 771	655 139	2%	-6%	-1,6%
- Actif immobilisé	230 359	234 966	226 053	215 198	2%	-4%	-4,8%
= Fonds de roulement fonctionnel (A)	466 480	474 078	439 718	439 941	2%	-7%	0%
Actif circulant	1 114 516	1 147 604	1 143 014	1 101 707	3%	0%	-3,6%
- Passif circulant	435 968	413 492	434 549	539 354	-5%	5%	24,1%
= Besoins de financement global (B)	678 548	734 112	708 465	562 353	8%	-3%	-21%
Trésorerie nette (A - B)	(212 068)	(260 034)	(268 747)	(122 412)	23%	3%	-54%

Source : Nexans Maroc

*Au niveau de la présentation du bilan consolidé de Nexans, les BT sont classés au niveau des dettes financières. Pour le calcul de l'équilibre financier, les BT sont classés au niveau de la trésorerie passive.

2.1. Fonds de Roulement

En 2011, le fonds de roulement s'établit à 474 MMAD en hausse de 2%, suite à l'évolution du financement permanent porté par la croissance des réserves et RAN (6,8%), des intérêts minoritaires (+10%) et provisions durables pour risques et charges (9%).

Au titre de l'exercice 2012, le FDR ressort à 440 MDH en baisse de 7% en comparaison à l'exercice 2011 suite au retrait du financement permanent (baisse du résultat net et réserves) et de l'actif immobilisé (Amortissement annuel et cession de la participation de Nexans dans ALMABAT).

Au titre du 1^{er} semestre 2013, le FDR ressort en quasi stagnation en comparaison avec 2012 soit un solde de 440 MDH et ce suite au retrait du financement permanent (baisse du résultat net) et de l'actif immobilisé (amortissement annuel).

2.2 Besoin en Fonds de Roulement

En 2011, le besoin en fonds de roulement augmente de 8% pour s'établir à 734 MDH. Ce niveau de résultat est expliqué par l'effet conjugué de la hausse de l'actif circulant suite à la progression du poste clients et comptes rattachés (+11%) et la baisse du passif circulant porté par la diminution des postes fournisseurs (-1,68%) et autres dettes et comptes de régularisation (-11,5%).

A fin 2012, le BFR du Groupe Nexans ressort en retrait de 3% pour un solde de 708 465 KDH expliqué par une stagnation de l'actif circulant et une progression du passif circulant de 5% suite à la progression du poste fournisseurs et des autres dettes et comptes de régularisation.

A fin juin 2013, le BFR s'établit à 562 MDH en baisse de 21% en comparaison avec 2012. Cette évolution est expliquée par l'effet conjugué de la contraction de l'actif circulant (-3,6%) et la hausse du passif circulant (+24,1%).

2.3. Trésorerie Nette

Au titre de l'exercice 2012, la trésorerie nette bilancielle ressort en dégradation de 3% à 269 MDH et ce suite uen contraction respective du BFR et du FDR de 3% et 7%.

Au 31 décembre 2012, les autorisations bancaires de Nexans Maroc se profilent comme suit :

En KMAD comptes consolidés	SGMB	CDM	BMCE	BMCI	AWB	Total
Facilités de caisse	20 000	50 000	30 000	20 000	60 000	180 000
Avals, Credocs et cautions	120 000	134 000	87 000	95 000	135 000	571 000
Factoring	-	-	100 000	-	128 500	228 500
Total lignes autorisées	140 000	184 000	217 000	115 000	323 500	979 500
% total lignes autorisées	14%	19%	22%	12%	33%	100%

Source : Nexans Maroc

En 2012, les lignes de crédits accordées à Nexans Maroc par les diverses banques s'élèvent à 979,5 MMAD. Elles comprennent 571 MMAD de crédits documentaires et cautions, 180 MMAD sous forme de facilités de caisse et 228,5 MMAD en factoring.

A fin juin 2013, la trésorerie nette du Groupe Nexans ressort à -122 MDH contre -269 MDH en 2012.

III. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé (en KMAD)	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
+ Résultat net des sociétés intégrées	55 208	39 339	10 782	-29%	-73%
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>					
+ Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	35 957	33 194	33 015	-8%	-1%
+ Variation des impôts différés	(4 018)	(3 285)	506	-18%	-100%
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	22 754	-	-	-100%	-
- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ	-	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement	64 394	69 248	44 303	8%	-36%
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-
- Variation du BFR lié à l'activité	39 849	57 162	(19 064)	43%	-100%
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	24 545	12 086	63 367	-51%	>100%
- Acquisitions d'immobilisations	31 625	37 054	31 746	17%	-14%
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	22 754	4	7 539	-100%	>100%
+/- Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(8 871)	(37 050)	(24 207)	318%	-35%
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22 504	22 504	46 883	0%	108%
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	880	498	990	-43%	99%
+ Augmentation de capital en numéraire	-	-	-	-	-
+ Emissions d'emprunts	-	-	-	-	-
- Remboursement d'emprunts	-	-	-	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(23 384)	(23 002)	(47 873)	-2%	108%
Variation de trésorerie	(7 710)	(47 966)	(8 713)	522%	-82%
Trésorerie d'ouverture	(204 357)	(212 067)	(260 034)	4%	23%
Trésorerie de clôture	(212 067)	(260 034)	(268 747)	23%	3%
Incidence des variations des monnaies étrangères	-	-	-	-	-
Différence	(7 710)	(47 966)	(8 713)	>100%	-82%

Source : Nexans Maroc

Au titre de l'exercice 2012, les flux d'exploitation du Groupe Nexans Maroc totalisent 63,4 MMAD contre 12,09 MMAD l'année précédente. Ce niveau de résultat est expliqué par une variation de BFR négative en 2012 (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement).

Les flux liés aux opérations d'investissement totalisent 24,2 MMAD en baisse de 35% suite à une réduction des investissements après deux années d'investissements majeurs. L'exercice 2012 a été caractérisé par la cession de 20% de la participation dans ALMABAT.

Les dividendes versés en 2012 correspondent à 46,9 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations et à 1,0 MMAD versés aux minoritaires.

Suite à ces évolutions, la trésorerie de clôture de Nexans passe de 260 034 KDH en 2011 à 268 747 KDH en 2012 soit une légère détérioration de 3%.

L'ensemble de ces flux accroît légèrement le déficit de trésorerie du Groupe Nexans Maroc, qui passe de 260 à 268 MMAD entre 2011 et 2012.

En 2011, les flux d'exploitation du Groupe Nexans Maroc totalisent 12 MMAD, en retrait de 51% comparativement à l'exercice précédent. Ce niveau de résultat est expliqué essentiellement par la baisse du résultat net des sociétés intégrées de -29% pour s'établir à 39 MDH. Il est à noter que les dotations d'exploitation ressortent en baisse de -8% à 33 MDH et que la variation du BFR lié à l'activité enregistre une hausse de 43% à 57 MDH.

Les flux liés aux opérations d'investissement totalisent 37 MMAD sont en hausse par rapport à 2010 de 29 MDH soit 27%. Ce niveau de résultat est expliqué par la cession de l'activité batterie en 2010 non reproduite en 2011.

Les dividendes versés en 2011 correspondent à 22,5 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations et à 0.5 MMAD versés aux minoritaires.

L'ensemble de ces flux aggrave le déficit de trésorerie du Groupe Nexans Maroc, qui passe de 212 MDH en 2010 à 260 MDH en 2011.

PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC

Nexans Maroc a défini les six orientations sur lesquelles elle entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Renforcement du positionnement de Nexans Maroc sur les marchés porteurs et en croissance par le développement de l'activité export avec la création d'un réseau de distribution en Afrique et le développement des ventes en Algérie et en Lybie. Au niveau local, Nexans Maroc a pour objectif de renforcer sa présence régionale et pénétrer le marché des énergies renouvelables, notamment l'éolien à travers la solution de câbles MT, poste préfabriqués et transformateurs.
- Consolidation du positionnement de la société sur les marchés arrivés à maturité tout en optimisant l'utilisation des actifs et ce via le développement des ventes de câbles moyenne tension, l'homologation des transformateurs de puissance en Algérie et en Lybie ainsi que le recrutement d'un nouveau client automobile.
- Différenciation des offres en combinant leadership technologique et services tout en capitalisant sur la valeur de marque Nexans. A noter que Nexans conduit une politique soutenue d'innovation pour apporter plus de valeur ajoutée à ses clients, anticiper les évolutions normatives, proposer des solutions durables aux enjeux de sécurité, d'efficacité énergétique et d'environnement
- Développement de l'orientation client. Grâce au programme Customer Orientation, Nexans développe une culture d'entreprise centrée sur la satisfaction des clients. Ce programme aligne l'organisation avec la segmentation client, renforce les processus et développe les compétences Ventes & Marketing. Il renforce également l'organisation supply chain permettant de mieux suivre les besoins, les réclamations et la mise à disposition des produits et services aux clients.
- Amélioration de la compétitivité par l'excellence opérationnelle et la réduction des coûts. Nexans Maroc déploie son programme d'excellence opérationnelle à l'ensemble des ses unités locales avec des objectifs ambitieux de sécurité au travail, de maîtrise des consommations et des stocks, de qualité de production et du service client.
- Mobilisation des ressources humaines pour une réussite commune à travers des cycles de formation managériale et de développement personnel.

II. PERSPECTIVES

Les prévisions de croissance du chiffre d'affaires de Nexans Maroc en 2013 versus 2012 affichent un léger retrait de 1,5% qui s'explique par :

- En local : retrait de 2% envisagée sur l'exercice expliqué par un marché du bâtiment en baisse. Néanmoins Nexans envisage de compenser ce secteur d'activité par le secteur de l'infrastructure suite à la signature d'un nouveau contrat avec l'ONEE portant sur la fourniture de transformateurs de grande puissance. Une progression du marché de l'industrie est aussi attendue pour l'exercice 2013 porté essentiellement par les ventes de câbles aéronautiques.
- Pour l'activité export, un CA courant de 350 MDH est estimé pour l'exercice 2013.

La répartition du CA courant de Nexans Maroc par domaine d'activité pour l'exercice 2013 se présente comme suit :

En MMAD	CA 2012	Dont export	CA global 2013 estimé*	dont export
Industrie	205	100	236	116
Infrastructure	622	173	712	188
Bâtiment	850	80	703	46
Total	1 677	353	1 651	350

* CA courant

Source : Nexans Maroc

La répartition du CA courant de Nexans Maroc par métier pour l'exercice 2012 se présente comme suit :

En MMAD	CA 2012	Dont export	CA Global 2013 estimé*	dont export
Câbles	1 216	333	1 044	312
Cellules	78	14	71	9
Transformateurs	150	6	188	28
Déchets	21	0	20	0
CA Nexans	1 465	353	1 323	349
Autres	212	0	328	1
Total	1 677	353	1 651	350

* CA courant

Source : Nexans Maroc

La rentabilité nette 2013 devrait s'établir à 0,73% du Chiffre d'Affaires.

Le CA prévisionnel pour l'exercice 2014 devrait s'établir à 1 703 KDH pour une marge nette prévisionnelle de 3,5%.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

Les risques les plus importants identifiés et spécifiques à l'activité du Groupe Nexans Maroc sont ceux décrits dans les paragraphes suivants.

I. RISQUES LIÉS AUX RESPONSABILITÉS CONTRACTUELLES

L'activité de Nexans Maroc l'expose à des actions en responsabilité du fait des produits ou à des allégations selon lesquelles ses produits sont responsables de dommages causés à des tiers ou à des biens.

La mise en œuvre éventuelle de ces clauses, du fait de l'importance des pénalités encourues ou des demandes de dommages intérêts ou encore en raison de l'effet des retards sur la structure financière des projets, serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats de Nexans Maroc.

Pour limiter ces risques, Nexans Maroc, à l'instar des pratiques du Groupe dans le monde, a mis en place un processus de contrôle strict sur la qualité de ses produits.

Dès 1996, Nexans Maroc a été certifiée ISO 9000 version 94, puis ISO 9001 version 2008 et ISO TS 16949 version 2009 concernant les activités du câble énergie et telecom, ISO 9100 version 2009 pour les câbles aéronautiques ; l'ensemble des câbles étant fabriqués sur le site de Mohammedia.

Pour le site de Casablanca relatif à la fabrication des équipements électriques et des transformateurs, Nexans Maroc est ISO 9001 version 2008.

Nexans Maroc est certifiée EN 9100 version 2009 pour l'activité câbles aéronautique : c'est la norme Qualité des secteurs Aéronautique, Espace et Défense. La certification EN 9100 est une des exigences de base pour tous les fournisseurs souhaitant travailler avec des industriels comme Airbus, Boeing, Rolls-Royce, Safran, Zodiac...

Chacune des 2 unités suit mensuellement un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès en matière de qualité et de satisfaction client. Des enquêtes de satisfaction client sont parallèlement généralisées et des audits qualités régulièrement effectués.

Par ailleurs, les contrats importants sont soumis à une méthodologie d'évaluation systématique des risques. Une attention particulière est portée à la sensibilisation des commerciaux aux risques dans les contrats de vente et à la négociation des conditions contractuelles des marchés avec l'implication de la direction juridique de Nexans Maroc.

II. RISQUES LIÉS À LA DÉPENDANCE CLIENTS

En termes de risques clients, Nexans se caractérise par une diversité de ses métiers (énergie, télécommunication, câbles automobiles, câbles aéronautiques, transformateurs...) et de ses clients finaux (distributeurs, installateurs, fabricants d'équipement, opérateurs industriels, opérateurs publics). De ce fait, elle réduit son exposition au risque de dépendance à l'un ou l'autre de ses clients.

III. RISQUES DE CREDIT CLIENTS

Le risque de crédit clients de Nexans au Maroc bénéficie d'un facteur de protection globale par la diversification de ses métiers et de ses clients.

Au plan des pratiques internes pour réduire le risque de crédit client, Nexans Maroc met en oeuvre pour certains marchés à l'exportation des modalités de paiement sécurisées (avances à la commande, lettres de crédit irrévocables et confirmées auprès de banques...).

Au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc S.A. et sa filiale SIRMEL ont souscrit une assurance crédit client chez la COFACE.

Source : Nexans Maroc - Consolidé (en MMAD)	2009	2010	2011	VAR	2012	VAR
Créances douteuses du Groupe Nexans Maroc	52	54	52	-3,7%	54	3,8%
<i>en % total des créances clients</i>	7,4%	7,5%	6,5%	+1 pts	7,0%	-0,5 pts
<i>en % du CA STD</i>	3,9%	4,5%	4,2%	-0,3 pts	4,3%	+0,1 pts
Provisions	-53	-56	-64	14,3%	-80	25,0%
Taux de provisionnement	129%	148%	123%	-25 pts	148%	+25 pts

Source : Nexans Maroc

L'évolution des provisions traduit le fait que les risques d'impayés sur créances commerciales restent à un niveau plus ou moins stable.

Méthodologie adoptée par Nexans Maroc pour la dotation aux provisions :

- Clients douteux : provision à 100% avec constitution de dossier auprès de l'avocat après mise en demeure.
- Clients présentant un caractère de risque (impayés, retards...) : la provision est constituée selon le risque.

IV. RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT

Les métaux (cuivre, aluminium) et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc. Les fluctuations du cours et la disponibilité des produits ont donc un impact direct sur ses activités.

À ce jour, le Groupe Nexans négocie et s'approvisionne en matières premières pour toutes ses filiales au niveau mondial. Il a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. Dans le domaine du cuivre, une pénurie mondiale ou des interruptions d'approvisionnement seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable, même si pour réduire ce risque, le Groupe Nexans a, dans la mesure du possible, élargi ses sources d'approvisionnement. La situation est, sous certains aspects, comparable pour les produits dérivés du pétrole (PE, PVC, plastifiants...).

La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, auxquels la Direction des Achats accorde une attention particulière par la recherche permanente de nouveaux fournisseurs.

Par ailleurs, Nexans Maroc répercute dans la mesure du possible les augmentations des coûts des matières premières sur les prix de vente de ses produits.

V. RISQUES LIÉS À LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS

Dans la mesure où un certain nombre de produits (câbles, fils ou accessoires) obéissent aux spécifications de l'industrie et peuvent être interchangeables avec les produits de ses principaux concurrents, Nexans Maroc connaît une forte pression concurrentielle d'Imacab et depuis 2004 de MEDICABLE.

Les principaux facteurs de compétitivité dans l'industrie du câble sont : la qualité des relations avec les clients, la disponibilité des produits, le service, la couverture géographique et l'étendue de la gamme des produits offerts, les caractéristiques spécifiques des produits ainsi que la capacité à générer des réductions de coûts régulières.

Sur le segment « Transformateurs », la pression concurrentielle s'est renforcée depuis 2010, avec l'entrée de nouveaux opérateurs, spécialisés dans la production de transformateurs de distribution.

Dans ce contexte, Nexans Maroc doit sans cesse investir et améliorer sa performance afin d'être en mesure de préserver les avantages concurrentiels qu'il peut détenir sur certains segments d'activité. Par ailleurs, Nexans Maroc bénéficie des avantages du Groupe notamment en matière de recherche et développement afin de se différencier favorablement de ses concurrents. Le Groupe Nexans possède 10 centres de compétence ciblés (métallurgie, plastique...) qui travaillent en étroite collaboration avec les usines de fabrication du Groupe à travers le monde.

VI. RISQUES DE MARCHÉ LIÉS À LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES MÉTAUX

1. Risque de Change

Nexans assure la couverture du risque de change lié à ses flux commerciaux à l'import/export.

Afin de contrecarrer l'effet des fluctuations de cours, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et fait recours aux produits de couverture à terme.

2. Risques sur les cours des métaux

Bien que les prix du cuivre et de l'aluminium soient particulièrement volatiles, Nexans Maroc considère que sa marge brute d'exploitation est peu exposée à ces prix sous le double effet d'une répercussion de l'augmentation du prix des métaux non-ferreux aux clients et de la mise en place par le Groupe d'une couverture à terme sur les marchés réglementés des métaux (LME, COMEX et SHFE).

Les marges de Nexans Maroc demeurent néanmoins exposées aux variations du cours du cuivre pour certaines lignes de produits telles que les câbles en cuivre de l'activité système de câblage et les produits du secteur Bâtiment. Pour ces marchés, il y a en général une répercussion de ces augmentations sur le prix de vente, mais avec un décalage dans le temps qui induit une certaine pression sur les marges. La concurrence vive sur ces marchés peut aussi influencer sur les délais de répercussion. Il est à noter également que, de même que le risque de change, le risque de fluctuation du cours du cuivre et autres métaux n'est pas systématiquement couvert au niveau des offres.

VII. RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

A l'instar de toutes les sociétés industrielles, Nexans Maroc est soumis à des législations et des réglementations de plus en plus contraignantes en matière d'environnement concernant notamment les émissions atmosphériques, l'évacuation des eaux usées, l'émission, l'utilisation et la manipulation de matières ou de déchets toxiques, les méthodes d'élimination des déchets... Ces normes exposent Nexans Maroc à un risque de mise en jeu de sa responsabilité. Toutefois, la société considère ce risque très limité et n'a constitué à cet effet aucune provision pour risque et charges.

En outre le Groupe Nexans a signé le Pacte mondial des Nations Unies en Décembre 2008. A ce titre, le Groupe s'engage au respect des Droits de l'Homme, du Droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

VIII. COUVERTURE DES RISQUES

En complément des assurances locales obligatoires et des assurances des personnes, Nexans Maroc a bénéficié d'un programme d'assurance Groupe mis en place depuis 2003.

Les couvertures globales de ce programme ont peu évolué au cours de l'exercice 2012 par rapport à l'exercice précédent et ont fait l'objet au 1^{er} janvier 2012 d'un renouvellement des garanties à un niveau équivalent.

Les programmes d'assurance Groupe sont principalement les suivants :

- Dommages-pertes d'exploitation ;
- Responsabilité civile exploitation et après livraison ;
- Transport ;
- Crédit court terme garantissant les encours de certains clients tant domestiques qu'à l'export ;
- Responsabilité civile mandataires sociaux.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Contrôle fiscal TEM

TEM, filiale à hauteur de 100% de Nexans Maroc a fait l'objet de contrôle fiscal pour les exercices allant de 2006 à 2009. Ce dossier est clôturé à fin 2012 Ce dossier est clôturé à fin 2012 et s'est traduit par une pénalité de 3 MMAD.

Contrôle fiscal COPREMA

Suite à la vente de l'activité batteries en 2010, cette société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les années 2008 -2010.

Ce dossier est en cours de réconciliation avec l'administration fiscale.

En dehors du point cité ci-haut, Nexans Maroc S.A. ne connaît pas d'autres faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter de manière substantielle sa situation financière.

PARTIE VIII : DONNEES COMPTABLES

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC

1. Règles et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2012, le périmètre de consolidation se compose, en plus de Nexans Maroc - société consolidante, des trois filiales suivantes :

- Sirmel : société anonyme au capital de 15 000 000 MAD divisé en 150 000 actions de 100 MAD – sise au 317, Bd Oqba Ben Nafii - Casablanca ; Sirmel Maroc consolide Sirmel Sénégal.

Taux de détention : 83,50%.

- T.E.M : société anonyme au capital de 2 400 000 MAD divisé en 24 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl Loghlam – Sidi Moumen – Casablanca.

Taux de détention : 99,97%.

- COPREMA : société à responsabilité limitée au capital de 100 000 MAD divisé en 10 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca

Taux de détention : 99,40%.

Exclusions du périmètre :

Les autres filiales et participations énumérées ci-après, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation, soit parce que certaines sont en cours de liquidation (CGMB, MANELERG et CGMS), soit parce que leurs données comptables (bilan et chiffres d'affaires) ne sont pas assez significatives par rapport aux comptes consolidés de Nexans Maroc (IMOUKA et les Câbleries du Sénégal) :

- IMOUKA..... (16,67%)
- MANELERG..... (99,50%)
- CGMB..... (59,65%)
- CGMS..... (99,99%)
- LCS..... (18,60%)

Méthodes et modalités de consolidation

Les trois filiales Sirmel, T.E.M et COPREMA sont sous contrôle exclusif de Nexans Maroc et, de ce fait, ont fait l'objet d'une consolidation directe et par application de la méthode d'intégration globale.

Règles de consolidation

1 – Méthodes d'évaluation et de présentation :

Les comptes individuels des sociétés consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine n° 9/88.

Cependant, les retraitements de consolidation sont effectués d'une part, suivant la méthodologie préconisée par le **Conseil National de la Comptabilité (CNC)** dans son Avis n° 5 émis le 26/05/2005, et d'autre part, en cohérence avec certaines règles et choix retenus dans le cadre de la consolidation du Groupe **Nexans France**.

2- Principaux retraitements :

1 - Traitement des écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition négatifs dégagés, à fin 2002 pour Sirmel et à fin 2004 pour T.E.M, ont fait l'objet d'un amortissement intégral à la clôture de l'exercice 2005.

Un écart négatif enregistré en 2006, suite à l'acquisition par Nexans Maroc de nouveaux titres Sirmel, a fait l'objet du même traitement.

Le goodwill dégagé sur les titres de COPREMA à fin 2008 a été intégralement amorti en 2009.

L'impact des réserves cumulées antérieures à 2012 a été enregistré pour sa totalité en résultat non courant de l'exercice.

2 – Retraitement des immobilisations en non-valeurs :

Les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été annulées aussi bien au bilan qu'au niveau du poste Dotations aux amortissements du C.P.C.

3 – Elimination de la marge brute bénéficiaire sur stock intra-groupe :

Au bilan consolidé, les stocks ont subi une diminution à raison de la marge brute intra-groupe, dont la variation a été enregistrée en Résultat, après constatation des impôts différés y afférents.

4 – Provisions réglementées :

Les provisions réglementées à caractère fiscal ont été annulées et reclassées en réserves de consolidation, après constatation d'impôts différés sur celles qui sont temporairement exonérées de l'impôt sur les sociétés.

5 – Impôts différés :

Les impôts différés sont enregistrés à la fois sur les retraitements de consolidation ayant un impact sur les résultats, ainsi que sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, constatées au niveau des comptes sociaux individuels.

2. Principales méthodes d'évaluation spécifique des comptes sociaux

Nexans Maroc		E . T . I . C	
		Page : 1 / 2	
Tableau n° A 1 :			
PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE			AU 31 - 12 - 2010
I- ACTIF IMMOBILISE :			
A- EVALUATION A L'ENTREE :			
1- Immobilisations en non-valeurs	:		Frais réels justifiés.
2- Immobilisations incorporelles	:		Coûts d'acquisition ou de production.
3- Immobilisations corporelles	:		Coûts d'acquisition ou de production.
4- Immobilisations financières	:		
* Prêts et créances immobilisées	:		Montant nominal.
* Titres de participation	:		Prix d'achat, à l'exclusion des frais d'acquisition.
B- CORRECTIONS DE VALEUR :			
1- Méthodes d'amortissement	:		Linéaire
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :			
* Titres de participation	:		Estimation suivant la dernière situation comptable disponible de la société émettrice.
3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	:		Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
II- ACTIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :			
A- EVALUATION A L'ENTREE :			
1- Stocks	:		Coût d'acquisition et coût de production.
2- Créances	:		Montant nominal.
3- Titres et valeurs de placement	:		Prix d'achat.
B- CORRECTIONS DE VALEUR :			
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :			
* Clients et autres débiteurs :			Créances impayées, objet d'un recours judiciaire ou dont l'irrecouvrabilité est fort probable.
2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	:		Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.

III-	<u>FINANCEMENT PERMANENT :</u>	
	1- Méthodes de réévaluation:	
	2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées:	
	* Amortissements dérogatoires	<i>Différence entre l'annuité d'amortissement dégressif et l'annuité d'amortissement linéaire.</i>
	* Provisions pour plus-values exonérées temporairement :	<i>Suivant les dispositions de la loi de finances transitoire de 1996.</i>
	* Provisions pour investissement	<i>Suivant les dispositions de l'article 7 Bis-I-C de la loi I.S. n°24-86.</i>
	3- Dettes de financement permanent :	<i>Montant nominal des dettes à moyen et long terme.</i>
	4- Méthodes d'évaluation des provisions durables p. risques & ch. :	
	5- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	<i>Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.</i>
IV-	<u>PASSIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :</u>	
	1- Dettes du passif circulant	<i>Montant nominal.</i>
	2- Méthodes d'évaluation des autres provisions p. risques & ch.	
	* Provisions pour pertes de change	<i>Ecarts de conversion pour diminution des créances ou augmentation des dettes.</i>
	3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	<i>Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.</i>
V-	<u>TRESORERIE :</u>	
	1- Trésorerie-Actif :	<i>Montant nominal des disponibilités en caisse ou en banque.</i>
	2- Trésorerie-Passif :	<i>Montant nominal des effets escomptés, des découverts et des crédits de trésorerie.</i>
	3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	

II. ETATS DE SYNTHESE

1. Comptes consolidés

a- Etats financiers 2012

Nexans Maroc :

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2012 (EN KMAD)

A C T I F		Clôture	Clôture	Clôture	Variation	Variation
		31/12/2012	31/12/2011	30/06/2012		
		Net	Net	Net	12/ 2012 - 12/2011	12/ 2012 - 06/2012
I	* ACTIF IMMOBILISE	226 053	234 966	216 155	- 8 913	9 898
	* Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
	* Immobilisations incorporelles	1 488	1 641	1 470	- 153	18
	* Immobilisations corporelles	211 188	211 366	200 361	- 178	10 827
	* Immobilisations financières	13 377	21 959	14 324	- 8 582	947
	* Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 143 014	1 147 606	1 185 110	- 4 592	42 096
	* Stocks et en cours - nets	245 004	223 354	290 147	21 650	45 143
	* Clients et comptes rattachés - nets	721 902	740 901	715 795	- 18 999	6 107
	* Autres créances et comptes de régularisation	176 108	183 349	179 168	- 7 241	3 060
	* Valeurs mobilières de placement	-	2	-	2	-
III	* DISPONIBILITES	37 766	54 139	82 925	- 16 373	45 159
Total de l'actif		1 406 833	1 436 711	1 484 190	- 29 878	77 357

Nexans Maroc :
BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2012 (EN KMAD)

P A S S I F		Clôture	Clôture	Clôture	Variation	Variation
		31/12/2012	31/12/2011	30/06/2012		
		Net	Net	Net	12/ 2012 - 12/2011	12/ 2012 - 06/2012
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	646 608	695 230	654 047	- 48 622	- 7 439
	* Capital	224 352	224 352	224 352	-	-
	* Primes	-	-	-	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	414 805	433 040	414 805	- 18 235	-
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	7 451	37 838	14 890	- 30 387	- 7 439
	* Autres	-	-	-	-	-
II	* INTERETS MINORITAIRES	16 289	9 448	8 977	6 841	7 312
	* Réserves des minoritaires	12 958	7 947	8 442	5 011	4 516
	* Résultat net des minoritaires	3 331	1 501	535	1 830	2 796
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	2 874	4 366	4 356	- 1 492	- 1 482
IV	* DETTES	741 062	727 667	816 810	13 395	- 75 748
	* Emprunts et dettes financières	306 513	314 175	271 217	- 7 662	35 296
	* Fournisseurs et comptes rattachés	287 492	277 721	308 598	9 771	- 21 106
	* Autres dettes et comptes de régularisation	147 057	135 771	236 995	11 286	- 89 938
Total du passif		1 406 833	1 436 711	1 484 190	- 29 878	- 77 357

Nexans Maroc : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) CONSOLIDE
(en milliers de MAD)

N A T U R E	Clôture 2012	Clôture 2011	Clôture 2012	Variation	Variation
	31/12/2012	31/12/2011	30/06/2012	Déc. / 12 - Déc. / 11	Déc. / 12 - Juin / 12
* Chiffre d'affaires	1 677 087	1 679 313	840 115	2 226	836 972
* Autres produits d'exploitation	28 963	8 714	65 985	20 249	37 022
* Achats consommés	1 346 199	1 298 141	719 501	48 058	626 698
* Charges de personnel	126 962	117 256	66 751	9 706	60 211
* Autres charges d'exploitation	123 406	114 785	58 732	8 621	64 674
* Impôts et taxes	3 020	3 021	1 747	1	1 273
* Dotations d'exploitation	55 935	68 251	24 063	12 316	31 872
* Résultat d'exploitation	50 528	86 573	35 306	36 045	15 222
* Charges et produits financiers	- 25 913	- 21 404	- 10 990	4 509	14 923
* Résultat courant des entreprises intégrées	24 615	65 169	24 316	40 554	299
* Charges et produits non-courants	- 790	- 8 206	- 1 310	7 416	520
* Impôts sur les bénéfices courants	12 537	20 909	5 872	8 372	6 665
* Impôts sur les bénéfices différés (en consolidation)	506	3 285	1 709	3 791	1 203
* Total impôts sur les résultats	13 043	17 624	7 581	4 581	5 462
* Résultat net des entreprises intégrées	10 782	39 339	15 425	28 557	4 643
* Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par m	-	-	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
* Résultat net de l'ensemble consolidé	10 782	39 339	15 425	28 557	4 643
* Intérêts minoritaires	3 331	1 501	535	1 830	2 796
* Résultat net (Part du groupe)	7 451	37 838	14 890	30 387	7 439
* Résultat net (part du Groupe) par action	3,32	16,87	6,64	13,54	3,32

NEXANS MAROC
Etat des Soldes de Gestion (E.S.G) Consolidé
Exercice du : 01-01-2012 au : 31-12-2012
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)
Consolidé

			EXERCICE	EX. PRECEDENT
			31/12/2012	31/12/2011
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	336 914 490,56	302 269 555,60
	2	- Achats revendus de marchandises	163 900 248,93	141 797 811,40
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	173 014 241,63	160 471 744,20
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 348 452 280,21	1 365 773 516,86
	3	* Ventes de biens et services produits	1 340 172 220,94	1 377 043 737,01
	4	* Variation de stocks de produits	8 182 060,08	- 11 591 460,98
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	97 999,19	321 240,83
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 304 935 985,96	1 270 505 803,85
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 182 298 793,96	1 156 343 103,02
	7	* Autres charges externes	122 637 192,00	114 162 700,83
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	216 530 535,88	255 739 457,21
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	3 020 357,03	3 021 201,41
	10	- Charges de personnel	126 962 138,65	117 256 018,93
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	86 548 040,20	135 462 236,87
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	1 259 214,11	587 419,96
	12	- Autres charges d'exploitation	768 457,30	622 380,06
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	19 424 224,29	19 396 732,89
	14	- Dotations d'exploitation	55 935 330,07	68 250 854,03
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	50 527 691,23	86 573 155,63
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 25 913 455,96	- 21 404 472,62
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	24 614 235,27	65 168 683,01
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	- 789 670,75	- 8 205 601,32
	15	- Impôts sur les résultats	13 042 406,62	17 624 309,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -), y c. Int. des minoritaires	10 782 157,90	39 338 772,69

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)
Consolidé

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	10 782 157,90	39 338 772,69
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	33 014 963,53	33 193 802,70
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	-	-
	5	- Reprises d'exploitation (2)	1 851 500,00	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	-	-
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	7 538 777,00	4 000,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	7 000 000,00	3 942,82
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	41 406 844,43	72 532 518,21
	10	- Distribution de bénéfices	57 078 000,00	27 420 520,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	- 15 671 155,57	45 111 998,21

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de MAD)

	Exercice 2012 31/12/2012		Exercice 2011 31/12/2011	
Flux de trésorerie liés à l'activité :				
* Résultat net des sociétés intégrées	10 782		39 339	
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>				
- Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	33 015		33 194	
- Variation des impôts différés	506		- 3 285	
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-		-	
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-		-	
* Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	44 303		69 248	
* Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-		-	
* Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 19 064		57 162	
I * Flux net de trésorerie généré par l'activité	63 367		12 086	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :				
* Acquisition d'immobilisations	31 746		37 054	
* Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	7 539		4	
* Incidence des variations de périmètre	-		-	
II * Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 24 207		- 37 050	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :				
* Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	46 883		22 504	
* Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	990		498	
* Augmentations de capital en numéraire	-		-	
* Emissions d'emprunts	-		-	
* Remboursements d'emprunts	-		-	
III * Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 47 873		- 23 002	
IV Variation de trésorerie	- 8 713		- 47 966	
* Trésorerie d'ouverture	- 260 034		- 212 068	
* Trésorerie de clôture	- 268 747		- 260 034	
* Incidence des variations des monnaies étrangères	-		-	
* Différence	- 8 713		- 47 966	

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2012

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2012

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

En KMAD

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E, L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation :</u>	<i><u>N é a n t</u></i>	
II- <u>Changements affectant les règles de présentation</u>	<i><u>N é a n t</u></i>	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2012

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2012 au : 31-12-2012

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 491 892,75	261 060,23	-	-	-	-	-	-	7 752 952,98
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 941 892,75	261 060,23	-	-	-	-	-	-	7 202 952,98
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	778 777 386,52	31 385 816,24	97 999,19	-	296 955,30	-	-	-	809 964 246,65
* Terrains	4 195 009,08	-	-	-	-	-	-	-	4 195 009,08
* Constructions	162 865 653,66	1 665 671,25	-	-	-	-	-	-	164 531 324,91
* Installations techniques, matériel et outillage	557 992 711,57	9 636 076,91	97 999,19	-	-	-	-	-	567 726 787,67
* Matériel de transport	18 941 566,55	1 641 296,20	-	-	296 955,30	-	-	-	20 285 907,45
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	29 544 790,94	2 792 629,96	-	-	-	-	-	-	32 337 420,90
* Autres immobilisations corporelles	-	322 327,79	-	-	-	-	-	-	322 327,79
* Immobilisations corporelles en cours	5 237 654,72	15 327 814,13	-	-	-	-	-	-	20 565 468,85
TOTAL GENERAL	786 269 279,27	31 646 876,47	97 999,19	-	296 955,30	-	-	-	817 717 199,63

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2012

Tableau n° B - 2 - Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2012 AU : 31-12-2012

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3		4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 850 946,30	414 134,70	-	-	6 265 081,00
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 850 946,30	414 134,70	-	-	6 265 081,00
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	567 411 493,46	31 661 703,48	296 955,30	-	598 776 241,64
* Terrains	1 729 107,54	-	-	-	1 729 107,54
* Constructions	105 740 155,24	6 561 021,67	-	-	112 301 176,91
* Installations techniques, matériel et outillage	416 666 900,91	22 965 314,21	-	-	439 632 215,12
* Matériel de transport	18 375 277,79	436 396,12	296 955,30	-	18 514 718,61
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	24 900 051,98	1 635 449,25	-	-	26 535 501,23
* Autres immobilisations corporelles	-	63 522,23	-	-	63 522,23
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	573 262 439,76	32 075 838,18	296 955,30	-	605 041 322,64

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2012

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

Au : 31 - 12 - 2012

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				-
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				-
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				-
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-				-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				-
Total Titres détenus par Nexans Maroc				10 658 910,42	9 188 910,42				-
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				-
Total Titres détenus par Sirmel				69 600,00	69 600,00				-
TOTAL GENERAL				10 728 510,42	9 258 510,42				-

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2012

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01-01-2012 au : 31-12-2012

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées + Retraitement en conso.	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	4 366 500,00	-	-	-	1 851 500,00	-	-	2 515 000,00
SOUS TOTAL (A)	5 836 500,00	-	-	-	1 851 500,00	-	-	3 985 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	89 631 107,33	18 620 577,25	-	-	17 008 822,06	-	-	91 242 862,52
5. Autres provisions pour risques et charges	11 403 198,87	5 156 661,51	1 782 641,73	-	-	940 943,95	-	17 401 558,16
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	101 034 306,20	23 777 238,76	1 782 641,73	-	17 008 822,06	940 943,95	-	108 644 420,68
TOTAL (A + B)	106 870 806,20	23 777 238,76	1 782 641,73	-	18 860 322,06	940 943,95	-	112 629 420,68

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2012

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 118 654,97	3 909 886,68	208 768,29	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 158 426,09	2 949 657,80	208 768,29	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	960 228,88	960 228,88	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	972 703 624,36	-	887 538 158,59	85 165 465,77	218 030 927,57	230 920 500,42	49 664 660,14	109 166 721,56
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	9 486 628,98	-	9 486 628,98	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	791 718 013,87	-	714 840 244,83	76 877 769,04	213 047 495,09	99 689 788,60	-	109 166 721,56
* Personnel :	1 399 120,14	-	1 399 120,14	-	-	-	-	-
* Etat :	136 766 009,12	-	135 720 591,49	1 045 417,63	-	131 230 711,82	-	-
* Etat : Impôts différés	17 000 242,63	-	17 000 242,63	-	-	-	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	16 017 186,32	-	8 774 907,22	7 242 279,10	4 983 432,48	-	49 664 660,14	-
* Comptes de régularisation-Actif :	316 423,30	-	316 423,30	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2012

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	416 065 475,26	-	415 820 846,32	244 628,94	113 958 324,34	127 057 820,29	-	77 769 204,72
* Fournisseurs & comptes rattachés :	287 491 524,34	-	287 291 503,69	200 020,65	113 958 324,34	24 202 321,35	-	77 769 204,72
* Clients créd., av. & acomptes :	6 047 728,26	-	6 047 728,26	-	-	-	-	-
* Personnel :	6 282 166,11	-	6 282 166,11	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 054 432,66	-	7 054 432,66	-	-	2 264 509,33	-	-
* Etat :	102 998 115,00	-	102 998 115,00	-	-	100 590 989,61	-	-
* Etat : Impôts différés	23 298,00	-	23 298,00	-	-	-	-	-
* Comptes d'associés :	948 301,41	-	925 811,00	22 490,41	-	-	-	-
* Autres créanciers :	664 624,82	-	642 506,94	22 117,88	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	4 555 284,66	-	4 555 284,66	-	-	-	-	-

Tableau n° B - 8 :

**TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)**

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
	<u>NEANT</u>				
* SÛRETES RECUES :	-		-	-	-
	<u>NEANT</u>				

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	300 426	308 167
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	7 282	8 533
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	39 271	33 949
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	24 704	27 636
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	229 169	238 049
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	300 426	308 167
<i>(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées</i>	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	62 770	70 520
* Autres engagements reçus : Cautions bancaires reçues	4 200	4 200
<u>TOTAL</u>	66 970	74 720

Nexans Maroc :
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(Part du Groupe)**
En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S					Totaux Capitaux Propres
						Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Total Autres	
+ Mouvements		-	-	41 314	- 14 631	-	-	-	-	-	26 683
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2009	224 352	-	384 326	47 996	-	-	-	-	-	656 674
+ Mouvements		-	-	21 070	6 530	-	-	-	-	-	27 600
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2010	224 352	-	405 396	54 526	-	-	-	-	-	684 274
+ Mouvements		-	-	27 644	- 16 688	-	-	-	-	-	10 956
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2011	224 352	-	433 040	37 838	-	-	-	-	-	695 230
+ Mouvements		-	-	18 235	- 30 387	-	-	-	-	-	48 622
* Situation à la clôture N	31/12/2012	224 352	-	414 805	7 451	-	-	-	-	-	646 608

b- Etats financiers 2011

Nexans Maroc :

**BILAN CONSOLIDE AU
31/12/2009, 31/12/2010 et 31/12/2011
En KMAD**

A C T I F		Clôture	Clôture	Clôture	Variation	Variation
		31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009		
		Net	Net	Net	12/ 2011 - 12/2010	12/2010 - 12/2009
I	* ACTIF IMMOBILISE	234 966	230 359	260 859	4 607	30 500
	* Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
	* Immobilisations incorporelles	1 641	1 911	2 146	270	235
	* Immobilisations corporelles	211 366	206 495	243 345	4 871	36 850
	* Immobilisations financières	21 959	21 953	15 368	6	6 585
	* Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 147 606	1 130 894	1 094 618	16 712	36 272
	* Stocks et en cours - nets	223 354	244 173	239 654	20 819	4 519
	* Clients et comptes rattachés - nets	740 901	667 290	648 061	73 611	19 229
	* Autres créances et comptes de régularisation	183 349	203 053	151 413	19 704	51 640
	* Valeurs mobilières de placement	2	16 378	55 490	16 376	39 112
III	* DISPONIBILITES	54 139	2 429	7 141	51 710	4 712
Total de l'actif		1 436 711	1 363 682	1 362 618	73 029	1 064

Nexans Maroc :
**BILAN CONSOLIDE AU
31/12/2009, 31/12/2010 et 31/12/2011
En KMAD**

P A S S I F		Clôture	Clôture	Clôture	Variation 12/ 2011 - 12/2010	Variation 12/2010 - 12/2009
		31/12/2011 Net	31/12/2010 Net	31/12/2009 Net		
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	695 230	684 274	656 674	10 956	27 600
	* Capital	224 352	224 352	224 352	-	-
	* Primes		-	-	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	433 040	405 396	384 326	27 644	21 070
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	37 838	54 526	47 996	-	6 530
	* Autres		-	-	-	-
II	* INTERETS MINORITAIRES	9 448	8 565	8 759	883	194
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	4 366	4 000	3 400	366	600
IV	* DETTES	727 667	666 843	693 785	60 824	26 942
	* Emprunts et dettes financières	314 175	230 875	266 988	83 300	36 113
	* Fournisseurs et comptes rattachés	277 721	282 466	279 867	-	2 599
	* Autres dettes et comptes de régularisation	135 771	153 502	146 930	-	6 572
Total du passif		1 436 711	1 363 682	1 362 618	73 029	1 064

Nexans Maroc : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) CONSOLIDE
(en KMAD)

N A T U R E	Clôture	Clôture	Clôture	Variation	Variation
	2011	2010	2009		
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Déc./ 11 - Déc./ 10	Déc./ 10 - Déc./ 09
* Chiffre d'affaires	1 679 313	1 631 984	1 463 335	47 329	168 649
* Autres produits d'exploitation	8 714	26 131	22 811	- 17 417	3 320
* Achats consommés	1 298 141	1 276 977	1 109 705	21 164	167 272
* Charges de personnel	117 256	122 381	125 843	- 5 125	- 3 462
* Autres charges d'exploitation	114 785	114 388	115 955	397	- 1 567
* Impôts et taxes	3 021	2 771	2 689	250	82
* Dotations d'exploitation	68 251	52 430	54 331	15 821	- 1 901
* Résultat d'exploitation	86 573	89 168	77 623	- 2 595	11 545
* Charges et produits financiers	- 21 404	- 15 276	- 16 537	- 6 128	1 261
* Résultat courant des entreprises intégrées	65 169	73 892	61 086	- 8 723	12 806
* Charges et produits non-courants	- 8 206	5 137	8 905	- 13 343	- 3 768
* Total impôts sur les résultats (courants et différés)	17 624	23 820	20 606	- 6 196	3 214
* Résultat net des entreprises intégrées	39 339	55 209	49 385	- 15 870	5 824
* Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
* Résultat net de l'ensemble consolidé	39 339	55 209	49 385	15 870	5 824
* Intérêts minoritaires	1 501	683	1 389	818	- 706
* Résultat net (Part du groupe)	37 838	54 526	47 996	- 16 688	6 530
* Résultat net (part du Groupe) par action	16,87	24,30	21,39	- 7,43	2,91

NEXANS MAROC
Etat des Soldes de Gestion (E.S.G) Consolidé
Exercice du : 01-01-2011 au : 31-12-2011
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)
Consolidé

			EXERCICE	EX. PRECEDENT
			31/12/2011	31/12/2010
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	302 269 555,60	243 243 526,93
	2	- Achats revendus de marchandises	141 797 811,40	106 266 209,55
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	160 471 744,20	136 977 317,38
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 365 773 516,86	1 392 259 019,62
	3	* Ventes de biens et services produits	1 377 043 737,01	1 388 740 672,92
	4	* Variation de stocks de produits	- 11 591 460,98	3 506 739,14
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	321 240,83	11 607,56
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 270 505 803,85	1 284 065 531,38
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 156 343 103,02	1 170 710 840,04
	7	* Autres charges externes	114 162 700,83	113 354 691,34
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	255 739 457,21	245 170 805,62
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	3 021 201,41	2 771 118,74
	10	- Charges de personnel	117 256 018,93	122 380 821,43
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	135 462 236,87	120 018 865,45
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	587 419,96	2 378 269,65
	12	- Autres charges d'exploitation	622 380,06	1 032 794,88
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	19 396 732,89	20 234 268,75
	14	- Dotations d'exploitation	68 250 854,03	52 430 438,47
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	86 573 155,63	89 168 170,50
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 21 404 472,62	- 15 275 876,69
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	65 168 683,01	73 892 293,81
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	- 8 205 601,32	5 136 566,22
	15	- Impôts sur les résultats	17 624 309,00	23 820 483,58
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -), y c. Int. des minoritaires	39 338 772,69	55 208 376,45

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)
Consolidé

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	39 338 772,69	55 208 376,45
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	33 193 802,70	35 957 473,35
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	-	9 139 910,10
	5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	-	700 000,00
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	40 264 299,84
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	3 942,82	17 509 609,13
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	72 532 518,21	76 851 069,19
	10	- Distribution de bénéfices	27 420 520,00	27 552 770,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	45 111 998,21	49 298 299,19

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers de MAD)

	Exercice 2011 31/12/2011		Exercice 2010 31/12/2010		Exercice 2009 31/12/2009	
Flux de trésorerie liés à l'activité :						
* Résultat net des sociétés intégrées	39 339		55 208		49 385	
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>						
- Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	33 194		35 957		38 170	
- Variation des impôts différés	- 3 285		- 4 018		3 778	
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-		22 754		- 840	
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
* Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	69 248		64 393		92 173	
* Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
* Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	57 162		39 849		- 83 182	
* Flux net de trésorerie généré par l'activité		12 086		24 544		175 355
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :						
* Acquisition d'immobilisations	37 054		31 625		52 192	
* Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	4		22 754		-	
* Incidence des variations de périmètre	-		-		-	
* Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 37 050		- 8 871		- 52 192
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :						
* Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22 504		22 504		21 313	
* Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	498		880		503	
* Augmentations de capital en numéraire	-		-		-	
* Emissions d'emprunts	-		-		-	
* Remboursements d'emprunts	-		-		47 220	
* Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 23 002		- 23 384		- 69 036
Variation de trésorerie		- 47 966		- 7 711		54 127
* Trésorerie d'ouverture	- 212 068		- 204 357		- 258 484	
* Trésorerie de clôture	- 260 034		- 212 068		- 204 357	
* Incidence des variations des monnaies étrangères	-		-		-	
* Différence		- 47 966		- 7 711		54 127

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2011

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

En KMAD

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E, L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation :</u>	<u><i>N é a n t</i></u>	
II- <u>Changements affectant les règles de présentation</u>	<u><i>N é a n t</i></u>	

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01 - 2011 au : 31 - 12 - 2011

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 143 042,75	348 850,00	-	-	-	-	-	-	7 491 892,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 593 042,75	348 850,00	-	-	-	-	-	-	6 941 892,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	741 738 866,73	37 053 686,47	-	-	15 166,68	-	-	-	778 777 386,52
* Terrains	4 195 009,08	-	-	-	-	-	-	-	4 195 009,08
* Constructions	156 667 892,48	4 683 994,18	-	1 513 767,00	-	-	-	-	162 865 653,66
* Installations techniques, matériel et outillage	526 203 125,86	29 963 984,91	321 240,83	1 504 359,97	-	-	-	-	557 992 711,57
* Matériel de transport	18 595 683,23	361 050,00	-	-	15 166,68	-	-	-	18 941 566,55
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 500 133,56	2 044 657,38	-	-	-	-	-	-	29 544 790,94
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	8 577 022,52	-	- 321 240,83	- 3 018 126,97	-	-	-	-	5 237 654,72
TOTAL GENERAL	748 881 909,48	37 402 536,47	-	-	15 166,68	-	-	-	786 269 279,27

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011

Tableau n° B - 2 - Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2011 AU : 31-12-2011

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 231 622,35	619 323,95	-	-	5 850 946,30
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 231 622,35	619 323,95	-	-	5 850 946,30
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	535 243 412,57	32 179 304,75	11 223,86	-	567 411 493,46
* Terrains	1 729 107,54	-	-	-	1 729 107,54
* Constructions	99 015 839,55	6 724 315,69	-	-	105 740 155,24
* Installations techniques, matériel et outillage	392 752 404,18	23 914 496,73	-	-	416 666 900,91
* Matériel de transport	18 167 251,77	219 249,88	11 223,86	-	18 375 277,79
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	23 578 809,53	1 321 242,45	-	-	24 900 051,98
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	540 475 034,92	32 798 628,70	11 223,86	-	573 262 439,76

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

Au : 31 - 12 - 2011

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				-
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				-
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				-
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				650 272,42
* ALMA BAT	Industrie	35 000 000,00	20,00%	7 000 000,00	7 000 000,00				-
Total Titres détenus par Nexans Maroc				17 658 910,42	16 188 910,42				650 272,42
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				-
* SIRMEL SENEGAL S.A.	Distribution	130 000 000 F.CFA	50,90%	1 129 188,57	1 129 188,57				-
Total Titres détenus par Sirmel				1 198 788,57	1 198 788,57				-
T O T A L G E N E R A L				18 857 698,99	17 387 698,99				650 272,42

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01-01-2011 au : 31-12-2011

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
+ Retraitement en conso.	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	4 000 000,00	366 500,00	-	-	-	-	-	4 366 500,00
SOUS TOTAL (A)	5 470 000,00	366 500,00	-	-	-	-	-	5 836 500,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	75 031 137,64	30 849 270,90	-	-	16 249 301,21	-	-	89 631 107,33
5. Autres provisions pour risques et charges	9 992 930,59	4 236 454,43	940 943,95	-	2 556 630,00	1 210 500,10	-	11 403 198,87
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	85 024 068,23	35 085 725,33	940 943,95	-	18 805 931,21	1 210 500,10	-	101 034 306,20
TOTAL (A + B)	90 494 068,23	35 452 225,33	940 943,95	-	18 805 931,21	1 210 500,10	-	106 870 806,20

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 571 637,46	3 263 395,81	1 308 241,65	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 921 876,30	2 301 770,77	620 105,53	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	1 649 761,16	961 625,04	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	997 291 957,41	-	800 064 198,56	197 227 758,85	232 057 064,26	266 891 164,85	11 680 856,65	119 836 963,62
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	6 631 503,82	-	6 631 503,82	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	808 224 246,53	-	620 900 885,24	187 323 361,29	226 980 487,25	118 719 821,99	-	119 836 963,62
* Personnel :	1 268 515,28	-	1 268 515,28	-	-	-	-	-
* Etat :	149 576 002,86	-	148 530 585,23	1 045 417,63	-	148 171 342,86	-	-
* Etat : Impôts différés	17 532 057,63	-	17 532 057,63	-	-	-	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	13 876 254,04	-	5 017 274,11	8 858 979,93	5 076 577,01	-	11 680 856,65	-
* Comptes de régularisation-Actif :	183 377,25	-	183 377,25	-	-	-	-	-

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	397 886 271,14	-	397 641 642,20	244 628,94	98 592 881,98	130 974 835,19	-	73 983 221,66
* Fournisseurs & comptes rattachés :	277 720 965,98	-	277 520 945,33	200 020,65	98 592 881,98	35 552 909,63	-	73 983 221,66
* Clients créd., av. & acomptes :	6 185 282,12	-	6 185 282,12	-	-	-	-	-
* Personnel :	5 829 464,27	-	5 829 464,27	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 386 027,41	-	7 386 027,41	-	-	1 135 221,90	-	-
* Etat :	94 358 229,06	-	94 358 229,06	-	-	94 237 734,66	-	-
* Etat : Impôts différés	48 969,00	-	48 969,00	-	-	48 969,00	-	-
* Comptes d'associés :	717 631,41	-	695 141,00	22 490,41	-	-	-	-
* Autres créanciers :	644 280,28	-	622 162,40	22 117,88	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	4 995 421,61	-	4 995 421,61	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011

Tableau n° B - 8 :

**TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)**

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	4 200	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	308 167	282 583
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	8 533	3 092
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	33 949	31 535
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	27 636	21 833
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	238 049	226 123
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	308 167	282 583
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	70 520	73 500
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	70 520	73 500

**Nexans Maroc : TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(Part du Groupe)**

En KMAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S					Totaux Capitaux Propres
						Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 7	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
+ Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 6	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
+ Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
+ Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313
+ Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	629 991
+ Mouvements		-	-	41 314	- 14 631	-	-	-	-	-	26 683
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2009	224 352	-	384 326	47 996	-	-	-	-	-	656 674
+ Mouvements		-	-	21 070	6 530	-	-	-	-	-	27 600
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2010	224 352	-	405 396	54 526	-	-	-	-	-	684 274
+ Mouvements		-	-	27 644	- 16 688	-	-	-	-	-	10 956
* Situation à la clôture N	31/12/2011	224 352	-	433 040	37 838	-	-	-	-	-	695 230

c- Etats financiers 2010

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2010

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u><i>N é a n t</i></u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u><i>N é a n t</i></u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u><i>N é a n t</i></u>	

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

En KMAD

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E, L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation :</u>	<u>N é a n t</u>	
II- <u>Changements affectant les règles de présentation</u>	<u>N é a n t</u>	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01 - 2010 au : 31 - 12 - 2010

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 698 581,75	444 461,00	-	-	-	-	-	-	7 143 042,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 148 581,75	444 461,00	-	-	-	-	-	-	6 593 042,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	797 069 786,92	23 268 890,84	11 607,56	-	65 158 344,30	13 453 074,29	-	-	741 738 866,73
* Terrains	4 214 434,08	-	-	-	19 425,00	-	-	-	4 195 009,08
* Constructions	169 858 196,18	4 856 441,58	-	-	14 613 148,74	3 433 596,54	-	-	156 667 892,48
* Installations techniques, matériel et outillage	571 920 097,01	10 003 448,55	-	1 694 019,28	48 954 150,79	8 460 288,19	-	-	526 203 125,86
* Matériel de transport	20 810 378,38	193 125,00	-	-	1 077 743,33	1 330 076,82	-	-	18 595 683,23
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 443 952,99	779 169,75	-	-	493 876,44	229 112,74	-	-	27 500 133,56
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	2 822 728,28	7 436 705,96	11 607,56	- 1 694 019,28	-	-	-	-	8 577 022,52
TOTAL GENERAL	803 768 368,67	23 713 351,84	11 607,56	-	65 158 344,30	13 453 074,29	-	-	748 881 909,48

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 2 - Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2010 AU : 31-12-2010

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	24 887,45	-	24 887,45	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	24 887,45	-	24 887,45	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 552 454,73	679 167,62	-	-	5 231 622,35
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 552 454,73	679 167,62	-	-	5 231 622,35
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	553 724 884,36	43 118 215,83	61 599 687,62	-	535 243 412,57
* Terrains	1 746 382,54	-	17 275,00	-	1 729 107,54
* Constructions	106 101 674,87	6 426 413,76	13 512 249,08	-	99 015 839,55
* Installations techniques, matériel et outillage	402 995 036,95	34 894 466,19	45 137 098,96	-	392 752 404,18
* Matériel de transport	20 046 522,61	345 582,41	2 224 853,25	-	18 167 251,77
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 835 267,39	1 451 753,47	708 211,33	-	23 578 809,53
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	558 277 339,09	43 822 270,90	61 599 687,62	-	540 475 034,92

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2010

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				-
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				-
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				-
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				1 003 894,72
* AMA BAT	Industrie	35 000 000,00	20,00%	7 000 000,00	7 000 000,00				-
Total Titres détenus par Nexans Maroc				17 658 910,42	16 188 910,42				1 003 894,72
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				-
* SIRMEL SENEGAL S.A.	Distribution	130 000 000 F.CFA	50,90%	1 129 188,57	1 129 188,57				-
Total Titres détenus par Sirmel				1 198 788,57	1 198 788,57				-
T O T A L G E N E R A L				18 857 698,99	17 387 698,99				1 003 894,72

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
+ Retraitement en conso.	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	3 400 000,00	1 300 000,00	-	-	-	-	700 000,00	4 000 000,00
SOUS TOTAL (A)	4 870 000,00	1 300 000,00	-	-	-	-	700 000,00	5 470 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	71 088 805,87	9 857 626,99	-	-	5 915 295,22	-	-	75 031 137,64
5. Autres provisions pour risques et charges	7 621 914,33	6 615 338,13	1 210 500,10	-	4 541 266,39	913 555,58	-	9 992 930,59
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	78 710 720,20	16 472 965,12	1 210 500,10	-	10 456 561,61	913 555,58	-	85 024 068,23
TOTAL (A + B)	83 580 720,20	17 772 965,12	1 210 500,10	-	10 456 561,61	913 555,58	700 000,00	90 494 068,23

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 564 877,21	3 382 038,47	1 182 838,74	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 003 675,84	2 508 973,22	494 702,62	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	1 561 201,37	873 065,25	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	932 191 583,38	-	705 101 488,54	227 090 094,84	203 150 767,77	251 404 323,79	6 660 390,58	127 541 279,44
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	11 586 295,37	-	11 586 295,37	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	723 690 260,85	-	506 336 654,22	217 353 606,63	197 532 449,54	83 026 954,69	0,00	127 541 279,44
* Personnel :	1 785 559,62	-	1 785 559,62	-	-	-	-	-
* Etat :	154 029 395,47	-	153 413 098,78	616 296,69	-	154 029 395,47	-	-
* Etat : Impôts différés	14 347 973,63	-	14 347 973,63	-	-	14 347 973,63	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	25 761 110,41	-	16 640 918,89	9 120 191,52	5 618 318,23	-	6 660 390,58	-
* Comptes de régularisation-Actif :	990 988,03	-	990 988,03	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	423 829 962,89	-	423 416 307,32	413 655,57	88 546 701,22	147 449 214,30	-	0,00
* Fournisseurs & comptes rattachés :	282 466 379,04	-	282 266 358,39	200 020,65	88 546 701,22	44 933 399,84	-	0,00
* Clients créd., av. & acomptes :	20 385 962,81	-	20 385 962,81	-	-	-	-	-
* Personnel :	7 208 281,91	-	7 111 199,61	97 082,30	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 359 384,28	-	7 359 384,28	-	-	1 218 850,94	-	-
* Etat :	101 147 273,52	-	101 147 273,52	-	-	101 147 273,52	-	-
* Etat : Impôts différés	149 690,00	-	149 690,00	-	-	149 690,00	-	-
* Comptes d'associés :	288 600,82	-	172 048,20	116 552,62	-	-	-	-
* Autres créanciers :	1 521 164,36	-	1 521 164,36	-	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	3 303 226,15	-	3 303 226,15	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 8 :

**TABLEAU DES SÛRETÉS REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)**

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETÉS DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETÉS RECUES :	5 450	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	282 583	292 123
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	3 092	5 713
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	31 535	33 690
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	21 833	18 779
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	226 123	233 941
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	282 583	292 123
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	73 500	57 420
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	73 500	57 420

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(Part du Groupe)**

Nexans Maroc :

En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S					Totaux Capitaux Propres
						Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 6	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
+ Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
+ Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
+ Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313
+ Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	629 991
+ Mouvements		-	-	41 314	- 14 631	-	-	-	-	-	26 683
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2009	224 352	-	384 326	47 996	-	-	-	-	-	656 674
+ Mouvements		-	-	21 070	6 530	-	-	-	-	-	27 600
* Situation à la clôture N	31/12/2010	224 352	-	405 396	54 526	-	-	-	-	-	684 274

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitements Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 301 081,75	397 500,00	-	-	-	-	-	-	6 698 581,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 751 081,75	397 500,00	-	-	-	-	-	-	6 148 581,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	800 224 860,39	49 399 082,42	138 666,74	7 500,00	-	-	52 700 322,63	-	797 069 786,92
* Terrains	4 206 934,08	-	-	7 500,00	-	-	-	-	4 214 434,08
* Constructions	141 011 027,77	5 427 628,79	-	26 930 501,36	-	-	3 510 961,74	-	169 858 196,18
* Installations techniques, matériel et outillage	543 698 317,16	39 527 607,96	-	33 929 929,02	-	-	45 235 757,13	-	571 920 097,01
* Matériel de transport	23 255 111,06	-	-	-	-	-	2 444 732,68	-	20 810 378,38
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 249 916,68	1 702 907,39	-	-	-	-	1 508 871,08	-	27 443 952,99
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	60 803 553,64	2 740 938,28	138 666,74	- 60 860 430,38	-	-	-	-	2 822 728,28
TOTAL GENERAL	806 525 942,14	49 796 582,42	138 666,74	7 500,00	-	-	52 700 322,63		803 768 368,67

d- Etats financiers au 30.06.2013

Nexans Maroc : Bilan Consolidé au 30.06.2013

A C T I F		Clôture	Clôture	Clôture
		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
		Net	Net	Net
I	* ACTIF IMMOBILISE	215 198	216 155	226 053
	* Ecart d'acquisition	-	-	-
	* Immobilisations incorporelles	1 398	1 470	1 488
	* Immobilisations corporelles	200 047	200 361	211 188
	* Immobilisations financières	13 753	14 324	13 377
	* Titres mis en équivalence	-	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 101 707	1 185 110	1 143 014
	* Stocks et en cours - nets	225 296	290 147	245 004
	* Clients et comptes rattachés - nets	693 711	715 795	721 902
	* Autres créances et comptes de régularisation	182 700	179 168	176 108
	* Valeurs mobilières de placement	-	-	-
III	* DISPONIBILITES	11 424	82 925	37 766
Total de l'actif		1 328 329	1 484 190	1 406 833

Nexans Maroc : Bilan Consolidé au 30.06.2013

P A S S I F		Clôture	Clôture
		30/06/2013	31/12/2012
		Net	Net
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	635 831	646 608
	* Capital	224 352	224 352
	* Primes	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	415 598	414 805
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	- 4 119	7 451
	* Autres		
II	* INTERETS MINORITAIRES	15 668	16 289
	* Réserves des minoritaires	14 849	12 958
	* Résultat net des minoritaires	819	3 331
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	3 640	2 874
IV	* D E T T E S	673 190	741 062
	* Emprunts et dettes financières	133 836	306 513
	* Fournisseurs et comptes rattachés	331 681	287 492
	* Autres dettes et comptes de régularisation	207 673	147 057
Total du passif		1 328 329	1 406 833

**Nexans Maroc : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) CONSOLIDE
(en milliers de MAD)**

N A T U R E		Clôture 2013	Clôture 2012
		30/06/2013	30/06/2012
*	Chiffre d'affaires	796 787	840 115
*	Autres produits d'exploitation	- 14 523	65 986
*	Achats consommés	624 355	719 501
*	Charges de personnel	65 595	66 751
*	Autres charges d'exploitation	58 032	58 732
*	Impôts et taxes	1 807	1 747
*	Dotations d'exploitation	21 127	24 063
*	Résultat d'exploitation	11 348	35 307
*	Charges et produits financiers	- 6 816	- 10 990
*	Résultat courant des entreprises intégrées	4 532	24 317
*	Charges et produits non-courants	- 3 323	- 1 310
*	Impôts sur les bénéfices courants	5 930	5 872
*	Impôts sur les bénéfices différés (en consolidation)	- 1 421	1 709
*	Total impôts sur les résultats	4 509	7 581
*	Résultat net des entreprises intégrées	- 3 300	15 426
*	Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-
*	Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
*	Résultat net de l'ensemble consolidé	- 3 300	15 426
*	Intérêts minoritaires	819	535
*	Résultat net (Part du groupe)	- 4 119	14 891
*	Résultat net (part du Groupe) par action	- 1,84	6,64

Comptes sociaux

a- Etats financiers 2012

NEXANS MAROC

Tableau n° 1

BILAN (actif) (modèle normal)

	A C T I F	EXERCICE 2012			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	31/12/2012 Net	31/12/2011 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	-	-	-	10 800,01
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	10 800,01
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 409 430,25	4 934 101,58	475 328,67	676 379,35
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 409 430,25	4 934 101,58	475 328,67	676 379,35
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
F	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	782 466 832,12	584 509 450,50	197 957 381,62	198 222 429,45
	* Terrains	2 522 992,41	1 729 107,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	149 048 163,26	105 718 030,40	43 330 132,86	47 270 665,37
	* Installations techniques, matériel et outillage	565 825 986,44	437 846 077,65	127 979 908,79	141 200 818,69
I	* Matériel de transport	18 127 427,92	17 226 868,03	900 559,89	301 856,92
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	26 376 793,24	21 989 366,88	4 387 426,36	3 417 548,88
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	20 565 468,85	-	20 565 468,85	5 237 654,72
B	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	28 258 529,72	1 470 000,00	26 788 529,72	34 319 165,17
I	* Prêts immobilisés	2 777 919,39	-	2 777 919,39	2 603 418,72
L	* Autres créances financières	735 431,07	-	735 431,07	1 440 567,19
I	* Titres de participation	24 745 179,26	1 470 000,00	23 275 179,26	30 275 179,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	816 134 792,09	590 913 552,08	225 221 240,01	233 228 773,98
	STOCKS (F)	213 405 106,71	11 862 134,14	201 542 972,57	192 943 800,71
A	* Marchandises	535 830,19	-	535 830,19	565 720,79
C	* Matières et fournitures consommables	57 312 684,23	6 424 060,11	50 888 624,12	48 934 522,30
T	* Produits en cours	63 852 516,06	957 699,24	62 894 816,82	58 165 269,77
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	91 704 076,23	4 480 374,79	87 223 701,44	85 278 287,85
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	784 185 505,40	47 175 015,33	737 010 490,07	783 908 305,53
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5 953 074,93	-	5 953 074,93	3 625 454,41
I	* Clients et comptes rattachés	614 488 297,60	40 514 624,69	573 973 672,91	618 285 844,25
R	* Personnel	1 125 125,02	-	1 125 125,02	1 045 491,58
C	* Etat	97 248 558,55	-	97 248 558,55	117 547 608,00
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	65 194 747,84	6 660 390,64	58 534 357,20	43 226 700,83
A	* Comptes de régularisation - Actif	175 701,46	-	175 701,46	177 206,46
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	2 235,48
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	1 782 641,73	-	1 782 641,73	940 943,95
	(Eléments circulants)	-	-	-	-
	TOTAL II (F+G+H+I)	999 373 253,84	59 037 149,47	940 336 104,37	977 795 285,67
T	TRESORERIE - ACTIF	-	-	-	-
R	* Chèques et valeurs à encaisser	834 153,47	-	834 153,47	270 854,40
E	* Banques, T.G. et C.C.P	32 410 761,71	-	32 410 761,71	46 737 598,79
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	33 335,30	-	33 335,30	42 251,19
O	TOTAL III	33 278 250,48	-	33 278 250,48	47 050 704,38
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 848 786 296,41	649 950 701,55	1 198 835 594,86	1 258 074 764,03

NEXANS MAROC
B I L A N (passif)
(modèle normal)

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2012	EX. PRECEDENT 31/12/2011
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	158 550 000,00	158 550 000,00
E	* Report à nouveau	180 966 648,66	195 616 202,43
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	6 725 354,27	41 438 446,23
N	Total des capitaux propres (A)	593 029 202,93	642 391 848,66
T	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	-	-
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	-	-
E	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	-	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	2 515 000,00	4 366 500,00
N	* Provisions pour risques	2 515 000,00	4 366 500,00
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	595 544 202,93	646 758 348,66
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	301 605 197,94	292 814 244,98
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	216 907 994,77	209 952 767,89
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	5 228 454,16	5 188 264,12
S	* Personnel	6 040 480,92	5 765 789,05
S	* Organismes sociaux	5 948 109,08	6 429 218,09
I	* Etat	62 280 534,38	59 633 880,06
F	* Comptes d'associés	442 490,41	359 990,41
	* Autres créanciers	494 045,07	582 580,28
C	* Comptes de régularisation - Passif	4 263 089,15	4 901 755,08
I	<u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u> (G)	17 401 558,16	11 403 198,87
R	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants)</u> (H)	1 081 933,77	4 202 400,65
C	TOTAL II (F+G+H)	320 088 689,87	308 419 844,50
T	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	259 500 000,00	300 000 000,00
S	* Banques (soldes créditeurs)	23 702 702,06	2 896 570,87
O	TOTAL III	283 202 702,06	302 896 570,87
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 198 835 594,86	1 258 074 764,03

NEXANS MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Du : 01 - 01 - 2012 au : 31 - 12 - 2012

	N A T U R E	O P É R A T I O N S		TOTAUX DE L'EXERCICE 31/12/2012 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT 31/12/2011 4	
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2			
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		* Ventes de marchandises (en l'état)	7 655 189,85	-	7 655 189,85	11 959 952,89
		* Ventes de biens et services produits	1 457 790 871,42	-	1 457 790 871,42	1 496 952 759,56
		Chiffre d'affaires	1 465 446 061,27	-	1 465 446 061,27	1 508 912 712,45
		* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	8 187 593,64	-	8 187 593,64	- 11 643 321,63
		* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	97 999,19	-	97 999,19	321 240,83
		* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
		* Autres produits d'exploitation	1 251 729,04	5 500,00	1 257 229,04	581 341,64
		* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	14 383 808,51	-	14 383 808,51	6 119 486,68
		TOTAL I	1 489 367 191,65	5 500,00	1 489 372 691,65	1 504 291 459,97
		II	CHARGES D'EXPLOITATION			
		* Achats revendus (2) de marchandises	6 737 198,65	-	6 737 198,65	10 426 240,75
		* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 189 588 485,69	- 249 338,39	1 189 339 147,30	1 165 836 842,97
	* Autres charges externes	107 334 335,96	79 961,81	107 414 297,77	101 318 717,41	
	* Impôts et taxes	2 360 018,18	-	2 360 018,18	2 230 074,01	
	* Charges de personnel	103 580 411,71	1 368 499,09	104 948 910,80	98 717 956,94	
	* Autres charges d'exploitation	854 660,50	- 206 203,20	648 457,30	382 380,06	
	* Dotations d'exploitation	47 359 376,43	-	47 359 376,43	53 827 340,66	
	TOTAL II	1 457 814 487,12	992 919,31	1 458 807 406,43	1 432 739 552,80	
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		30 565 285,22	71 551 907,17	
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		* Produits des titres de participation et A.T.I.	5 010 000,00	-	5 010 000,00	15 079 992,42
		* Gains de change	8 972 117,44	- 1 414 531,99	7 557 585,45	5 773 593,85
		* Intérêts et autres produits financiers	2 202 314,02	3 234,16	2 205 548,18	1 700 762,44
		* Reprises financières ; transferts de charges	940 943,95	-	940 943,95	1 210 500,10
		TOTAL IV	17 125 375,41	- 1 411 297,83	15 714 077,58	23 764 848,81
		V	CHARGES FINANCIERES			
		* Charges d'intérêts	23 900 484,30	- 83 067,85	23 817 416,45	20 424 791,61
		* Pertes de change	5 855 013,38	2 858,87	5 857 872,25	6 423 082,49
		* Autres charges financières	924 619,82	- 177 268,52	747 351,30	910 333,60
		* Dotations financières	1 782 641,73	-	1 782 641,73	940 943,95
		TOTAL V	32 462 759,23	- 257 477,50	32 205 281,73	28 699 151,65
		VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)		- 16 491 204,15	- 4 934 302,84
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)		14 074 081,07	66 617 604,33	
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON-COURANTS				
		* Produits des cessions d'immobilisations	7 521 777,00	-	7 521 777,00	-
		* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
		* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
		* Autres produits non-courants	2 689 528,72	1 928 658,42	4 618 187,14	158 315,11
		* Reprises non-courantes ; transferts de charges	-	-	-	-
		TOTAL VIII	10 211 305,72	1 928 658,42	12 139 964,14	158 315,11
		IX	CHARGES NON-COURANTES			
		* V.N.A des immobilisations cédées	7 000 000,00	-	7 000 000,00	-
		* Subventions accordées	-	-	-	-
		* Autres charges non-courantes	5 074 216,94	- 16 000,00	5 058 216,94	8 234 334,21
		* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
		TOTAL IX	12 074 216,94	- 16 000,00	12 058 216,94	8 234 334,21
	X	RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)		81 747,20	- 8 076 019,10	
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)		14 155 828,27	58 541 585,23	
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	7 430 474,00	-	17 103 139,00	
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)		6 725 354,27	41 438 446,23	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 517 226 733,37	1 528 214 623,89	
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 510 501 379,10	1 486 776 177,66	
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			6 725 354,27	41 438 446,23	

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC
Etat de synthèse - n° 3
ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)
Exercice du : 01-01-2012 au : 31-12-2012
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			31/12/2012	31/12/2011	
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	7 655 189,85	11 959 952,89
	2	-	Achats revendus de marchandises	6 737 198,65	10 426 240,75
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	917 991,20	1 533 712,14
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 466 076 464,25	1 485 630 678,76
	3		* Ventes de biens et services produits	1 457 790 871,42	1 496 952 759,56
	4		* Variation de stocks de produits	8 187 593,64	- 11 643 321,63
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	97 999,19	321 240,83
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 296 753 445,07	1 267 155 560,38
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 189 339 147,30	1 165 836 842,97
	7		* Autres charges externes	107 414 297,77	101 318 717,41
IV		=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	170 241 010,38	220 008 830,52
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	2 360 018,18	2 230 074,01
	10	-	Charges de personnel	104 948 910,80	98 717 956,94
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	62 932 081,40	119 060 799,57
		=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+	Autres produits d'exploitation	1 257 229,04	581 341,64
	12	-	Autres charges d'exploitation	648 457,30	382 380,06
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	14 383 808,51	6 119 486,68
	14	-	Dotations d'exploitation	47 359 376,43	53 827 340,66
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	30 565 285,22	71 551 907,17
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	- 16 491 204,15	- 4 934 302,84
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	14 074 081,07	66 617 604,33
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	81 747,20	- 8 076 019,10
	15	-	Impôts sur les résultats	7 430 474,00	17 103 139,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	6 725 354,27	41 438 446,23

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	6 725 354,27	41 438 446,23
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	30 174 997,58	31 773 769,06
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	-	-
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	1 851 500,00	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	-	-
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	7 521 777,00	-
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	7 000 000,00	-
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	34 527 074,85	73 212 215,29
	10	-	Distribution de bénéfices	56 088 000,00	26 922 240,00
II			AUTOFINANCEMENT (A.F.)	- 21 560 925,15	46 289 975,29

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 4

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
(modèle normal)

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01-01-2012 au : 31-12-2012.

M A S S E S		31/12/2012 Exercice a	31/12/2011 Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	595 544 202,93	646 758 348,66	51 214 145,73	ou -
2	Moins Actif immobilisé	225 221 240,01	233 228 773,98	-	ou 8 007 533,97
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1 - 2)	370 322 962,92	413 529 574,68	↘ -	ou - 43 206 611,76
4	Actif circulant	940 336 104,37	977 795 285,67	-	ou 37 459 181,30
5	Moins Passif circulant	320 088 689,87	308 419 844,50	-	ou 11 668 845,37
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4 - 5)	620 247 414,50	669 375 441,17	↘ -	ou - 49 128 026,67
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 249 924 451,58	- 255 845 866,49	↘ 5 921 414,91	ou -

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2012		EX. PRECEDENT - 31/12/2011	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		(21 561)		46 290
* Capacité d'autofinancement		34 527		73 212
- Distribution de bénéfices		(56 088)		(26 922)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		8 052		504
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. Financières		7 522		-
* Récupérations sur créances immobilisées		530		504
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		(13 509)		46 794
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOS (E)	29 698		36 238	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	56		349	
* Acquisitions d'immob. corporelles	29 642		35 131	
* Acquisitions d'immob. financières	-		79	
* Augmentation des créances immobilisées	-		679	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	-		-	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	29 698		36 238	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	-	49 128	48 454	-
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	5 921	-	-	37 898
TOTAL GENERAL	35 619	35 619	84 692	84 692

↘ Augmentation
↗ Diminution

b- Etats financiers 2011

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 1

BILAN (actif)
(modèle normal)

	A C T I F	EXERCICE 2011			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	31/12/2011 Net	31/12/2010 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	106 204,01	95 404,00	10 800,01	29 640,81
A	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	106 204,01	95 404,00	10 800,01	29 640,81
A	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 353 430,25	4 677 050,90	676 379,35	741 451,89
C	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 353 430,25	4 677 050,90	676 379,35	741 451,89
T	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	752 824 733,06	554 602 303,61	198 222 429,45	194 066 361,34
F	* Terrains	2 522 992,41	1 729 107,54	793 884,87	793 884,87
F	* Constructions	147 382 492,01	100 111 826,64	47 270 665,37	49 565 449,14
F	* Installations techniques, matériel et outillage	556 107 180,11	414 906 361,42	141 200 818,69	133 311 961,13
I	* Matériel de transport	17 452 427,92	17 150 571,00	301 856,92	373 936,88
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	24 121 985,89	20 704 437,01	3 417 548,88	2 957 873,80
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	5 237 654,72	-	5 237 654,72	7 063 255,52
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	35 789 165,17	1 470 000,00	34 319 165,17	34 064 774,85
I	* Prêts immobilisés	2 603 418,72	-	2 603 418,72	2 516 758,19
L	* Autres créances financières	1 440 567,19	-	1 440 567,19	1 352 007,40
I	* Titres de participation	31 745 179,26	1 470 000,00	30 275 179,26	30 196 009,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
E	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
E	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	794 073 532,49	560 844 758,51	233 228 773,98	228 902 228,89
	STOCKS (F)	205 153 981,85	12 210 181,14	192 943 800,71	209 302 815,77
A	* Marchandises	565 720,79	-	565 720,79	624 869,19
C	* Matières et fournitures consommables	57 219 262,41	8 284 740,11	48 934 522,30	52 413 115,16
T	* Produits en cours	58 418 672,01	253 402,24	58 165 269,77	47 700 416,73
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	88 950 326,64	3 672 038,79	85 278 287,85	108 564 414,69
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	830 779 797,20	46 871 491,67	783 908 305,53	736 723 407,20
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 625 454,41	-	3 625 454,41	6 166 569,55
I	* Clients et comptes rattachés	658 496 945,28	40 211 101,03	618 285 844,25	552 699 885,80
R	* Personnel	1 045 491,58	-	1 045 491,58	1 487 349,06
C	* Etat	117 547 608,00	-	117 547 608,00	124 866 059,56
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	49 887 091,47	6 660 390,64	43 226 700,83	51 462 860,87
A	* Comptes de régularisation - Actif	177 206,46	-	177 206,46	40 682,36
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	2 235,48	-	2 235,48	465 738,77
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	940 943,95	-	940 943,95	1 210 500,10
	(Eléments circulants)	-	-	-	-
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 036 876 958,48	59 081 672,81	977 795 285,67	947 702 461,84
	TRESORERIE - ACTIF				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	270 854,40	-	270 854,40	97 387,00
E	* Banques, T.G. et C.C.P	46 737 598,79	-	46 737 598,79	263 006,95
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	42 251,19	-	42 251,19	21 673,98
O	TOTAL III	47 050 704,38	-	47 050 704,38	382 067,93
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 878 001 195,35	619 926 431,32	1 258 074 764,03	1 176 986 758,66

B I L A N (passif)
(modèle normal)

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2011	EX. PRECEDENT 31/12/2010
	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	158 550 000,00	158 550 000,00
E	* Report à nouveau	195 616 202,43	184 523 446,73
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	41 438 446,23	38 014 995,70
N	Total des capitaux propres (A)	642 391 848,66	627 875 642,43
T	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	-	-
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	-	-
E	DETTES DE FINANCEMENT (C)	-	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	4 366 500,00	4 000 000,00
N	* Provisions pour risques	4 366 500,00	4 000 000,00
E	* Provisions pour charges	-	-
N	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	646 758 348,66	631 875 642,43
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	292 814 244,98	314 643 439,11
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	209 952 767,89	211 593 529,86
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	5 188 264,12	19 858 137,88
S	* Personnel	5 765 789,05	7 173 971,48
S	* Organismes sociaux	6 429 218,09	6 491 797,21
I	* Etat	59 633 880,06	64 370 698,86
F	* Comptes d'associés	359 990,41	462 488,63
	* Autres créanciers	582 580,28	1 457 844,36
C	* Comptes de régularisation - Passif	4 901 755,08	3 234 970,83
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	11 403 198,87	9 992 930,59
R	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	4 202 400,65	2 144 967,43
C	TOTAL II (F+G+H)	308 419 844,50	326 781 337,13
T	TRESORERIE - PASSIF		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	300 000 000,00	200 000 000,00
S	* Banques (soldes créditeurs)	2 896 570,87	18 329 779,10
O	TOTAL III	302 896 570,87	218 329 779,10
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 258 074 764,03	1 176 986 758,66

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Du : 01 - 01 - 2011 au : 31 - 12 - 2011

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 31/12/2011 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT 31/12/2010
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	11 959 952,89	-	11 959 952,89	6 913 358,45
	* Ventes de biens et services produits	1 494 634 002,98	2 318 756,58	1 496 952 759,56	1 491 680 515,82
	Chiffre d'affaires	1 506 593 955,87	2 318 756,58	1 508 912 712,45	1 498 593 874,27
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	- 11 643 321,63	-	- 11 643 321,63	4 550 805,47
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	321 240,83	-	321 240,83	11 607,56
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	580 492,00	849,64	581 341,64	2 378 269,65
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	6 119 486,68	-	6 119 486,68	19 668 268,75
	TOTAL I	1 501 971 853,75	2 319 606,22	1 504 291 459,97	1 525 202 825,70
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises	10 426 240,75	-	10 426 240,75	5 545 442,76
	* Achats consommés (2) de matières et fourniture	1 167 281 025,39	- 1 444 182,42	1 165 836 842,97	1 178 988 375,96
* Autres charges externes	102 740 814,13	- 1 422 096,72	101 318 717,41	99 523 791,92	
* Impôts et taxes	2 364 490,65	- 134 416,64	2 230 074,01	2 397 518,07	
* Charges de personnel	102 227 116,01	- 3 509 159,07	98 717 956,94	106 352 966,32	
* Autres charges d'exploitation	382 380,06	-	382 380,06	1 032 794,88	
* Dotations d'exploitation	53 827 340,66	-	53 827 340,66	48 943 089,50	
TOTAL II	1 439 249 407,65	- 6 509 854,85	1 432 739 552,80	1 442 783 979,41	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			71 551 907,17	82 418 846,29	
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	15 079 992,42	-	15 079 992,42	5 373 364,72
	* Gains de change	5 770 889,89	2 703,96	5 773 593,85	5 259 865,25
	* Intérêts et autres produits financiers	1 820 039,13	- 119 276,69	1 700 762,44	2 699 095,29
	* Reprises financières ; transferts de charges	1 210 500,10	-	1 210 500,10	913 555,58
	TOTAL IV	23 881 421,54	- 116 572,73	23 764 848,81	14 245 880,84
	V CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	20 424 791,61	-	20 424 791,61	13 685 572,60
	* Pertes de change	6 423 082,49	-	6 423 082,49	5 801 980,73
	* Autres charges financières	1 151 554,25	- 241 220,65	910 333,60	2 671 915,80
* Dotations financières	940 943,95	-	940 943,95	1 210 500,10	
TOTAL V	28 940 372,30	- 241 220,65	28 699 151,65	23 369 969,23	
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			4 934 302,84	9 124 088,39	
VII RESULTAT COURANT (III + VI)			66 617 604,33	73 294 757,90	
N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON-COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	19 860 103,37
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	-	158 315,11	158 315,11	897 574,48
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	-	-	-	21 074,12
	TOTAL VIII	-	158 315,11	158 315,11	20 778 751,97
	IX CHARGES NON-COURANTES				
	* V.N.A des immobilisations cédées	-	-	-	17 507 459,13
	* Subventions accordées	-	-	-	-
* Autres charges non-courantes	7 599 882,83	634 451,38	8 234 334,21	9 330 041,94	
* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	-	-	-	9 139 910,10	
TOTAL IX	7 599 882,83	634 451,38	8 234 334,21	35 977 411,17	
X RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			8 076 019,10	15 198 659,20	
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			58 541 585,23	58 096 098,70	
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	17 103 139,00	-	17 103 139,00	20 081 103,00	
XIII RESULTAT NET (XI - XII)			41 438 446,23	38 014 995,70	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I-IV+VIII)			1 528 214 623,89	1 560 227 458,51	

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2011

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			31/12/2011	31/12/2010
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	11 959 952,89	6 913 358,45
	2	- Achats revendus de marchandises	10 426 240,75	5 545 442,76
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 533 712,14	1 367 915,69
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 485 630 678,76	1 496 242 928,85
	3	* Ventes de biens et services produits	1 496 952 759,56	1 491 680 515,82
	4	* Variation de stocks de produits	- 11 643 321,63	4 550 805,47
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	321 240,83	11 607,56
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 267 155 560,38	1 278 512 167,88
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 165 836 842,97	1 178 988 375,96
	7	* Autres charges externes	101 318 717,41	99 523 791,92
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	220 008 830,52	219 098 676,66
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	2 230 074,01	2 397 518,07
	10	- Charges de personnel	98 717 956,94	106 352 966,32
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	119 060 799,57	110 348 192,27
		INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	581 341,64	2 378 269,65
	12	- Autres charges d'exploitation	382 380,06	1 032 794,88
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	6 119 486,68	19 668 268,75
	14	- Dotations d'exploitation	53 827 340,66	48 943 089,50
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	71 551 907,17	82 418 846,29
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 4 934 302,84	- 9 124 088,39
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	66 617 604,33	73 294 757,90
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	- 8 076 019,10	- 15 198 659,20
	15	- Impôts sur les résultats	17 103 139,00	20 081 103,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	41 438 446,23	38 014 995,70

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	41 438 446,23	38 014 995,70
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	31 773 769,06	34 817 036,31
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	-	9 139 910,10
	5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	-	21 074,12
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	-	19 860 103,37
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	-	17 507 459,13
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	73 212 215,29	79 598 223,75
	10	- Distribution de bénéfices	26 922 240,00	26 922 240,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	46 289 975,29	52 675 983,75

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
(modèle normal)
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01-01-2011 au : 31-12-2011.

	M A S S E S	31/12/2011 Exercice a	31/12/2010 Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	646 758 348,66	631 875 642,43	-	ou 14 882 706,23
2	Moins Actif immobilisé	233 228 773,98	228 902 228,89	4 326 545,09	ou -
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) <i>(1 - 2)</i>	413 529 574,68	402 973 413,54	-	ou 10 556 161,14
4	Actif circulant	977 795 285,67	947 702 461,84	30 092 823,83	ou -
5	Moins Passif circulant	308 419 844,50	326 781 337,13	18 361 492,63	ou -
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) <i>(4 - 5)</i>	669 375 441,17	620 921 124,71	48 454 316,46	ou -
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 255 845 866,49	- 217 947 711,17	-	ou 37 898 155,32

II. EMPLOIS ET RESSOURCES
(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2011		EX. PRECEDENT - 31/12/2010	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		46 290		52 676
* Capacité d'autofinancement		73 212		79 598
- Distribution de bénéfices		(26 922)		(26 922)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		504		20 286
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		2 253
* Produits de cessions d'immob. corporelles		-		16 942
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		665
* Récupérations sur créances immobilisées		504		426
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		46 794		72 962
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	36 238		28 707	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	349		241	
* Acquisitions d'immob. corporelles	35 131		20 642	
* Acquisitions d'immob. financières	79		7 000	
* Augmentation des créances immobilisées	679		824	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	-		-	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	36 238		28 707	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	48 454	-	8 694	-
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	-	37 898	35 561	-
TOTAL GENERAL	84 692	84 692	72 962	72 962

c- Etats financiers 2010

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 1

BILAN (actif)
(modèle normal)

	A C T I F	EXERCICE 2010			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	31/12/2010 Net	31/12/2009 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	470 614,01	440 973,20	29 640,81	51 628,61
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	440 973,20	29 640,81	51 628,61
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 004 580,25	4 263 128,36	741 451,89	980 643,27
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 004 580,25	4 263 128,36	741 451,89	980 643,27
	* Fonds commercial	-	-	-	-
	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	717 694 159,23	523 627 797,89	194 066 361,34	232 588 276,92
F	* Terrains	2 522 992,41	1 729 107,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	143 812 451,65	94 247 002,51	49 565 449,14	57 210 344,65
	* Installations techniques, matériel et outillage	524 332 544,40	391 020 583,27	133 311 961,13	168 747 397,87
I	* Matériel de transport	17 369 227,92	16 995 291,04	373 936,88	639 199,75
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 593 687,33	19 635 813,53	2 957 873,80	3 503 430,50
	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	7 063 255,52	-	7 063 255,52	1 694 019,28
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	35 534 774,85	1 470 000,00	34 064 774,85	27 164 912,77
I	* Prêts immobilisés	2 516 758,19	-	2 516 758,19	2 520 698,81
L	* Autres créances financières	1 352 007,40	-	1 352 007,40	1 448 204,70
I	* Titres de participation	31 666 009,26	1 470 000,00	30 196 009,26	23 196 009,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	758 704 128,34	529 801 899,45	228 902 228,89	260 785 461,57
	STOCKS (F)	217 590 917,74	8 288 101,97	209 302 815,77	208 060 733,57
A	* Marchandises	624 869,19	-	624 869,19	950 642,17
C	* Matières et fournitures consommables	57 953 728,27	5 540 613,11	52 413 115,16	55 336 750,93
T	* Produits en cours	48 864 419,86	1 164 003,13	47 700 416,73	70 795 553,67
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	110 147 900,42	1 583 485,73	108 564 414,69	80 977 786,80
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	772 671 915,87	35 948 508,67	736 723 407,20	710 309 351,12
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	6 166 569,55	-	6 166 569,55	5 897 589,66
I	* Clients et comptes rattachés	581 988 003,83	29 288 118,03	552 699 885,80	579 443 197,17
R	* Personnel	1 487 349,06	-	1 487 349,06	1 342 135,80
C	* Etat	124 866 059,56	-	124 866 059,56	96 849 463,28
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	58 123 251,51	6 660 390,64	51 462 860,87	26 701 281,00
A	* Comptes de régularisation - Actif	40 682,36	-	40 682,36	75 684,21
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	465 738,77	-	465 738,77	55 489 616,37
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	1 210 500,10	-	1 210 500,10	913 555,58
	(Eléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	991 939 072,48	44 236 610,64	947 702 461,84	974 773 256,64
	TRESORERIE - ACTIF				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	97 387,00	-	97 387,00	505 853,68
E	* Banques, T.G. et C.C.P	263 006,95	-	263 006,95	3 714 209,97
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	21 673,98	-	21 673,98	26 830,79
	TOTAL III	382 067,93	-	382 067,93	4 246 894,44
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 751 025 268,75	574 038 510,09	1 176 986 758,66	1 239 805 612,65

NEXANS MAROC
Etat de synthèse - n° 1
B I L A N (passif)
(modèle normal)

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2010	EX. PRECEDENT 31/12/2009
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	158 550 000,00	147 550 000,00
E	* Report à nouveau	184 523 446,73	161 978 941,62
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	38 014 995,70	60 466 745,11
N	Total des capitaux propres (A)	627 875 642,43	616 782 886,73
T	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	-	21 074,12
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	-	21 074,12
E	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	-	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	4 000 000,00	2 700 000,00
N	* Provisions pour risques	4 000 000,00	2 700 000,00
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	631 875 642,43	619 503 960,85
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	314 643 439,11	353 989 516,43
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	211 593 529,86	245 012 026,17
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	19 858 137,88	20 841 324,11
S	* Personnel	7 173 971,48	6 271 957,39
S	* Organismes sociaux	6 491 797,21	8 306 194,73
I	* Etat	64 370 698,86	65 869 317,93
F	* Comptes d'associés	462 488,63	370 484,63
	* Autres créanciers	1 457 844,36	2 137 989,28
C	* Comptes de régularisation - Passif	3 234 970,83	5 180 222,19
I	<u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u> (G)	9 992 930,59	7 621 914,33
R	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants)</u> (H)	2 144 967,43	934 773,64
C	TOTAL II (F+G+H)	326 781 337,13	362 546 204,40
T	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	200 000 000,00	250 000 000,00
S	* Banques (soldes créditeurs)	18 329 779,10	7 755 447,40
O	TOTAL III	218 329 779,10	257 755 447,40
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 176 986 758,66	1 239 805 612,65

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 2

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Du : 01 - 01 - 2010 au : 31 - 12 - 2010

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 31/12/2010 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT 31/12/2009
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventas de marchandises (en l'état)	6 913 358,45	-	6 913 358,45	8 616 630,12
	* Ventas de biens et services produits	1 492 035 032,93	- 354 517,11	1 491 680 515,82	1 333 294 781,93
	Chiffre d'affaires	1 498 948 391,38	- 354 517,11	1 498 593 874,27	1 341 911 412,05
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	4 550 805,47	-	4 550 805,47	5 105 152,78
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	11 607,56	-	11 607,56	138 666,74
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	396 492,00	1 981 777,65	2 378 269,65	468 292,00
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	19 668 268,75	-	19 668 268,75	13 798 482,18
	TOTAL I	1 523 575 565,16	1 627 260,54	1 525 202 825,70	1 361 422 005,75
	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
* Achats revendus (2) de marchandises		5 545 442,76	-	5 545 442,76	7 601 959,25
* Achats consommés (2) de matières et fournitures		1 179 358 654,55	- 370 278,59	1 178 988 375,96	1 016 044 063,31
* Autres charges externes		101 311 071,73	- 1 787 279,81	99 523 791,92	105 528 446,78
* Impôts et taxes		2 397 518,07	-	2 397 518,07	2 413 362,65
* Charges de personnel		106 211 801,02	141 165,30	106 352 966,32	110 110 184,96
* Autres charges d'exploitation		1 032 794,88	-	1 032 794,88	373 460,99
* Dotations d'exploitation		48 943 089,50	-	48 943 089,50	48 402 051,52
TOTAL II		1 444 800 372,51	- 2 016 393,10	1 442 783 979,41	1 290 473 529,46
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			82 418 846,29	70 948 476,29
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	5 373 364,72	-	5 373 364,72	3 446 238,20
	* Gains de change	5 259 865,25	-	5 259 865,25	4 000 926,76
	* Intérêts et autres produits financiers	2 699 095,29	-	2 699 095,29	2 455 684,67
	* Reprises financières ; transferts de charges	913 555,58	-	913 555,58	1 531 693,69
TOTAL IV	14 245 880,84	-	14 245 880,84	11 434 543,32	
V	CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	13 685 572,60	-	13 685 572,60	13 856 276,81
	* Pertes de change	5 801 980,73	-	5 801 980,73	6 900 410,08
	* Autres charges financières	2 707 592,91	- 35 677,11	2 671 915,80	2 376 822,26
	* Dotations financières	1 210 500,10	-	1 210 500,10	913 555,58
TOTAL V	23 405 646,34	- 35 677,11	23 369 969,23	24 047 064,73	
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			- 9 124 088,39	- 12 612 521,41
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			73 294 757,90	58 335 954,88
N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON-COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	19 860 103,37	-	19 860 103,37	-
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	-	897 574,48	897 574,48	386 716,69
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	21 074,12	-	21 074,12	24 735 772,45
TOTAL VIII	19 881 177,49	897 574,48	20 778 751,97	25 122 489,14	
IX	CHARGES NON-COURANTES				
	* V.N.A des immobilisations cédées	17 507 459,13	-	17 507 459,13	840 200,03
	* Subventions accordées	-	-	-	-
	* Autres charges non-courantes	9 202 846,30	127 195,64	9 330 041,94	8 716 038,88
	* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	9 139 910,10	-	9 139 910,10	-
TOTAL IX	35 850 215,53	127 195,64	35 977 411,17	9 556 238,91	
X	RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			- 15 198 659,20	15 566 250,23
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			58 096 098,70	73 902 205,11
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	19 730 459,00	350 644,00	20 081 103,00	13 435 460,00
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			38 014 995,70	60 466 745,11
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 560 227 458,51	1 397 979 038,21
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 522 212 462,81	1 337 512 293,10
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			38 014 995,70	60 466 745,11

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 3

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			31/12/2010	31/12/2009
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	6 913 358,45	8 616 630,12
	2	- Achats revendus de marchandises	5 545 442,76	7 601 959,25
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 367 915,69	1 014 670,87
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 496 242 928,85	1 338 538 601,45
	3	* Ventes de biens et services produits	1 491 680 515,82	1 333 294 781,93
	4	* Variation de stocks de produits	4 550 805,47	5 105 152,78
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	11 607,56	138 666,74
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 278 512 167,88	1 121 572 510,09
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 178 988 375,96	1 016 044 063,31
	7	* Autres charges externes	99 523 791,92	105 528 446,78
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	219 098 676,66	217 980 762,23
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	2 397 518,07	2 413 362,65
	10	- Charges de personnel	106 352 966,32	110 110 184,96
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	110 348 192,27	105 457 214,62
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	2 378 269,65	468 292,00
	12	- Autres charges d'exploitation	1 032 794,88	373 460,99
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	19 668 268,75	13 798 482,18
	14	- Dotations d'exploitation	48 943 089,50	48 402 051,52
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	82 418 846,29	70 948 476,29
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 9 124 088,39	- 12 612 521,41
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	73 294 757,90	58 335 954,88
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	- 15 198 659,20	15 566 250,23
	15	- Impôts sur les résultats	20 081 103,00	13 435 460,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	38 014 995,70	60 466 745,11

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	38 014 995,70	60 466 745,11
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	34 817 036,31	37 175 076,75
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	9 139 910,10	-
	5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	21 074,12	24 204 072,45
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	19 860 103,37	-
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	17 507 459,13	840 200,03
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	79 598 223,75	74 277 949,44
	10	- Distribution de bénéfices	26 922 240,00	21 313 440,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	52 675 983,75	52 964 509,44

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 4

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(modèle normal)

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010.

M A S S E S	31/12/2010 Exercice a	31/12/2009 Exercice préc. b	Variations (a-b)	
			Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent	631 875 642,43	619 503 960,85	-	ou 12 371 681,58
2 Moins Actif immobilisé	228 902 228,89	260 785 461,57	-	ou 31 883 232,68
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1 - 2)	402 973 413,54	358 718 499,28	↘ -	ou ↗ 44 254 914,26
4 Actif circulant	947 702 461,84	974 773 256,64	-	ou 27 070 794,80
5 Moins Passif circulant	326 781 337,13	362 546 204,40	35 764 867,27	ou -
6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4 - 5)	620 921 124,71	612 227 052,24	↗ 8 694 072,47	ou ↘ -
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 217 947 711,17	- 253 508 552,96	↗ 35 560 841,79	ou ↘ -

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2010		EX. PRECEDENT - 31/12/2009	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		52 676		52 965
* Capacité d'autofinancement		79 598		74 278
- Distribution de bénéfices		(26 922)		(21 313)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		20 286		550
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		2 253		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		16 942		-
* Produits de cessions d'immob. Financières		665		-
* Récupérations sur créances immobilisées		426		550
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		72 962		53 515
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	28 707		49 367	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	241		248	
* Acquisitions d'immob. corporelles	20 642		48 074	
* Acquisitions d'immob. financières	7 000		-	
* Augmentation des créances immobilisées	824		1 045	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	-		47 220	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	28 707		96 587	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	8 694	-	-	27 679
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	35 561	-	-	15 393
TOTAL GENERAL	72 962	72 962	96 587	96 587

↗ Augmentation
↘ Diminution

b- Etats financiers au 30.06.2013

ACTIF	30/06/2013		31/12/2012	
	Brut	Amortis & provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	0,00	0,00	0,00	0,00
. Frais préliminaires.	0,00	0,00	0,00	0,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
. primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 473 610,25	5 029 472,21	444 138,04	475 328,67
. immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	5 473 610,25	5 029 472,21	444 138,04	475 328,67
. Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	786 386 682,86	598 929 102,32	187 457 580,54	197 957 381,62
. Terrains	2 522 992,41	1 729 107,54	793 884,87	793 884,87
. Constructions	149 803 014,78	108 270 625,95	41 532 388,83	43 330 132,86
. Installations techniques matériel et outillage	568 264 941,80	449 118 626,47	119 146 315,33	127 979 908,79
. Matériel transport	18 027 623,92	17 185 891,74	841 732,18	900 559,89
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	26 779 155,24	22 624 850,62	4 154 304,62	4 387 426,36
. Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
. immobilisations corporelles en cours	20 988 954,71		20 988 954,71	20 565 468,85
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	28 752 647,10	1 470 000,00	27 282 647,10	26 788 529,72
. Prêt immobilisés	3 233 044,59	0,00	3 233 044,59	2 777 919,39
. Autres créances financières	774 423,25	0,00	774 423,25	735 431,07
. Titres de participation	24 745 179,26	1 470 000,00	23 275 179,26	23 275 179,26
. Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	0,00	0,00	0,00	0,00
. Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
. Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	820 612 940,21	605 428 574,53	215 184 365,68	225 221 240,01
STOCKS (F)	191 335 567,85	11 862 134,14	179 473 433,71	201 542 972,57
. Marchandises	399 448,00	0,00	399 448,00	535 830,19
. Matières et fournitures consommables	50 839 952,25	6 424 060,11	44 415 892,14	50 888 624,12
. Produits en cours	64 151 927,99	957 699,24	63 194 228,75	62 894 816,82
. Produits intermédiaires, et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
. Produits finis	75 944 239,61	4 480 374,79	71 463 864,82	87 223 701,44
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	756 331 189,91	48 425 015,33	707 906 174,58	737 010 490,07
. Fournis débiteurs, avances, et acomptes	9 194 045,67	0,00	9 194 045,67	5 953 074,93
. Clients et comptes rattachés	583 236 489,91	41 764 624,69	541 471 865,22	573 973 672,91
. Personnel	939 303,77	0,00	939 303,77	1 125 125,02
. Etat	90 608 585,51		90 608 585,51	97 248 558,55
. Comptes d'associées	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres débiteurs	60 202 523,31	6 660 390,64	53 542 132,67	58 534 357,20
. Comptes de régularis Actif	12 150 241,74		12 150 241,74	175 701,46
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I) (Eléments circulants)	0,00	0,00	0,00	1 782 641,73
TOTAL II (F+G+H+I)	947 666 757,76	60 287 149,47	887 379 608,29	940 336 104,37
TRESORERIE				0,00
TRESORERIE-ACTIF				
. Cheques et valeurs à encaisser	66 298,46		66 298,46	834 153,47
. Banque, T.G et C.C.P	5 899 477,85	0,00	5 899 477,85	32 410 761,71
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	58 108,44		58 108,44	33 335,30
TOTAL III	6 023 884,75	0,00	6 023 884,75	33 278 250,48
TOTAL GENERAL I + II + III	1 774 303 582,72	665 715 724,00	1 108 587 858,72	1 198 835 594,86

PASSIF		30/06/2013	31/12/2012
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	-	-
	. Capital social ou personnel (1)	224 352 000,00	224 352 000,00
	moins : actionnaires. Capital souscrit non appelé	0,00	0,00
	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
	dont verse	224 352 000,00	224 352 000,00
	. Prime d'émission. De fusion.d'apport	0,00	0,00
	. Ecart de réévaluation	0,00	0,00
	. Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
	. Autres réserves	158 550 000,00	158 550 000,00
	. Report à nouveau (2)	180 961 442,93	180 966 648,66
	. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
	. Résultat net de l'exercice (2)	-2 625 132,55	6 725 354,27
	Total des capitaux propres (A)	583 673 510,38	593 029 202,93
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0,00	0,00
	. Subventions d'investissement	0,00	0,00
	. Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00	
. Emprunts obligataires	0,00	0,00	
. Autres dettes de financement	0,00	0,00	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES (D)	3 265 000,00	2 515 000,00	
. Provisions pour risques	3 265 000,00	2 515 000,00	
. Provisions pour charges	0,00	0,00	
ECARTS DU CONVERSION-PASSIF (E)	0,00	0,00	
. Augmentation des créances immobilisées.	0,00	0,00	
. Diminution des dettes de financement	0,00	0,00	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	586 938 510,38	595 544 202,93	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	389 788 299,72	301 605 197,94
	. Fournisseurs et comptes rattachés	250 445 380,60	216 907 994,77
	. Client créditeurs. Avances et acomptes	14 531 981,97	5 228 454,16
	. Personnel	4 726 880,46	6 040 480,92
	. Organismes sociaux	5 083 407,46	5 948 109,08
	. Etat	84 889 771,31	62 280 534,38
	. Comptes d'associés	7 383 050,41	442 490,41
	. Autre créanciers	408 480,27	494 045,07
	. Comptes de régularisation-passif	22 319 347,24	4 263 089,15
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	18 449 522,10	17 401 558,16
ECARTS DU CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	0,00	1 081 933,77	
TOTAL II (F+G+H)	408 237 821,82	320 088 689,87	
TRESORERIE	TRESORERIE-PASSIF	-	-
	. Crédit d'escompte	0,00	0,00
	. Crédit de trésorerie	26 000 000,00	259 500 000,00
	. Banques (S C)	87 411 526,52	23 702 702,06
TOTAL III	113 411 526,52	283 202 702,06	
TOTAL GENERAL I+II+III	1 108 587 858,72	1 198 835 594,86	

(1) Capital personnel débiteur.
(2) Bénéficiaire (+) . Déficitaire (-)

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 30/06/2013 3 = 1 + 2	30/06/2012	
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2			
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		. Ventes de marchandises (en état)	1 696 238,73	0,00	1 696 238,73	2 848 653,28
		. Ventes de biens et de services en produits	710 951 888,30	276 242,35	711 228 130,65	753 312 924,82
		Chiffres d'affaires	712 648 127,03	276 242,35	712 924 369,38	756 161 578,10
		. Variation de stocks de produit (±) (1)	-15 460 424,69		-15 460 424,69	55 382 984,61
		. Immobilisations produites par L'entreprise pour elle-même Verif /M.A.N	423 485,86	0,00	423 485,86	30 030,05
		. Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	
		. Autres produits d'exploitation	174 246,00	33 740,00	207 986,00	296 746,00
		. Reprises d'exploitations : transferts de charges	301 677,75	0,00	301 677,75	10 055 539,53
		TOTAL I	698 087 111,95	309 982,35	698 397 094,30	821 926 878,29
N	II	CHARGES D'EXPLOITATION				
		. Achats revendus (2) de marchandises	3 383 918,11	0,00	3 383 918,11	2 389 422,08
		. Achats consommés (2) de matières et fournitures	565 364 067,54	117 140,00	565 481 207,54	658 289 197,98
		. Autres charges externes	49 277 649,37	245 330,53	49 522 979,90	52 071 187,52
		. Impôts et taxes	1 480 355,50	0,00	1 480 355,50	1 507 779,13
		. Charges de personnel	54 064 043,68	765 099,40	54 829 143,08	55 935 663,29
		. Autres charges d'exploitation	210 000,00	0,00	210 000,00	393 491,08
		. Dotations d'exploitation	19 450 032,12	0,00	19 450 032,12	22 685 442,53
	TOTAL II	693 230 066,32	1 127 569,93	694 357 636,25	793 272 183,61	
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		4 039 458,05	28 654 694,68	
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	5 010 000,00	0,00	5 010 000,00	5 010 000,00
		. Gains de change	2 496 480,39	32 648,02	2 529 128,41	2 455 815,06
		. Intérêts et autres produits financiers	4 969 557,44	696,87	4 970 254,31	708 799,37
		. Reprises financières: transferts de charges	1 782 641,73	0,00	1 782 641,73	940 943,95
	TOTAL IV	14 258 679,56	33 344,89	14 292 024,45	9 115 558,38	
E R	V	CHARGES FINANCIERES				
		. charges d'intérêts	10 591 878,54	0,00	10 591 878,54	11 001 209,65
		. Perte de change	3 019 400,49	195 184,04	3 214 584,53	2 751 342,75
		. Autres charges financières	184 367,99	0,00	184 367,99	356 193,20
		. Dotations financières	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL V	13 795 647,02	195 184,04	13 990 831,06	14 108 745,60	
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)		301 193,39	-4 993 187,22	
	VII	RESULTAT COURANT (III+VI)		4 340 651,44	23 661 507,46	

1) Variation de stocks : stock final-stock initial : augmentation(+); diminution (-)

2) Achats revendus ou achats consommés : achat-variation de stocks.

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	30/06/2012
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	30/06/2013	
		1	2	3 = 1 + 2	
VII	RESULTAT COURANT (reports)			4 340 651,44	23 661 507,46
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	. Produits des cessions d'immobilisation	51 120,00	0,00	51 120,00	7 521 777,00
	. Subvention d'équilibre	0,00	0,00	0,00	
	. Reprises sur subvention d'investissement	0,00	0,00	0,00	
	. Autres produits non courants	258 759,91	713 108,20	971 868,11	262 141,97
	. reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL VIII	309 879,91	713 108,20	1 022 988,11	7 783 918,97
IX	CHARGES NON COURANTES				
	. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00	7 000 000,00
	. Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	
	. Autres charges non courantes	4 175 470,96	208 024,14	4 383 495,10	2 101 109,14
	. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL IX	4 175 470,96	208 024,14	4 383 495,10	9 101 109,14
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-3 360 506,99	-1 317 190,17
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			980 144,45	22 344 317,29
XII	IMPOT SUR LES RESULTATS	3 605 277,00	0,00	3 605 277,00	3 858 000,00
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)			-2 625 132,55	18 486 317,29

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			713 712 106,86	838 826 355,64
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			716 337 239,41	820 340 038,35
XVI	RESULTA NET (total des produits-total des charges)			-2 625 132,55	18 486 317,29

PARTIE IX : ANNEXES



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRÉSORERIE EMIS PAR
NEXANS MAROC
(A retourner par fax au Crédit du Maroc au 0522 47 72 17)**

SOUSCRIPTEUR

Raison sociale :	Dépositaire :
ou Nom et Prénom :	N° de compte :
Téléphone :	Code identité ¹ :
Télécopie :	Numéro d'identité :
Adresse :	Qualité du souscripteur :

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Maturité :	
Plafond du programme :	300,000,000 MAD
Nominal unitaire :	100,000 MAD
Taux facial :	
Date de jouissance :	
Nombre de jours :	
Intérêts :	post-comptés
Remboursement :	in fine
Régime fiscal :	TPPRF
Aval :	Néant

Suivant les modalités de souscription indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire aux Billets de Trésorerie émis par la société NEXANS MAROC S.A. et ce pour le montant se décomposant comme suit :

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission

Le taux de TVA applicable est de 10%

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets de Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de NEXANS MAROC S.A. ouvert dans les livres du CREDIT DU MAROC le², conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Signature et cachet

¹ Photocopie de la carte d'identité pour les personnes physiques marocaines
 Photocopie de la carte de résident en cours de validité pour les personnes physiques résidentes et non marocaines
 Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document pour les personnes physiques étrangères non résidentes
 Registre de Commerce pour les personnes morales résidentes
 N° et date d'agrément pour les OPCVM
 Une référence faisant foi dans le pays d'origine pour les investisseurs institutionnels et les personnes morales étrangères

² La date de règlement correspondra à la date de jouissance.

Avertissement du CDVM

" L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.
 Un dossier d'information, visé par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières - CDVM, est mis à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de Nexans Maroc et auprès du Crédit du Maroc."